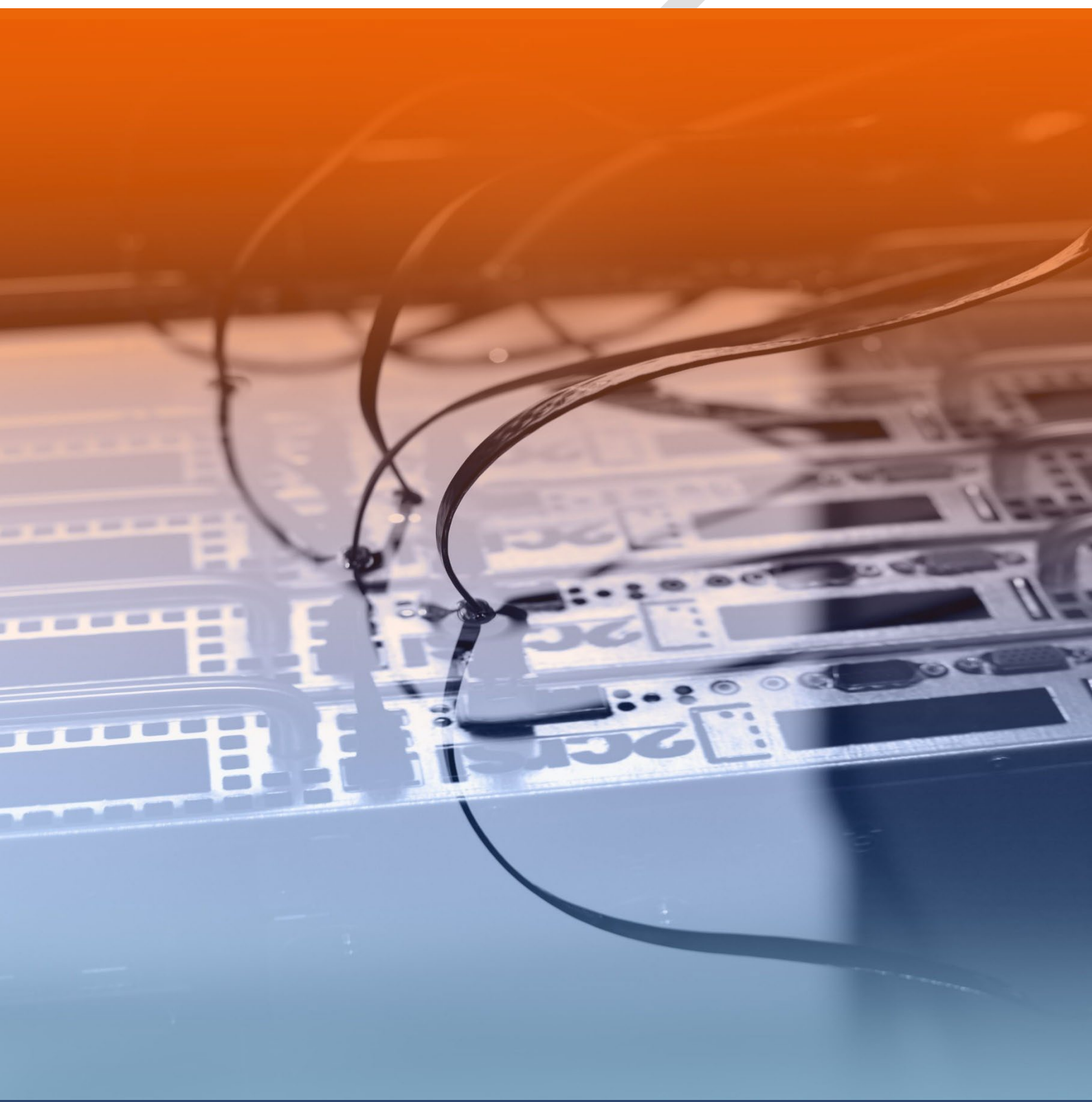




PROJET DE RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2023 – 2024
AU 31 OCTOBRE 2024



A. PRÉSENTATION DU GROUPE	6
1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE	6
1.1 2CRSi	8
1.2 ADIMES	23
1.3 GREEN DATA	24
1.4 VERTE STORAGE	26
2. MISSION, VISION, STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	27
3. RECHERCHE ET INNOVATION	33
B. RAPPORT DE GESTION	42
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE	42
1.1 CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE	42
1.2 POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES	42
1.3 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE	43
1.4 POINT SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	44
1.5 AUTRES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	45
1.6 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	45
1.7 PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES	50
2. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL	51
2.1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE	51
2.2 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION 2CRSI DU 1 ^{ER} MARS 2023 AU 30 JUIN 2024	52
2.3 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONARIAT ET AU CAPITAL	52
2.4 OPERATIONS SUR TITRES	56
2.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS	58
2.6 INFORMATIONS FINANCIERES ET FISCALES	58
2.7 SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS DILUTIFS CAPITAL	60
3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	62
3.1 CODE DE REFERENCE	62
3.2 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE	63
3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION	63
3.4 COMITÉS SPÉCIALISÉS, RÔLE ET COMPOSITION	73
3.5 RATIOS D'EQUITE	79
3.6 CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT ET/OU DES ACTIONS ISSUES D'EXERCICE DE STOCK-OPTIONS	79
3.7 REMUNERATION DES ADMINSTRATEURS	79
3.8 CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-37-4 DU CODE DE COMMERCE	80
3.9 DELEGATION EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	80
4. RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	84
4.1 FAIT MARQUANT DE L'ANNEE 2023 – 2024	84
4.2 ETRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	84
4.3 ENGAGEMENTS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE	90
4.4 ETHIQUE ET CONFORMITE	92
5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	93
5.1 RISQUES EXTERNES	93
5.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	93
5.3 RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE	94
5.4 RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES DU GROUPE	95
C. INFORMATIONS CONSOLIDEES ANNUELLES	97
1. BILAN CONSOLIDE	97
1.1 ACTIF	97

1.2	PASSIF	97
1.3	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	98
1.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	99
1.5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	100
2.	FAITS MAJEURS	100
2.1	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	100
2.2	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	102
3.	ACTIVITE(S) ET PERIMETRE	102
3.1	ACTIVITE(S)	102
3.2	ORGANIGRAMME AU 30/06/2024	103
3.3	ENTITES CONSOLIDEES	103
3.4	SORTIES DE PERIMETRE	104
4.	ETATS FINANCIERS COMPARATIFS SUR 12 MOIS	104
4.1	BILAN COMPARATIF	104
4.2	COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF	105
5.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	106
5.1	REFERENTIEL COMPTABLE	106
5.2	MODALITES DE CONSOLIDATION	106
5.3	METHODES ET REGLES D'EVALUATION	107
6.	NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	110
6.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110
6.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112
6.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113
6.4	STOCKS ET EN-COURS	113
6.5	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	114
6.6	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	114
6.7	TRESORERIE ACTIVE	115
6.8	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	115
6.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115
6.10	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	115
6.11	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	117
7.	POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	117
7.1	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	117
7.2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	118
7.3	ACHATS CONSOMMES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES	118
7.4	CHARGES EXTERNES	118
7.5	CHARGES DE PERSONNEL	119
7.6	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	119
7.7	RESULTAT FINANCIER	119
7.8	RESULTAT EXCEPTIONNEL	120
8.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	121
8.1	VENTILATION DE L'IMPOT	121
8.2	VENTILATION DE L'IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE	121
8.3	DEFICITS FISCAUX NON ACTIVES	122
8.4	DETAIL DES POSTES D'IMPOTS DIFFERES	122
8.5	PREUVE D'IMPOT	122
9.	AUTRES INFORMATIONS	123
9.1	DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS	123
9.2	COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA	126
9.3	ENGAGEMENTS HORS BILAN	127
9.4	EFFECTIF MOYEN	128

9.5	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	128
9.6	TABLEAUX DE PASSAGE	128
10.	PARTIES LIEES	135
10.1	TRANSACTIONS	135
10.2	DIRIGEANTS	135
10.3	REMUNERATION DU PERSONNEL FONDEE SUR DES ACTIONS	135
D.	COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA	136
1.	BILAN DE 2CRSi SA	136
1.1	BILAN ACTIF	137
1.2	BILAN PASSIF	138
2.	COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSi SA	139
2.1	COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)	139
2.2	COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)	140
3.	CHIFFRES CLES	141
4.	ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA	141
4.1	FAITS CARACTERISTIQUES – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	141
4.2	REGLES ET METHODES COMPTABLES	143
4.3	NOTES SUR LE BILAN	146
4.4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	153
5.	AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS	162
6.	DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4	163
7.	RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	164
E.	RESPONSABLE DU DOCUMENT	165



A. PRÉSENTATION DU GROUPE

1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Créé à Strasbourg en 2005 par Alain et Michel Wilmouth, 2CRSi est devenu un groupe international de référence dans la conception, la production et la commercialisation de serveurs informatiques ultra haute performance, sur mesure et respectueux de l'environnement.

La vision du Groupe repose sur 3 axes : la recherche constante de la plus haute performance, la diminution de la consommation énergétique et enfin contribuer à la souveraineté de chaque nation en produisant le plus localement possible.

2CRSi est l'acronyme de Conseil, Conception, Recherche et Services Informatiques qui constituent les 4 piliers de la proposition de valeur du Groupe.

A l'heure du cloud, de l'intelligence artificielle et du quantique, nos serveurs informatiques accompagnent les plus grands acteurs du monde économique (Dassault Aviation, CGG, Airbus Defence, Naval Group, BNP Paribas, CEA, Caltech, etc.) pour leur apporter la puissance de calcul indispensable à leur croissance.

Nous nous démarquons avec nos solutions technologiques qui combinent haute performance et efficacité énergétique. Cette dernière caractéristique s'inscrit au cœur de notre ADN : nous avons conçu l'ensemble de nos solutions dans le but d'apporter des réponses concrètes aux enjeux économiques et écologiques de nos clients.

Nos générations de serveurs OToPus, Atlas et Atlantis nécessitent globalement de 23 à 50% (en fonction de la température extérieure du lieu d'utilisation) d'énergie en moins pour fonctionner normalement.

En effet, installés dans des « bacs », ils sont refroidis par immersion dans un liquide ne conduisant pas l'électricité (appelé « diélectrique »). La réduction de cette consommation s'accompagne donc d'une amélioration du bilan énergétique du fonctionnement de nos serveurs. C'est pourquoi notre gamme de produit OToPus a été identifiée par la fondation « Solar impulse » comme l'une des 1000 solutions propres et rentables capables de changer le monde.

Les consommations énergétiques peuvent représenter jusqu'à environ 60% des coûts d'exploitation des serveurs.

Notre engagement fort dans le « Green IT » constitue ainsi un avantage compétitif majeur pour nos clients.

Début 2018, l'acquisition de la société anglaise Tranquil PC, (renommée depuis 2CRSi UK et fabricant notre gamme Tranquil IT), a permis au Groupe de disposer des technologies permettant de protéger les équipements informatiques des risques environnementaux (température, poussière, vibrations, humidité, puissance limitée, etc.). Généralement ses produits sont appelés « Endurcis ».)



Début 2019, la création de Green Data, nous a permis de proposer des services d'hébergement, location de puissance de calcul mais aussi de tester nos solutions en situation réelle. Fin 2019 l'acquisition de Boston Limited, nous a permis de renforcer nos positions à l'international.

En juin 2023, 2CRSi a cédé sa filiale Boston Limited, incluant Escape Technology et Bios IT afin de se concentrer sur son cœur d'activité : la recherche, l'innovation et la vente de serveurs haute performance pour les applications d'IA et de HPC. Cela a également permis de se développer sur les services d'assistance à la conception et gestion de data centers.

Aujourd'hui, le Groupe dispose d'une gamme de serveurs dédiée à l'Intelligence Artificielle, dont le fleuron, le Godi 1.8, représente une part significative de nos succès commerciaux.

Des projets de développement sur d'autres continents comme l'Amérique du Nord continuent de se développer, notamment avec un projet de livraison sur le long terme de serveurs dédiés à l'IA pour des datacenters américains.

QUATRE MARQUES FORTES :



2CRSi : en tant que concepteur et fabricant de serveurs haute performance, 2CRSi se distingue par une expertise en recherche et développement (R&D) et propose des solutions reconnues pour leur capacité à réduire de 30 à 50 % les coûts opérationnels (OPEX) de ses clients. L'ensemble du savoir-faire technique est centralisé en France, à Strasbourg, tandis que la production est assurée sur plusieurs sites du Groupe, permettant une flexibilité géographique.



Adimes : fournisseur de services de fabrication électronique (EMS), Adimes assure la production de 2CRSi et propose également ses services aux fabricants tiers et OEM. Son offre couvre la fabrication, l'intégration, les tests, la logistique et le déploiement, garantissant un haut niveau de qualité.



Tranquil IT : fabricant de solutions informatiques durcies pour les environnements Edge, Tranquil IT maîtrise l'intégralité de sa chaîne de production, de la conception à la fabrication, dans son usine de Manchester, au Royaume-Uni. Ce contrôle complet permet de garantir une qualité premium et de répondre aux demandes de produits sur mesure ou en marque blanche.



Green Data : spécialiste de la location et de l'hébergement de puissance de calcul écologique, Green Data propose des datacenters intégrant trois types de refroidissement haute performance : air, refroidissement liquide direct (DLC) et immersion. Cette capacité à offrir des solutions adaptées à chaque besoin confère à Green Data une position unique sur le marché.

Synergie entre les quatre marques

La collaboration entre ces quatre entités permet de répondre aux exigences les plus pointues des clients, incluant les centres de données, les éditeurs de logiciels, les distributeurs, et les entreprises ayant des besoins en infrastructures informatiques fiables, performantes et économes en énergie.

Cette synergie repose sur un socle solide d'expertise en R&D, intégrant mécanique, électronique, thermodynamique et génie logiciel, permettant au Groupe de concevoir ses propres technologies et produits.

Partenariats technologiques internationaux

Le Groupe s'appuie sur un réseau stratégique de partenaires technologiques majeurs tels que NVIDIA, AMD, Intel, Western Digital, Asus, Solidigm et Micron et sur des collaborations avec des experts comme Submer, Liquid Stack, Chemours ou encore Vates. Ce réseau international permet d'offrir des solutions sur mesure et d'avant-garde aux clients mondiaux.

De la réduction d'énergie au recyclage thermique

Hier, nous réduisons concrètement la consommation d'énergie. Aujourd'hui, nous recyclons la chaleur en la réutilisant. Demain, nous voulons produire de l'électricité, en utilisant la chaleur gâchée comme source alternative d'énergie.

1.1 2CRSi

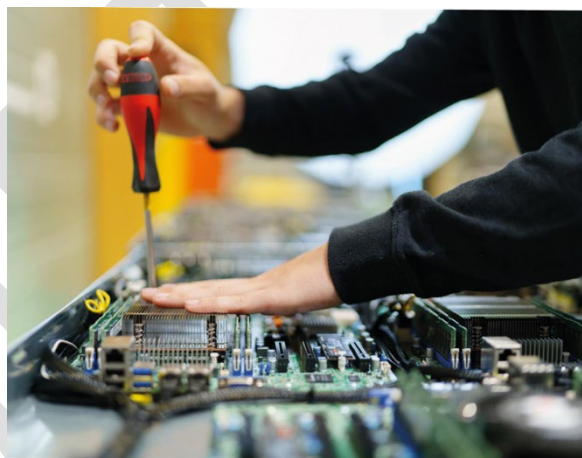


UN SAVOIR-FAIRE TECHNOLOGIQUE UNIQUE PERMETTANT DE CRÉER DES SOLUTIONS INNOVANTES ET PERFORMANTES

Notre proposition de valeur est d'offrir des produits et des services de haute performance à des coûts d'exploitation réduits pour assurer un retour sur investissement plus rapide à tous nos clients.

Nos innovations reposent sur notre culture R&D (département intégré et composé de 28 personnes) et notre approche agnostique.

Nous travaillons ainsi avec tous les fabricants de processeurs (AMD, Intel®, ARM®...), de cartes graphiques professionnelles (NVIDIA, AMD, etc.), de cartes électroniques (ASUS®, GIGABYTE, etc.) et de produits de stockage (Western Digital®, Seagate®, Toshiba®, Samsung®...) en sélectionnant, selon le besoin client, la meilleure combinaison possible, et en reconcevant la solution finale.



UNE CAPACITÉ À PROPOSER DES SOLUTIONS SUR MESURE

Le Groupe propose des solutions uniques spécialement étudiées pour répondre aux problématiques de clients exigeants et à la pointe de la technologie sur leurs marchés. Ce service « sur mesure » est un avantage concurrentiel clé du Groupe par rapport aux leaders du marché puisqu'il dispose de l'agilité et la flexibilité indispensables pour imaginer la meilleure solution pour le client.

Tout récemment les équipes ont conçu une solution ultra dense utilisant des systèmes en refroidissement liquide

bi-phasique permettant de refroidir jusqu'à 80% de la chaleur fatale sans besoin de climatisation ou de système à l'air traditionnel.

Cette solution permet à la fois de diminuer sensiblement la consommation d'énergie des systèmes et de pouvoir faire face à l'augmentation de la chaleur émise par les composants des fabricants toujours plus performants, et ce pour une moindre empreinte au sol que les systèmes à air.

AGILITÉ ET DISPONIBILITÉ À L'ÉCOUTE DES BESOINS CLIENTS

La réactivité de 2CRSi et sa proximité avec les principaux constructeurs de composants permettent d'intégrer rapidement les nouvelles technologies dans nos produits et de gagner en *time-to-market* afin de proposer des produits uniques sur le marché. Avec la capacité à mettre en œuvre des lignes de production pour petites et grandes séries, 2CRSi apporte une dimension industrielle dans son approche et fournit ainsi des solutions adaptées aux besoins de ses petits et grands clients.

Pour chaque projet, une équipe dédiée est définie, qui suit et conseille le client tout du long.

Cette même réactivité opère notamment grâce à une connaissance aigüe de l'environnement technologique et l'engagement fort dans la diminution de l'empreinte carbone. Ainsi, l'entreprise a amoindri les effets de la pénurie des composants en augmentant son activité de recyclage et en décommissionnant des systèmes à revaloriser.

L'ENGAGEMENT DANS L'OPEN COMPUTE PROJECT (<https://www.opencompute.org/about>)

Au sein de cette communauté, l'intelligence collective est mise à profit pour redéfinir les solutions en matière d'infrastructure de calcul, dans une optique de performance et d'efficacité.

C'est dans cette veine qu'est né OCtoPus, notre plateforme de serveurs 21".

OCtoPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique, permettant de réduire d'environ 23 % la consommation énergétique des serveurs refroidis par air par rapport à celle de serveurs classiques. Le nombre de certains composants



(ventilateurs, switches) est réduit, et le câblage redéfini pour être simplifié, offrant une plus grande ergonomie dans la maintenance.

En 2021, cette gamme a pu être déclinée pour s'adapter à tous les systèmes de refroidissements maîtrisés : en Air, en refroidissement liquide eau, mono phasique, bi phasique ainsi qu'en immersion mono et bi phasique.

Cette maîtrise unique au monde fait la différence et est aujourd'hui disponible largement, notamment grâce à la signature d'un contrat de distribution avec le leader mondial de la distribution informatique : TD Synnex.



L'ENGAGEMENT DANS LE GREEN IT

La question de l'énergie, et plus particulièrement du refroidissement des centres de données, est un véritable enjeu puisque le marché mondial des systèmes de refroidissement pour centres de données connaît une croissance annuelle de plus de 10%, ce qui pourrait porter le marché mondial à 45 milliards de dollars à l'horizon 2032 contre 10 milliards en 2022 (source : Global Market Insights).

C'est pourquoi 2CRSi s'est engagé très tôt dans la conception de solutions éco-responsables.

Grâce à nos 3 technologies de refroidissement (air, liquid cooling et immersion), nous nous attachons à réduire la consommation d'énergie à toutes les étapes de la vie du produit.

Non seulement 2CRSi a prouvé être expert dans ces trois technologies, mais l'entreprise a pu démontrer sa capacité à intégrer leurs variantes, comme le refroidissement liquide en eau, mono phasique ou encore bi phasique.

Nous proposons des solutions pour optimiser le coût global d'acquisition de nos produits. À titre d'exemple, aux Etats-Unis, les coûts énergétiques liés principalement à la

consommation d'électricité des serveurs représentent entre 30 et 42 % des coûts opérationnels d'un centre de données et les coûts d'exploitation et de maintenance entre 43 et 50 % du total des coûts opérationnels. Face à ces problématiques clients, nous apportons des solutions innovantes permettant de minimiser ces deux postes de dépenses, notamment dans la conception électronique et mécanique ainsi que dans le choix des composants et de leur agencement.

Dans la solution développée pour la filiale d'une banque française, leader à l'international, spécialisée dans le calcul de risque), 2CRSi a été en mesure de proposer une réduction de 20% d'énergie par rapport à des solutions concurrentes standard. Une réduction de 200 tonnes de CO2 par an a été réalisée grâce à la technologie de refroidissement de Direct Liquid Cooling (DLC) qui s'est accompagnée de la mise en place de nouveaux serveurs HPC très denses à faible consommation d'énergie et à un prix par cœur attractif.

Au total, 2CRSi est ainsi en mesure d'offrir à ses clients les meilleures performances en fonction des critères techniques, économiques et énergétiques exigés.

UN SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS CLÉS EN MAIN

Initialement société de Conseil, de Conception et de R&D en Solutions informatiques, 2CRSi a développé son outil industriel.

- en France dès 2010 (à Strasbourg) et transformé par Industrie 4.0 en 2022
- aux Etats-Unis, à San Jose puis à Newark (Californie) depuis 2016 et à Rouses Point (New York) depuis 2020,
- au Royaume Uni, à Manchester via sa filiale TranquillIT depuis 2018

Notre force est de pouvoir nous adapter en permanence à la réalisation tant de petites que de grandes séries. Cette compétence opérationnelle s'est renforcée grâce à l'intégration progressive d'un nouveau système d'information et une modernisation de l'appareil de production, financé en partie grâce au programme France Relance Industrie 4.0.

Par ailleurs, 2CRSi est l'un des rares acteurs du marché à proposer aux clients, de manière industrielle, la possibilité

d'intégrer leurs propres logiciels ou technologies au sein de produits développés et/ ou à leur permettre d'apposer leur nom sur un produit développé par 2CRSi.

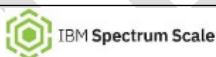
Notre savoir-faire industriel nous permet de proposer aux clients un ensemble de services complémentaires et de livrer des infrastructures clés en main en proposant notamment :

- Le montage et les tests sur les sites du Groupe,
- L'assistance à la certification par des organismes tiers (APAVE, Bureau Veritas, etc.),

- Le démontage, emballage et expédition,
- L'établissement de l'ensemble de la documentation technique et administrative (dont douanière),
- L'installation et les tests sur le site du client ou de l'utilisateur,
- La location de matériel à courte ou longue durée, et
- La maintenance sur le site du client ou de l'utilisateur.

La diversité de cette offre permet au Groupe de répondre de manière efficace et adaptée en permanence aux besoins spécifiques des clients et de se différencier de ses concurrents.

STATUTS PARTENAIRES

			
	EPYC™ Partner Program Elite	myWD Diamond Partner	OCP Member
			
	INTEL® Partner Gold Complété par 2 spécialités : • Cloud Data Center Specialist • High Performance Computing Specialist	Elite Partner	HPC Expert
 			
		Silver Business Partner	Membre de HUB France IA

ACCREDITATIONS DES FOURNISSEURS

			
2 experts techniques		1 vendeur et 4 experts techniques	1 vendeur et 1 expert certifié
			
2 experts certifiés formation d'ingénieur système			
4 vendeurs, 3 experts techniques			

L'OFFRE 2CRSI S'ÉTEND AUTOUR DE SOLUTIONS DE STOCKAGE, DE CALCUL, D'IA AINSI QUE DU EDGE

OCtoPus, Serveurs 21" utilisant le standard OCP sans alimentation intégrée.

La solution d'infrastructure OCtoPus est un écosystème autonome et évolutif, optimisé pour le calcul haute performance à grande échelle. Il répond aux exigences élevées des applications telles que la simulation, l'intelligence artificielle, le deep learning mais aussi les infrastructures d'allocation de puissance (SaaS, IaaS, PaaS) tels que le cloud gaming (VDI - Virtual Desktop Infrastructure), le Big Data, le rendu d'images ou la conception assistée par ordinateur (CAO).

Les centres de données font face à une forte croissance du nombre d'utilisateurs et d'usages. Les logiciels, de plus en plus gourmands en ressources, les amènent à repenser leur parc informatique pour diminuer le coût global sans impacter les performances proposées à l'utilisateur final. Pour proposer la meilleure offre performance/prix et rester compétitifs, les opérateurs du cloud doivent réduire d'autres postes de coûts, aujourd'hui importants : consommation énergétique, construction de surface supplémentaire ou encore maintenance.

L'OCtoPus propose aux centres de données souhaitant augmenter la rentabilité de leur installation une solution à un coût d'utilisation réduit, tout en étant évolutive et performante. Sa conception unique permet d'obtenir une densité, une efficacité énergétique et une ergonomie réduisant significativement le coût d'usage.

Ancré dans une démarche « green », l'OCtoPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électriques permettant de réduire d'environ 23 % la consommation énergétique dans le cas d'un serveur refroidi à l'air.

La solution d'infrastructure OCtoPus est un écosystème autonome et évolutif, optimisé pour le calcul haute performance à grande échelle.

Il répond aux exigences élevées des applications telles que la simulation, l'intelligence artificielle, le deep learning mais aussi les infrastructures d'allocation de puissance (SaaS, IaaS, PaaS) tels que le cloud gaming (VDI - Virtual Desktop Infrastructure), le Big Data, le rendu d'images ou la conception assistée par ordinateur (CAO).

Les centres de données font face à une forte croissance du nombre d'utilisateurs et d'usages. Les logiciels, de plus en plus gourmands en ressources, les amènent à repenser

La solution OCtoPus est depuis 2021 certifiée par la Fondation Solar Impulse comme une des 1000 innovations (Efficient Solution) permettant de réduire l'emprunte carbone.



Sa densité permet d'optimiser l'espace disponible dans les centres de données et d'augmenter fortement la quantité de serveurs au m². Le coût du m² de centre de données étant très élevé, l'optimisation des coûts passe par la densification de la solution informatique. La solution OCtoPus permet ainsi au client d'augmenter sa capacité sans investir dans une surface supplémentaire.

Pour répondre aux problématiques de maintenance et d'exploitation des centres de données, sa conception s'est inspirée de la philosophie de l'OCP. Contrairement aux solutions classiques (baie 19"), le câblage réseau en face avant et l'accessibilité des composants par l'avant facilitent la maintenance.

La simplicité de manipulation d'une baie OCtoPus rend les étapes de maintenance jusqu'à deux fois plus rapide que pour une baie classique, ce qui représente un gain de temps considérable et permet de réduire les ressources à mobiliser sur site. Le centre de données améliore ainsi la disponibilité de service pour ses utilisateurs finaux.

Par ailleurs, l'optimisation de la quantité de chaleur dissipée et l'amélioration des flux d'air réduisent drastiquement l'usage de climatiseurs onéreux, ainsi la différence de température entre le couloir d'air chaud et le couloir d'air froid est réduite.

L'extrême optimisation et flexibilité de l'OCtoPus en font également une solution de prédilection pour les besoins associés aux applications de la technologie Blockchain.

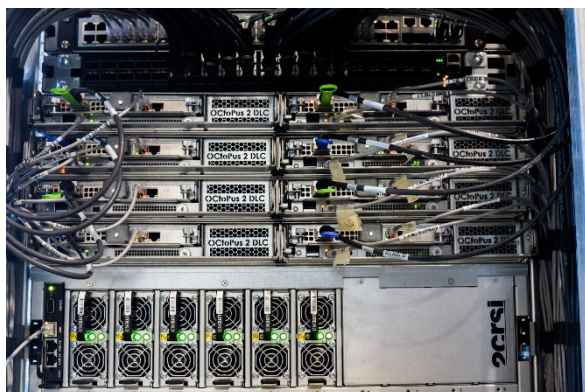
leur parc informatique pour diminuer le coût global sans impacter les performances proposées à l'utilisateur final. Pour proposer la meilleure offre performance / prix et rester compétitifs, les opérateurs du cloud doivent réduire d'autres postes de coûts, aujourd'hui importants : consommation énergétique, construction de surface supplémentaire ou encore maintenance.

L'OCtoPus propose aux centres de données souhaitant augmenter la rentabilité de leur installation une solution à un coût d'utilisation réduit, tout en étant évolutive et performante. Sa conception unique permet d'obtenir une densité, une efficacité énergétique et une ergonomie réduisant significativement le coût d'usage.

FOCUS SUR L'OCTOPUS 2

Les serveurs de la solution Direct Liquid Cooling (DLC) OCToPus sont équipés de connecteurs d'accouplement en aveugle étanches, facilitant leur fixation aux collecteurs.

Les lames des serveurs intègrent également un module d'alimentation blindé pour la connexion aux busbars. Avec une capacité pouvant atteindre 1 960 W par baie OpenRack, cette solution DLC permet d'augmenter significativement la densité de serveurs par baie, optimisant ainsi l'espace disponible.



Conçu pour simplifier les opérations de maintenance, le serveur OCToPus 2 en DLC permet un accès intégral depuis l'avant, offrant ainsi une accessibilité accrue pour l'entretien. Chaque nœud est autonome et conçu spécifiquement pour supporter le DLC grâce à des connecteurs adaptés.

Dans une démarche écoresponsable, l'OCToPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique, permettant ainsi une réduction de la consommation énergétique d'environ 23 % pour les serveurs refroidis à l'air. Sa densité optimisée permet une utilisation maximale de l'espace dans les centres de données, augmentant significativement la capacité de serveurs au mètre carré.

Compte tenu du coût élevé au m² dans les centres de données, l'optimisation des coûts passe par une densification accrue des infrastructures. La solution OCToPus permet ainsi à ses clients d'augmenter leur capacité informatique sans investissement supplémentaire en surface.

Inspirée par la philosophie de l'Open Compute Project (OCP), la conception de l'OCToPus répond parfaitement aux exigences de maintenance et d'exploitation des centres de données modernes. Contrairement aux baies classiques de 19 pouces, l'OCToPus propose un câblage réseau en face avant ainsi qu'un accès aisé aux composants, ce qui simplifie considérablement les interventions de maintenance.

De plus, la facilité d'utilisation des baies OCToPus permet d'accélérer les opérations de maintenance, avec une réduction des délais pouvant aller jusqu'à 50 % par rapport aux baies classiques, offrant ainsi un gain de temps significatif et une diminution des ressources nécessaires sur site. Cela contribue à une meilleure disponibilité de service pour les utilisateurs finaux.

Enfin, l'optimisation de la dissipation thermique et des flux d'air réduit de manière significative la dépendance aux systèmes de climatisation coûteux, tout en limitant la différence de température entre les couloirs d'air chaud et froid.



FOCUS SUR LE GODI 1.8SR-NV8

Fleuron de la flotte de nos serveurs haute performance, le Godi 1.8SR-NV8 est le serveur suffisamment puissant pour supporter les applications intensives telles que l'intelligence artificielle, le calcul haute performance, et le traitement de grandes quantités de données. Il prend en charge les processeurs Intel Xeon Scalable de 4e génération et peut héberger jusqu'à 8 H100 GPU, offrant ainsi une accélération exceptionnelle pour des charges de travail parallélisées.

Le serveur peut également accueillir jusqu'à 8 To de mémoire DDR5 ECC, garantissant des performances optimales pour les opérations de traitement complexes et les analyses de données volumineuses.

Ce serveur dispose d'une architecture flexible permettant une gestion efficace des ressources informatiques critiques. Pour le stockage, il est compatible avec plusieurs options, y compris des disques NVMe. Cela assure une vitesse et une fiabilité accrues pour le traitement de données, tout en offrant une capacité de stockage étendue, indispensable dans les environnements nécessitant un accès rapide aux données.

En termes de connectivité, le Godi 1.8SR-NV8 est équipé de plusieurs interfaces réseau, notamment Ethernet et InfiniBand, permettant une communication rapide et fiable entre les nœuds, essentielle pour les calculs distribués dans des environnements HPC ou des centres de données.

Le serveur intègre également des fonctionnalités avancées de gestion et de surveillance, garantissant une fiabilité accrue et une gestion facilitée, même pour les infrastructures informatiques à grande échelle. Ce système est idéal pour les entreprises et institutions qui cherchent à optimiser leurs capacités de calcul intensif tout en maintenant des performances élevées et une consommation d'énergie maîtrisée.



Par ailleurs, malgré la consommation importante des 8 H100 GPU, ce serveur intègre un système de refroidissement avancé, essentiel pour maintenir les performances optimales de ses composants sous des charges de travail intenses. Il utilise un refroidissement à air avec des ventilateurs haute efficacité pour dissiper la chaleur générée par les processeurs et les GPU.

Ce système garantit que même en fonctionnement à pleine capacité, les composants critiques restent à des températures sécurisées, prolongeant ainsi leur durée de vie et assurant une stabilité maximale du serveur, même dans des environnements exigeants.

En 2023-2024, ce serveur était et est toujours totalement aligné sur le marché de l'IA et répond aux besoins exigeants des clients.

Depuis septembre 2024, comme annoncé dans un communiqué de presse le 5 septembre 2024, la nouvelle version de ce serveur a été lancée sur le marché : le Godi 1.8ER-NV8. Toujours équipé des dernières versions de CPU de Intel® Xeon®, ce serveur est propulsé par 8 cartes graphiques H200 de NVIDIA.

Le Godi 1.8ER-NV8 est le nouveau fleuron de 2CRSi pour la fin de l'année 2024 et l'année 2025.

NOS GAMMES DE PRODUITS

GAMME DE SERVEURS ULYS



Solutions de stockage de données

- Serveurs Haute Performance (High Availability Data Storage Servers, Clusters)
- JBOD
- JBOF (All Flash Storage)
- NVMe-over-Fabric (Solution : Composable Infrastructure)
- Plateformes de stockage des données, Software Defined Solution (SDS)
- Capacité d'interconnectivité pour l'Ultra Low Latency et IOPS (Performance, Bandwidth)

GAMME DE SERVEURS CLOE



- Serveurs de calcul 19" mono ou multi-CPU, spécialement adaptés aux besoins de virtualisation.
Il existe des modèles pour chaque type de refroidissement : par air, par liquide ou par immersion selon les datacenters de nos clients. Les solutions en refroidissements « liquide » permettent d'assurer les meilleures performances tout en diminuant la consommation énergétique.
- Micro-clusters pour des usages multi nœuds adaptés pour services dédiés pour les marchés du Cloud et de l'hébergement.

GAMME DE SERVEURS GODI



- Serveurs de calcul 19" supportant une haute densité d'accélérateurs, parfaitement adaptés pour l'Intelligence Artificiel, Machine Learning et Deep Learning en GPU.

GAMME DE SERVEURS MONA



- Serveurs mainstream 19" polyvalents conçus pour les domaines du VDI, HCI, Virtualisation, le Cloud et l'hébergement ainsi que le stockage et la conteneurisation.

QGX : Une station de travail silencieuse, refroidie par convection naturelle c'est-à-dire passivement.

Grâce à sa technologie de refroidissement sans ventilateur, elle satisfera les gamers et les professionnels les plus exigeants dans un parfait silence tout en réduisant la consommation électrique globale de l'appareil de plus de 10%.

Cette solution couvre un large champ d'applications telles que la conception 3D, le rendu visuel, le traitement de l'image, ou la simulation informatique. Elle est fortement recommandée dans les environnements open-spaces ou laboratoires car elle permet de réduire fortement le bruit environnemental, source fréquente de stress au travail.

STORM :

La gamme standard de stations de travail conçue pour la CAO et le rendu. Cette gamme couvre un ensemble de cas d'usages du développement web, montage photo... aux applications 3D telles que la conception, le traitement de l'image ou la simulation informatique. En option, elle est également disponible en refroidissement liquide pour un usage plus silencieux et des composants mieux refroidis et donc plus performants.

KRAKEN :

La plus puissante de nos stations de travail refroidie par liquide, conçue pour l'IA et le HPC en laboratoire. Elle est dédiée au calcul scientifique et aux simulations HPC.

Cette solution est certifiée par l'éditeur de logiciels spécialisé en simulation numérique qui compte plus de 1400 entreprises utilisatrices : **ANSYS** (www.ansys.com)

Cette station adopte une technologie de refroidissement liquide permettant d'atteindre un haut niveau de performance tout en restant très silencieuse.



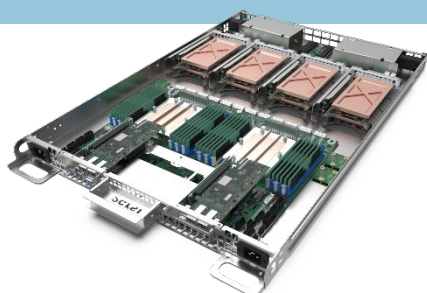
ATLANTIS



Serveurs 19" avec alimentation intégrée refroidis par **immersion**. Disponibles en format 1U et 2U, ils sont aujourd'hui déployés auprès de clients avec des bacs permettant un refroidissement par immersion.

Cette gamme est depuis 2021 distribuée par le leader mondial de la distribution informatique TD Synnex.

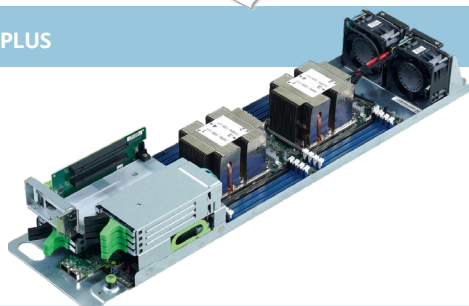
ATLAS



Serveurs 21" avec alimentation intégrée refroidis par **immersion**. Disponibles en 1U et 2U, ils sont aujourd'hui déployés auprès de clients avec des bacs permettant un refroidissement par immersion.

Cette gamme est depuis 2021 distribuée par le leader mondial de la distribution informatique TD Synnex.

OPEN PLUS



La gamme Open Plus reprend l'ensemble des solutions certifiées OCP construits neufs ou reconditionnés grâce au partenariat avec les Hyperscalers américains.

Ces solutions 21" sont aujourd'hui utilisés massivement par les géants d'internet et voués à se démocratiser.

SOLUTIONS DE SYSTEMES INFORMATIQUES ENDURCIS ET EMBARQUES



Issue de l'acquisition de TranquilPC, fondée en 2003 à Manchester au Royaume-Uni, la gamme « TranquilIT » offre des systèmes informatiques robustes, sans ventilateur et peu énergivores pour des usages « edge computing », d'edge IA et embarqués.

La société 2CRSI UK et le site de production sont certifié ISO 9001-2015.

En 2022, une nouvelle identité visuelle plus en phase avec les différentes offres de services est développée pour la marque TranquilIT :



Nous le concevons et le développons, grâce à notre équipe R&D interne que ce soit pour un client, ou pour nos propres gammes de produits.



Nous le fabriquons, en utilisant notre équipe de production et nos machines internes, que ce soit pour un produit OEM ou nos propres produits.

Concernant l'offre produit, chaque gamme ouvre un nouveau marché cible, mais ne signifie pas toujours de nouveaux produits. Les produits sont disponibles dans toutes les gammes, le cas échéant :



Les différentes gammes ont chacune des outils de vente dédiés tels que des pages produits sur le site internet de Tranquil IT et de 2CRSi, efforts marketing, fiches techniques, cas d'utilisation et formation des partenaires...

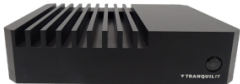
A chaque fois qu'une nouvelle gamme/verticale est identifiée, le même travail sur les outils de recherche et de vente sera effectué, avec par exemple :



Fanless Mini - AMD V2000 Embedded Quad Display - IP51

Our latest Fanless AMD Mini Range offers multiple display ports and AMD Radeon Graphics

The Fanless Mini AMD Ryzen V2000 embedded system offers high-performance computing with its quad-core architecture. With 4x4K display ports and AMD Radeon Graphics supporting Immersive visuals across multiple displays. Its fanless design ensures silent operation and its IP51 rating adds durability in challenging environments. Ideal for applications demanding efficient multitasking and robust graphics capabilities.



Key Features

- Processor: V2516
- Operating Range: -10C to 50C
- Integrated Radeon™ Graphics, supports for 4 x 4K displays
- 1x Realtek 1GbE LAN, 1x Realtek 2.5GbE LAN
- Maintenance free

Key benefits of FANLESS and RUGGED computers

-  No fans obviously means no noise, but it's not the only benefit!
-  No fans allow an important decrease in power consumption, making our products more sustainable!
-  A fanless computer eliminates the risk to draw in dust and dirt from the environment, the cause of potential failures and costly downtime.
-  The absence of moving parts enable our products to resist shocks and vibrations, for an increased reliability.
-  They are built to withstand harsh and constrained working conditions.
-  High Ingress Protection (IP) rating, indicates the protection level of products against both solid and liquids in electrical enclosures.
-  The in-house designed and milled aluminium chassis is optimized for efficient passive cooling and durability. Its conception proved their reliability in extended operating temperatures.
-  The aluminium used for the chassis production is repurposed and recycled, and the production waste is recycled too!

A2crsi Brand

FM-V2000-S1
Version: 2.03



Fanless NUC - Intel 13th Gen Mobile vPro - IP51

Powerful small form factor solution

The Fanless NUC is a compact and rugged PC that supports Intel's 13th Gen i5 and i7 CPUs. It comes equipped with features like Intel's vPro for remote management and Iris® Xe Graphics. With multiple connectivity ports and dual LAN network, this computer provides ample connectivity options.

Due to its small size, the Fanless NUC is perfect for locations where space is limited, such as kiosks or mobile transport applications. Additionally, its fanless design means that maintenance and servicing can be done without any worry or hassle.



Key Features

- Processor: i5 - i7
- Operating Range: -10C to 40C
- Intel vPro
- Dual 2.5GbE LAN
- Maintenance free

Key benefits of FANLESS and RUGGED computers

-  No fans obviously means no noise, but it's not the only benefit!
-  No fans allow an important decrease in power consumption, making our products more sustainable!
-  A fanless computer eliminates the risk to draw in dust and dirt from the environment, the cause of potential failures and costly downtime.
-  The absence of moving parts enable our products to resist shocks and vibrations, for an increased reliability.
-  They are built to withstand harsh and constrained working conditions.
-  High Ingress Protection (IP) rating, indicates the protection level of products against both solid and liquids in electrical enclosures.
-  The in-house designed and milled aluminium chassis is optimized for efficient passive cooling and durability. Its conception proved their reliability in extended operating temperatures.
-  The aluminium used for the chassis production is repurposed and recycled, and the production waste is recycled too!

A2crsi Brand

FN-1380V-S1
Version: 2.03

L'entreprise propose aux clients les produits de son catalogue (produits commercialisés par les partenaires distributeurs ou revendeurs) ou des produits sur mesure dans le cadre de contrats d'OEM (Original Equipment Manufacturer).

L'offre TranquilIT répond aux besoins identifiés dans des applications et des contextes industriels ou de déploiement varié, et plus particulièrement en milieux extrêmes. Tous les produits sont en aluminium ou en cuivre usiné, conçus pour résister aux environnements et aux usages les plus extrêmes (températures extrêmes, environnements industriels, humidité, milieux salins, vibrations, chocs...).



Les produits sont endurcis.

Ils répondent aux contraintes que présente un usage intensif en environnement industriel. Répondant à une classification IP élevée (IP = Indice de protection contre les poussières et l'humidité), ces produits compacts sont conçus pour fonctionner dans des conditions extrêmes de chocs ou vibrations, de températures, d'exposition aux projections liquides... et conviennent parfaitement à un usage embarqué.



Sans ventilateur, silencieux, avec une maintenance limitée.

Les risques de pannes que présentent des pièces mobiles (ventilateurs) sont écartés. Les produits présentent également l'avantage de fonctionner de manière totalement silencieuse.



Conçus pour des plages de température étendues.

Les châssis monocoques en aluminium usiné des produits Tranquil IT sont uniques et conçus pour assurer un refroidissement passif, en dissipant la chaleur émise par les composants électroniques de manière optimale. Ils sont la garantie d'une fiabilité à long terme et permettent un fonctionnement performant couvrant une plage de température étendue.

L'offre catalogue s'articule autour de 3 gammes conçues et fabriquées par les équipes TranquillIT :

Ordinateurs endurcis

- Mini Rugged – AMD Ryzen™



- Mini Rugged – Intel®



- Compact Rugged



- Slim Rugged



Serveur endurci

- Rugged Server



Data center portable

- Microcluster



LES SYSTÈMES ENDURCIS POUR ACCOMPAGNER LA DONNÉE ET L'INTERNET DES OBJETS (IoT)

La « data », le « nouvel or noir », ouvre de nouvelles perspectives au monde industriel. Pour la produire, la capter et l'exploiter, de plus en plus d'outils sont déployés pour de nombreuses activités : l'IoT (Internet of Things, l'internet des objets), la vidéosurveillance, l'affichage numérique, et ce dans des domaines variés, tels que le domaine médical, maritime ou encore militaire.

Pour pouvoir augmenter la production de données et leur exploitation, les clients ont besoin à la fois de puissance de calcul et de stockage.

En effet, de nombreuses données sont produites et captées directement sur le terrain et nécessitent bien souvent un traitement immédiat plutôt que d'être envoyées dans un datacenter pour y être traitées. Les environnements et les besoins sont multiples et spécifiques à chaque client. De plus en plus de moyens de transport (véhicule autonome, ferroviaire ou encore aérien) font appel à des logiciels complexes dont l'information ne peut être traitée par les solutions informatiques classiques qui sont sous-dimensionnées.

La gamme Tranquil IT de « systèmes embarqués » est idéale pour du calcul de proximité (edge computing). Sans pièce mobile, silencieux et d'une conception monobloc

robuste, elle est idéale pour un usage embarqué et peut être mise en place dans n'importe quel environnement, pour recueillir et traiter les données.

Une application spécifique possible : le véhicule autonome. Les informations récupérées par les capteurs doivent être analysées et traitées en un temps record afin de transmettre au véhicule la bonne manœuvre à réaliser, tout en assurant la sécurité des usagers.

Un autre exemple concret ayant nécessité le recours à un produit durci : un client, acteur du secteur ferroviaire recherchait une solution s'intégrant aux cabines de ses trains dans le but d'acquérir des données. Tranquil IT a développé une solution sur-mesure pour cet environnement restreint et contraint par des vibrations et des chocs.

Une autre solution « sur mesure » a été conçue pour l'un des leaders du secteur de l'ascenseur, en OEM et en collaboration étroite avec un des leaders du software sur le marché germanophone, Grassfish. Le besoin initial était de pouvoir alimenter en contenu des écrans placés dans une cabine d'ascenseur, en combinant avec la solution software de Grassfish un système performant faisant au maximum 26mm d'épaisseur. Celui-ci devait en effet se loger derrière l'écran, dans la structure de la cabine d'ascenseur.

Microcluster ou le data center portable



L'informatique a révolutionné la recherche et les process industriels. Le besoin de puissance de calcul se fait de plus en plus nomade et spontané et la souveraineté des données devient un réel enjeu, notamment pour des données sensibles.

De nombreux usages nécessitent de la puissance de calcul mais sans possibilité d'accès à des réseaux et centres de données performants. Certains acteurs de la recherche pétrolière, la construction ou la recherche scientifique se retrouvent dans des lieux hors du commun et ont besoin de puissance de calcul et d'outils informatiques sur place.

Le **microcluster** est un outil versatile répondant à cette typologie de besoin, qui peut être considéré comme un mini data center portable.

Compact, clé en main et peu énergivore, il peut être mis à profit dans des environnements difficiles ou des espaces restreints. Il fournit à ses utilisateurs une grande puissance de calcul et une plateforme idéale pour tous types de logiciels (CRM, ERP, CAO...), tout en garantissant l'intégrité des données qui ne transitent sur aucun réseau : en effet, celles-ci sont directement stockées dans le mini centre de données, garantissant une sécurité accrue.

Le Microcluster répond à un large panel d'usages très diversifiés, parmi lesquels on peut citer :

- Cloud privé et/ou portable ;
- Enseignement et/ou développement de nouvelles technologies ;
- Reprise d'activité au sein d'une entreprise dont l'infrastructure IT a été endommagée ;
- Calcul de rendu graphique couvrant par exemple les besoins des architectes ;
- Vente et démonstration de logiciels sur un salon ou en déplacement client (POC - Proof Of Concept) ;
- Création d'un espace de travail distinct de l'infrastructure IT existante : développement et test logiciel « grandeur nature », VDI, etc ;
- Poste(s) de travail dans un milieu hostile ou n'offrant pas d'infrastructure IT (construction dans une zone reculée, recherche pétrolière en haute mer ou dans le désert...) ;
- Outil de gestion de crise en cas de catastrophe naturelle ou de crise sanitaire (hôpital de campagne, rétablissement d'infrastructure IT à la suite d'un tremblement de terre...).

Explication technique

Le Microcluster répond à une multitude d'applications grâce à sa construction multi-nœuds. Il est facile à déployer car il ne nécessite aucune infrastructure préalable.

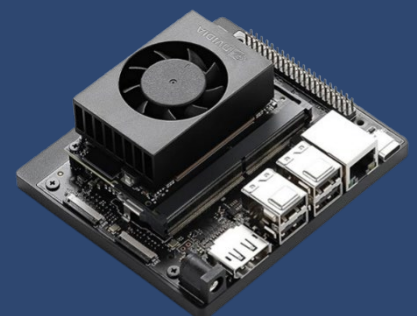
Il est constitué d'une lame de management, de lames de calculs, d'un réseau interne, d'une alimentation, d'une ventilation commune et d'une gestion logicielle des lames, le tout intégré dans un boîtier personnalisable pensé pour être transporté facilement.

Le Microcluster est disponible en plusieurs versions, avec une puissance réseau interne pouvant aller jusqu'à 10 GbE. Il peut être spécialisé pour des tâches de calculs ou graphiques selon les besoins, ou destiné à traiter un flux de données important, tout en restant une solution compacte et facilement transportable.

L'IA EN EDGE. ORDINATEUR ENDURCI EQUIPÉ D'UN SYSTEME JETSON™ DE NVIDIA

Notre PC Compact endurci est un système embarqué puissant dans un petit format, spécialement conçu pour les charges de travail d'intelligence artificielle et de calcul et parfaitement adapté pour de l'Edge Computing (IoT...).

La technologie Jetson ORIN™ de NVIDIA offre de nombreuses possibilités pour des systèmes embarqués dans le but de gérer des charges de travail lourdes. Cette technologie offre une puissance optimale tout en consommant peu d'énergie.



LES PRIX REMPORTÉS PAR 2CRSi

La société 2CRSi est régulièrement reconnue par des prix de l'industrie ; parmi les plus récentes distinctions :

- **2013** : la Société devient Intel® Technology Provider Partner.



- **2014** : la Société remporte le prix de la filière d'excellence numérique Rhenatic Alsace Innovation avec son serveur Hexaphi.



- **2016** : la Société remporte le trophée Alsace Innovation « Enjeux numérique de demain » avec son produit Open-Blade™ et devient partenaire officiel de HGST Inc.



- **2017** : 1er lauréat du Pass French Tech Grand Est.



- **2019** : Les Victoires de la Croissance, attribuées par Croissance Plus, BNP Paribas, KPMG et Le Figaro.



- **2020** : La Société remporte le prix « Infrastructure Numérique Responsable aux « Cas d'Or » pour son offre de serveurs eco-énergétiques.



- 2CRSi est sélectionné par la Commission Européenne pour contribuer à concevoir et fabriquer des systèmes de calcul haute performance (HPC) 100% européens dans le cadre du projet PILOT (Pilot using Independent Local & Open Technology).



- 2CRSi a reçu le Trophée « Alsace Export 2020 » dans la catégorie « Implantation à l'étranger » pour l'ensemble de ses efforts de développement commercial à l'international.



- **2021** :

- La Société est lauréate du programme France relance pour la relocalisation d'activités industrielles électroniques.



- La Société rejoint le pôle EuroHPC et l'ensemble des acteurs de l'industrie souveraine Européenne.



- Les solutions OCtoPus sont officiellement certifiées parmi les 1000 solutions à la meilleure efficacité énergétique par le label Solar Impulse pour participer à la décarbonisation.



- **2023** : 2CRSi a reçu le Trophée du "Développement international" pour sa rapide expansion mondiale et son plan éco-responsable, baptisé "Mission 2027", qui a pour but d'assurer sa croissance et son éco-responsabilité.





1.2 ADIMES

Le cœur de métier d'Adimes repose sur une expertise diversifiée dans l'EMS (Electronic Manufacturing Services), avec un rôle clé dans la fabrication, l'assemblage, le stockage et l'expédition de serveurs.

En tant que sous-traitant pour 2CRSi, Adimes est chargé de produire des serveurs de haute performance qui répondent aux besoins spécifiques de ses partenaires. Cette capacité à offrir des solutions de fabrication personnalisées permet à l'entreprise de s'intégrer dans la chaîne d'approvisionnement technologique de ses clients, leur fournissant des serveurs adaptés à des environnements exigeants.

L'une des principales forces d'Adimes réside dans sa maîtrise des différentes étapes de la chaîne de production. En amont, l'entreprise est responsable de l'assemblage de composants serveur, une étape qui demande précision et expertise technique pour assurer la compatibilité et la performance optimale des produits.

Adimes gère également le stockage de ces serveurs et des composants dans des conditions rigoureuses, garantissant leur disponibilité et leur préparation à la livraison dans des délais maîtrisés. La logistique constitue une autre compétence essentielle de l'entreprise, car elle prend en charge l'expédition des produits finis vers les clients de manière rapide et fiable.

Parallèlement, Adimes est en pleine expansion de ses activités en tant que sous-traitant pour d'autres fabricants de serveurs. Cela fait partie d'une stratégie de diversification visant à élargir sa base de clients et à offrir ses services de fabrication à une gamme plus étendue d'acteurs de l'industrie des serveurs. Grâce à son expertise reconnue et à ses capacités logistiques, Adimes est bien positionné pour répondre aux exigences croissantes du marché des infrastructures IT.

L'entreprise se positionne également comme un distributeur et intégrateur de serveurs pour des marques de renom telles qu'Asus, Supermicro, Gigabyte, Asrockrack, Tyan et Aivres. Grâce à cette approche multi source, Adimes s'assure d'offrir à ses clients une gamme étendue de solutions serveur, adaptée à divers besoins en infrastructures IT.

Adimes accorde une importance particulière aux tests de ses produits afin de garantir un haut niveau de qualité et de fiabilité. Ces tests sont réalisés selon une politique stricte, visant à assurer que chaque serveur ou composant

fabriqué ou distribué réponde aux normes les plus exigeantes du secteur.

L'objectif est de détecter et de corriger tout éventuel défaut avant que le produit ne soit expédié aux clients, ce qui permet d'éviter les retours, les dysfonctionnements ou les interruptions de service pour les utilisateurs finaux.



Avec une nouvelle ligne de production, l'entreprise se tourne vers l'optimisation de ses processus pour améliorer encore son efficacité. En parallèle, elle gère l'ensemble de la logistique, de l'expédition à la réception des colis, ainsi que la gestion des stocks, assurant ainsi un service fluide et fiable à ses clients.

La clientèle cible d'Adimes inclut principalement les revendeurs informatiques et les éditeurs de logiciels, à qui elle propose des solutions serveur personnalisées, en adéquation avec les exigences croissantes du secteur IT.

En associant des capacités de fabrication, d'intégration, de tests et de logistique, Adimes se positionne comme un acteur clé dans la chaîne d'approvisionnement technologique, garantissant à ses clients un service complet et de qualité.

1.3 GREEN DATA

Green Data, fondée en mars 2019, est spécialisée dans l'hébergement de données.

L'entreprise est aujourd'hui le seul acteur à proposer l'hébergement de serveurs utilisant 3 types de refroidissements : air, refroidissement par liquide direct et immersion.

L'infrastructure de Green Data se compose de :

- **1 data center à Nanterre**

- **Une infrastructure HPC composée de :**

- 40 000 cœurs disponibles en France
- Une plateforme DLC (direct liquid cooling) de 1,5 MW
- 1 MW d'immersion cooling (10 bacs d'immersion, soit le plus grand parc en Europe)
- Solutions d'hébergement OCP (21") en Air, refroidissement DLC et Immersion

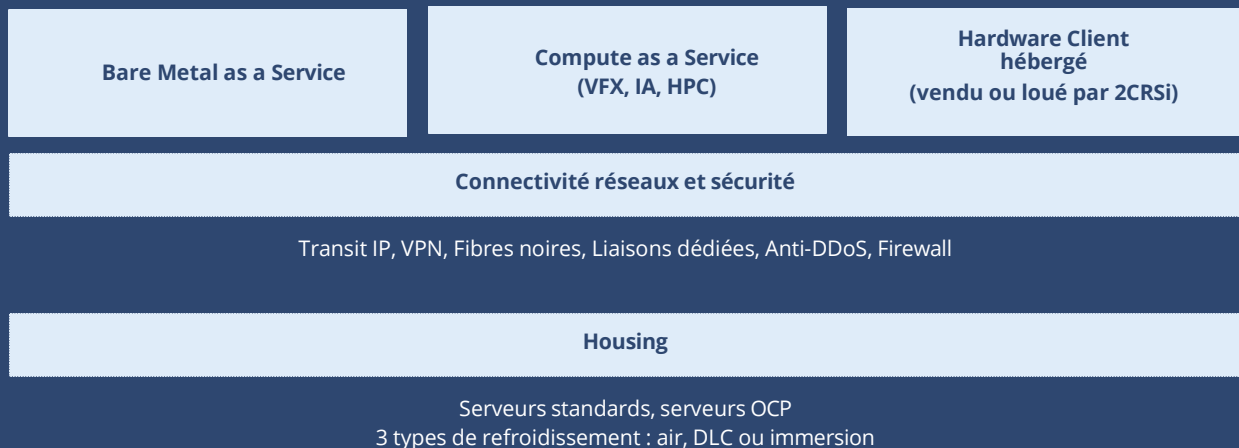
- **Une offre réseaux regroupant**

- Un réseau de fibres optiques reliant les principaux datacenters d'Ile-de-France
- Les connexions vers les principaux fournisseurs d'accès Internet et points de peering français

- **Une offre de services à la carte :**

- Hébergement (housing)
- Réseaux
- Bare Metal à la demande
- HPC as a Service
- AI as a Service





LA VALEUR AJOUTÉE DE GREEN DATA

UNE VISION INNOVANTE POUR DES SOLUTIONS OPTIMALES TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT



Green Data met aussi son expertise au service de ses clients qui ont des besoins ponctuels en puissance de calcul, simulation pointue, test d'un logiciel ou encore dans l'hypothèse d'un pic d'activité sur le parc informatique existant. Ainsi, le client peut combler ses besoins sans être contraint d'investir des montants parfois importants compte tenu de la durée d'utilisation.

Par exemple, pour réaliser des rendus de plus en plus réalistes (image 3D), certains clients de l'industrie du

cinéma ou de la publicité ont recours à des puissances de calculs de plus en plus importantes. Leurs ressources propres de calcul étant limitées, pour des projets spécifiques ou ponctuels (production d'un dessin animé, publicité, présentation d'un nouveau produit), ils ont besoin d'une puissance de calcul ou de stockage supplémentaire.

Green Data dispose donc d'un éventail de solutions clé en main, livrables rapidement et totalement adaptées à ces

besoins (baies précâblées avec des serveurs complets connectables au réseau du client).

Enfin, Green Data offre des solutions entièrement sur mesure, aussi bien en termes de serveurs (grâce aux solutions sur mesure 2CRSi) qu'en termes d'hébergement (de la possibilité de disposer de cages privatives à la mise au point d'algorithmes de calcul optimisés).

1.4 VERTE STORAGE

Verte Storage est basé dans l'État de New York, aux États-Unis, plus précisément à proximité de grandes villes comme New York City, ainsi qu'à environ 30 minutes de la frontière avec le Vermont et 40 minutes de Montréal, au Canada. Cette position stratégique au cœur du hub énergétique du nord-est de l'Amérique nous permet de bénéficier d'un approvisionnement en énergie renouvelable.

LA VALEUR AJOUTÉE DE VERTE STORAGE

Notre cœur de métier avec Verte est d'être un fournisseur de solutions de Cloud IA utilisant uniquement l'énergie hydraulique des chutes du Niagara pour alimenter l'électricité du bâtiment.

Nous mettons l'accent sur notre infrastructure cloud « green », qui vise à minimiser notre empreinte carbone et celles de nos clients tout en maintenant une performance de haut niveau. Des solutions d'hébergement cloud privé et public, aux environnements de travail virtualisés pour de la VFX, ce Cloud IA est pensé pour s'adapter aux besoins exigeants des entreprises modernes.

Ce cloud repose donc sur des principes de durabilité. Le data center est équipé de technologies avancées permettant de garantir une haute performance tout en maintenant des coûts énergétiques faibles et en minimisant les émissions de CO2. Ce positionnement en faveur du développement durable est renforcé par des offres adaptées aux entreprises cherchant à réduire leur impact environnemental tout en profitant des dernières innovations technologiques.

LES SERVICES

En termes de services, nous proposons des solutions cloud flexibles permettant aux entreprises de dimensionner leurs infrastructures en fonction de leurs besoins croissants ou changeants. Cela inclut l'accès à des plateformes de virtualisation performantes qui facilitent la gestion à

Green Data est aujourd'hui le seul acteur Européen capable d'offrir des services de collocation de serveurs en Data Center utilisant 3 sortes de refroidissement : Air standard et OCP, Direct Liquid Cooling (DLC) en circuit eau et enfin en Immersion mono phasique.

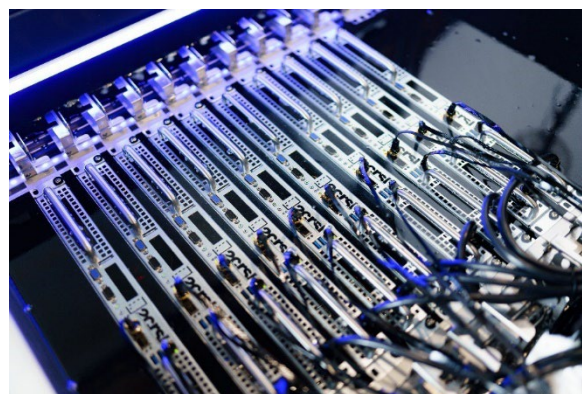


distance des environnements de travail, permettant aux équipes de travailler de manière sécurisée et efficace, indépendamment de leur localisation.

Nos clients peuvent également bénéficier de services de sauvegarde et de reprise après sinistre. Cela permet de protéger les données critiques contre les pannes imprévues ou les catastrophes, assurant ainsi une continuité des activités même en cas de dysfonctionnement majeur. Les solutions de sauvegarde sont conçues pour être automatisées et facilement restaurables, minimisant ainsi le temps d'arrêt en cas d'incident.

Nous sommes équipés de cartes graphiques de dernière génération comme les GPU H100/H200 et L40S de NVIDIA, ou AMD Instinct MI300X, pour l'entraînement et l'inférence de modèles IA, ainsi que des solutions de rendering graphique pour la réalité augmentée/virtuelle et la visualisation scientifique.

Afin de refroidir les composants dernier cri poussés à pleine puissance, ce data center est refroidi par air et par immersion ; cette technique de refroidissement améliorant l'efficacité des GPU et réduisant l'impact environnemental de notre infrastructure.



2. MISSION, VISION, STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

MISSION

Les récents événements liés au marché de l'intelligence artificielle représentent une nouvelle révolution industrielle, à l'image de celle qu'a pu provoquer Internet. Du commerce à l'énergie en passant par la finance, la santé ou la culture, tous les secteurs de l'activité humaine sont aujourd'hui de gros consommateurs de données numériques et la tendance est à l'automatisation de nombreuses tâches.

Depuis début 2022, l'IA ne fait que de s'améliorer et se démocratiser et provoque une demande toujours plus élevée de composants suffisamment puissants pour gérer les tâches lourdes de logiciels d'IA.

Depuis 2023, la demande et l'utilisation d'applications nécessitant une forte puissance de calcul, telles que ChatGPT, Gemini, Midjourney ou Runway, ont explosé, et l'infrastructure n'a pas pu suivre le rythme, même avec l'arrivée de nombreux nouveaux acteurs sur le marché.

Le marché de l'IA en tant que service (AlaaS) a connu une croissance significative ces dernières années. Évalué entre 6 et 8 milliards USD en 2022¹, il devrait atteindre environ 155,31 milliards USD d'ici 2032, reflétant un taux de croissance annuel composé (CAGR) compris entre 36 % et 38 % de 2023 à 2032.

Pour pouvoir gérer une telle quantité de données instantanément à travers le monde entier, les infrastructures doivent dorénavant être pensées et construites avec un seul objectif en tête : être capable de répondre aux demandes exigeantes de l'IA tout en amoindrissant son impact énergétique.

Pour rappel, si les centres de données du monde formaient un pays, il serait le 6ème pays au monde le plus consommateur d'électricité. D'après certaines analyses, le secteur du numérique pourrait générer autant d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que le transport aérien en 2040.

Aujourd'hui, le numérique représente 2% des émissions de GES de la France, soit 15 MtCO₂eq ; sur la base d'une croissance anticipée de 60% en 20 ans, il pourrait atteindre 24 MtCO₂eq d'émissions en 2040, soit 7% des émissions anticipées pour la France.

Dans ce contexte où la donnée numérique prend chaque jour plus de poids, 2CRSi est fière d'avoir pour mission de « **Concilier informatique et planète** ».

Cette conciliation passe par des solutions technologiques

- Moins consommatrices d'énergie,
- Mieux adaptées aux besoins du client,
- Optimisées en termes de composants et de ressources nécessaires pour les produire

En parallèle, la reprise des risques géopolitiques, sociaux, pénuries de matières et d'énergie, n'a fait que renforcer l'urgence d'une fabrication et d'intégration plus souveraine, quel que soit le client final.

En effet, loin de recentraliser sur un seul pays pour l'export, la vision du Groupe est d'accentuer la proximité client :

- Éviter les transports polluants inutiles
- Être plus agile
- Assurer la souveraineté et respect des nations en garantissant les retombées technologiques, sociales et économiques sur leurs territoires.

Le développement de notre filiale nord-américaine 2CRSi Corp est l'aboutissement de cette mission de se rapprocher du client. Les divisions étatsunienne et canadienne du groupe 2CRSi travaillent pour ajouter à notre parc de centres de données des infrastructures équipées pour supporter les charges de travail de l'IA et réduire l'impact énergétique.

Ces dernières utilisent des énergies plus vertes et/ou réinjectent la chaleur fatale dans des quartiers résidentielles et des bâtiments ou encore l'utiliser à des fins agricoles pour soutenir les agriculteurs.

Des projets d'envergure, auxquels nous contribuons, sont déjà en cours de développement sur le sol européen.

VISION

Au cours des 10 dernières années, le paysage concurrentiel du marché des serveurs a connu une refonte.

Les acteurs traditionnels tels que HP, Dell et IBM ont connu une baisse significative de leur part de marché au niveau mondial, permettant ainsi l'émergence de nouveaux acteurs.

Ainsi, selon Gartner, ces acteurs (HP, Dell et IBM) représentaient à eux trois près de 75% du marché mondial en 2012. Leurs parts de marché cumulées ne représentent plus que 52% des revenus mondiaux du marché des serveurs à fin 2017 et moins de 36% fin 2024, malgré les efforts de ces acteurs pour défendre leurs parts de marché en rachetant certains concurrents émergents.

Cette modification du paysage concurrentiel résulte de plusieurs facteurs :

- **L'émergence d'acteurs chinois tels que Inspur ou Huawei.**

L'arrivée de ces nouveaux acteurs est le résultat de la politique du gouvernement chinois qui veut se doter d'acteurs nationaux à même de fournir des solutions pour la demande domestique et qui ne soient pas dépendants

¹ Sources: Precedenceresearch, Grandviewresearch, Businessresearchinsights, Mordorintelligence, Statista.

d'acteurs étrangers, notamment pour des raisons de sécurité des données.

- **L'intégration verticale et l'introduction de nouveaux standards de conception des serveurs par les géants du Web et du cloud tels que Google, Microsoft ou Meta:**

Lassé par les offres produits des grandes marques généralistes ne répondant pas à ses préoccupations, Meta lança en 2011, un nouveau projet dédié à faire évoluer la conception des serveurs, l'OCP (Open Compute Project). Développé dans une logique d'optimisation des coûts d'exploitation des infrastructures informatiques, cette initiative repose sur un standard ouvert à tous et un cahier des charges auquel tous peuvent répondre. Le principal changement est dogmatique : ce n'est pas l'offre qui conduit le marché mais la demande qui guide l'offre des constructeurs. Ainsi, le 10 mars 2015, Meta annonça avoir déjà économisé plus de 2 milliards de dollars U.S. sur ses coûts d'infrastructure en trois ans grâce à l'OCP.

- **Le marché du Cloud est également un axe fort pour 2CRSi, en particulier dans les domaines du IaaS/PaaS et du Edge Computing.**

La société cible une infrastructure efficace et personnalisée pour les besoins en cloud de haute performance et pour les applications à faible latence, dotée des meilleures solutions de refroidissement issues de notre R&D. L'Edge Computing est la technologie qui rapproche le traitement des données de l'endroit où elles sont générées, elle est devenue essentielle pour des applications sensibles aux délais comme l'IoT et l'IA. En collaboration avec des partenaires industriels, 2CRSi participe à plusieurs projets français ou européens, visant à créer des centres de données souverains, performants et économes en énergie, combinant innovations matérielles et logicielles pour des solutions durables dans les infrastructures cloud et edge du futur.

- **L'émergence de l'Intelligence Artificielle**

2CRSi envisage un rôle central et ambitieux dans le marché des serveurs dédiés à l'intelligence artificielle (IA). En développant des serveurs hautement performants et optimisés pour des charges de travail IA intensives, comme le modèle Godi 1.8ER-NV8 équipé de GPU NVIDIA H200, 2CRSi se positionne parmi les acteurs capables de répondre aux besoins croissants de calcul de grandes entreprises et de centres de données. Cette stratégie inclut l'intégration de technologies avancées de refroidissement liquide pour réduire la consommation d'énergie, un avantage compétitif face aux défis d'efficacité énergétique dans l'IA.

L'entreprise vise également une expansion notable dans les marchés nord-américains et asiatiques, en capitalisant sur la demande pour des solutions capables de traiter les modèles d'IA générative et de langages volumineux (LLMs). En 2024 et au-delà, 2CRSi continue d'innover et de produire des serveurs personnalisés, tout en renforçant ses partenariats stratégiques, notamment avec NVIDIA, afin de soutenir cette vision de croissance durable et d'innovation sur le marché de l'IA.

- **Le besoin de services.**

Seuls les plus grands géants de l'internet disposent aujourd'hui d'équipes pléthoriques, capables de gérer en autonomie la définition et la mise en œuvre de leur infrastructure de serveurs. Pour le reste de l'économie, la possibilité de bénéficier de services est essentielle : certaines sociétés n'ont besoin que de simples services d'installation et de maintenance et d'autres valorisent la possibilité de disposer d'une solution clé en main, hébergement compris, et de bénéficier de conseil pour optimiser leurs choix d'application, leurs algorithmes ou leurs coûts de licence.

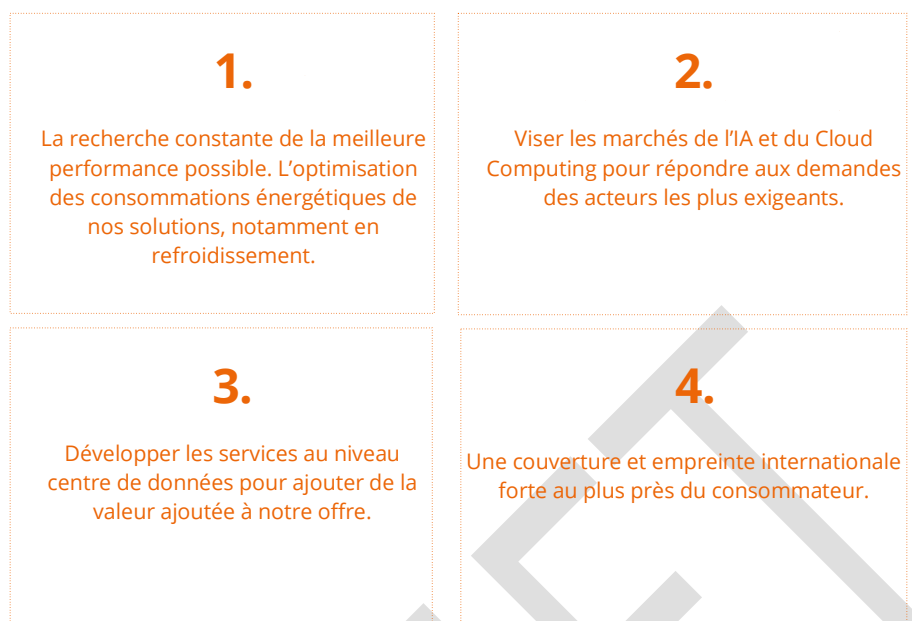
- **L'évidence du Green IT.**

La prise en compte de l'enjeu environnemental représenté par la croissance des centres de données et l'émergence de l'IA favorisent les acteurs qui, comme le Groupe 2CRSi, proposent des solutions réduisant la consommation énergétique : en réduisant la quantité d'électricité nécessaire au fonctionnement des serveurs donc la quantité de chaleur générée par ces derniers, on induit une baisse supplémentaire de la consommation énergétique servant au refroidissement. Ou encore en choisissant d'autres techniques de refroidissement que celle en air traditionnelle, comme le refroidissement par liquide ou par immersion qui permet une amélioration systématique des performances tout en réduisant les coûts énergétiques.

Ces orientations conduisent à l'émergence d'un paysage concurrentiel modifié, dans lequel les acteurs traditionnels, toujours présents avec de fortes parts de marchés, sont concurrencés par des acteurs qui sont à la fois plus agiles opérationnellement et proposent des solutions avec un coût total de possession (total cost of ownership) optimisé, une empreinte carbone réduite et une production locale.

L'ambition de 2CRSi est d'être un acteur de référence de l'IA, le HPC et du Green IT, notamment en immersion, et de faire de ces solutions la nouvelle norme du marché et ainsi entrer dans le top 10 des ventes de serveurs informatiques.

STRATÉGIE



LA RECHERCHE CONSTANTE DE LA MEILLEURE PERFORMANCE POSSIBLE.

Evoluant au sein d'un environnement ultra concurrentiel avec des acteurs mondiaux déjà établis, 2CRSi ne peut concourir sur des offres trop génériques. L'expérience du sur-mesure a ainsi permis au Groupe d'innover et d'être en avance de phase sur des niches à haute valeur ajoutée.

Ces niches permettent ainsi de placer des solutions aux marges plus importantes auprès de clients récurrents et plus exigeant dans leur choix technologique :

- Les serveurs et solutions utilisant des accélérateurs, type GPU ou FPGA, présent dans le milieu des télécommunications et de l'Intelligence Artificielle.

1. L'innovation technologique

Depuis la création de 2CRSi, l'innovation est une part essentielle de son ADN. Cette innovation permet à la Société d'offrir des solutions différentes et parfaitement adaptées aux besoins de ses clients.

Dès 2006, la Société s'est dotée de capacités de conception en mécatronique et en intelligence économique dans le secteur des serveurs et de l'informatique industrielle.

Depuis 2013, le Groupe a structuré ses efforts de recherche et développement, en accroissant les champs d'actions de ses équipes d'ingénieurs. Aujourd'hui, le développement de nouvelles solutions 2CRSi est porté par :

- Les serveurs haute densité de nœuds pour le calcul scientifique et/ou les hébergeurs et services cloud.
- Les serveurs haute densité de cœurs de calcul, très présents dans le milieu du HPC et de la simulation.
- Les serveurs haute fréquence, majoritairement présents dans le milieu du trading et de la haute inférence en Intelligence Artificielle.
- Les infrastructures et solutions sur mesure, cœur de métier de 2CRSi, conçues et développées pour les clients les plus exigeants.

- Une équipe en charge de l'architecture et de la conception des serveurs,
- Une équipe de docteurs, ingénieurs et techniciens dédiés à la mécatronique et la thermodynamique,
- Une équipe spécialisée en électronique et en logiciels embarqués,
- Une équipe de recherche appliquée travaillant sur les évolutions majeures sur les sujets énergétiques.

Depuis cinq ans, les nouvelles technologies développées par 2CRSi ont résulté d'efforts en vue de réduire la consommation d'électricité des serveurs ainsi que leur coût économique et écologique grâce :

- À la mutualisation des systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique des serveurs ;

- Au pilotage intelligent des ventilateurs par un serveur dédié à la surveillance de l'activité des serveurs ;
- Au maintien du fonctionnement des serveurs malgré la défaillance d'un ou plusieurs éléments.

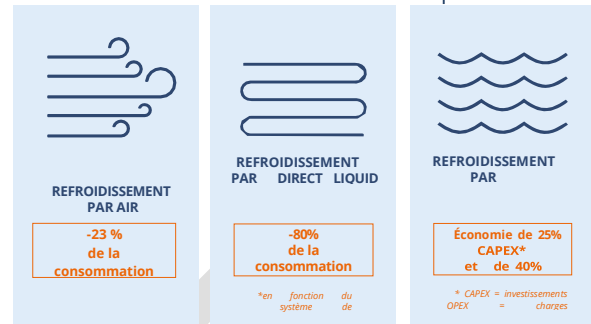
Ainsi, les premiers serveurs de la gamme OCtoPus permettaient dès 2017 d'économiser 23% de consommation électrique par rapport à des serveurs concurrents équivalents. Aujourd'hui, 2CRSi offre des gains de consommation électrique, aussi bien dans l'air, qu'en immersion (les serveurs sont plongés dans un bac contenant un liquide diélectrique) qu'avec une technologie de direct liquid cooling (les composants les plus chauds sont refroidis par des thermoblocs dans lesquels circule un liquide).

Au-delà des gains de consommation électrique, les équipes 2CRSi ont aussi permis de réduire le coût d'acquisition des serveurs grâce à la suppression de tous les composants inutiles, à la mutualisation des ventilateurs et alimentations ou encore l'utilisation de matériaux reconditionnés.

Enfin, les serveurs 2CRSi permettent de faciliter le travail de maintenance grâce à un accès à toutes les connexions côté

« cold corridor » et de réaliser ainsi des économies supplémentaires en phase d'exploitation.

Les travaux réalisés jusqu'ici ont permis de concevoir des serveurs avec une consommation électrique réduite de



40% à 60% en immersion. Les économies substantielles permises par ces technologies représentent la première étape des recherches de 2CRSi sur le sujet énergétique.

Aujourd'hui, le Groupe permet aussi à ses clients de recycler la chaleur fatale produite par les serveurs, par exemple pour chauffer de l'eau. Demain, les équipes auront pour ambition de réutiliser cette chaleur pour produire de l'électricité.

2. L'élargissement de l'offre

a) Elargissement de l'offre de serveurs

En étant capable de répondre à des besoins spécifiques avec une réponse sur mesure, 2CRSi s'est rapidement adressée à une clientèle haut-de-gamme qui utilise l'informatique au cœur de sa propre offre de services (simulation de vol, jeux vidéo, cloud, recherche universitaire, modélisation géologique, etc.).

Ce positionnement initial, s'il démontrait la force de l'innovation de 2CRSi, présentait certaines contraintes pour la croissance de la Société à court ou moyen terme :

- Les grands donneurs d'ordres étaient réticents à confier des commandes à des acteurs de petite taille
- Pour assurer une croissance robuste et régulière, 2CRSi devait diversifier son portefeuille clients

b) Elargissement de l'offre avec des solutions complètes et des services

Afin de répondre aux besoins des clients, 2CRSi entend proposer plus que des produits. Le Groupe a ainsi développé sa capacité à vendre des solutions complètes comprenant les éléments applicatifs ainsi que les services dont le client pourrait avoir besoin : location de puissance de calcul et de stockage des données, installation, maintenance, formation, etc.

- La conception et la fabrication de serveurs informatiques écoénergétiques, de stations de travail, de solutions de stockage et de serveurs durcis (edge computing)
- L'intégration et la distribution à valeur ajoutée
- La vente de solutions informatiques complètes et la prestation de services (conseil, conception, installation) de solutions informatiques complètes (hardware et centre de données).
- Les services d'hébergement et de location de puissance de calcul et stockage de données.

Les équipes du Groupe sont également de plus en plus sollicitées par de grandes entreprises afin de leur fournir des prestations de conseil ou de diagnostic en amont de phases d'investissements en nouvelles infrastructures IT afin d'optimiser leur fonctionnement et leur budget global de fonctionnement (y compris leur budget de licences de logiciels).

Le 30 janvier 2024, dans un communiqué de presse, nous avons annoncé un contrat à hauteur de 610 millions de dollars américain avec un opérateur de data center possédant plusieurs sites en fonctionnement ou en cours de fabrication à travers les Etats-Unis.

Le Groupe comprend quatre activités majeures établies ayant chacune un positionnement clair :

Ce contrat nous a permis de renforcer notre position sur le continent nord-américain et de développer notre branche infrastructure dans un pays où la demande est élevée.

Ces data centers sont de « nouvelle génération », conscients de l'environnement et de l'impact de tant de puissance sur notre planète. L'utilisation de la chaleur générée par les serveurs sera réinjectée dans le chauffage

de quartier ou encore dans l'agriculture pour diverses utilisations. Enfin, afin d'alimenter les bâtiments, le projet vise à utiliser le plus possible de l'énergie renouvelable plus propre comme de l'énergie hydraulique ou solaire.

3. Une couverture internationale élargie dans une approche multi-locale

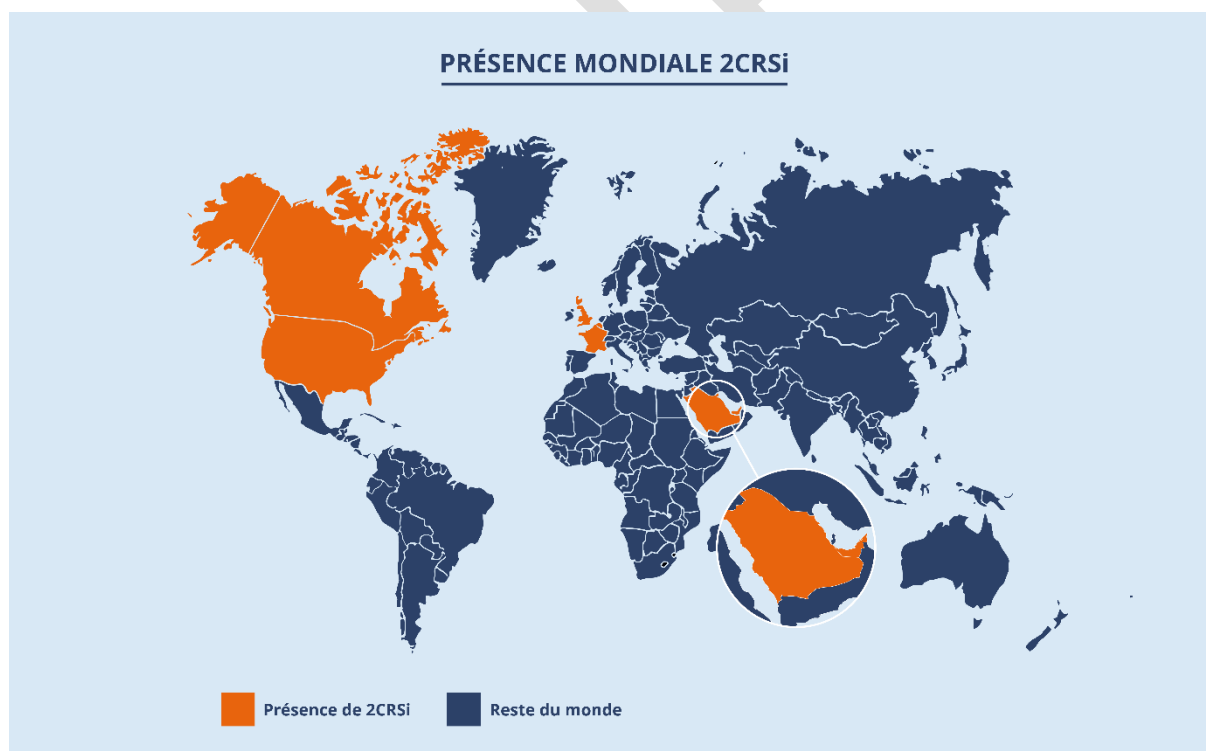
2CRSi a pour objectif de répondre aux besoins de ses clients à l'international afin de leur offrir la possibilité d'accéder à des équipes techniques locales mais également d'anticiper les obstacles réglementaires (normes techniques, droits de douane et autres barrières à l'entrée). De nombreux clients ont besoin de cet accompagnement dans de nouvelles zones géographiques.

Par exemple, les éditeurs de logiciels pour qui le Groupe réalise des appliances spécifiques souhaitent que le Groupe leur propose des services identiques quelle que soit leur zone géographique. De même, les clients du Groupe issus du monde militaire, ont besoin d'un partenaire qui puisse projeter leurs équipes au-delà des mers et des continents, en parlant la même langue avec les mêmes méthodes de travail.

Cette volonté d'accompagner les clients a toujours guidé les nouvelles installations du Groupe à l'international. Il reste le principal vecteur de cette stratégie.

La vocation du Groupe est d'être une entreprise multi-locale, avec des sites de production proches des marchés visés. Cette vision a pour but de mieux servir les clients grâce à la réactivité d'équipes locales compétentes et à l'intérêt stratégique de disposer de solutions produites localement. De plus, elle participe à accroître la perception par les collaborateurs du sens de leur travail dans la mesure où le client est une entreprise implantée dans leur région.

Enfin, elle contribue au développement des territoires où le Groupe est implanté avec un effort de formation d'équipes locales et de développement de l'emploi local.



Au-delà des positions actuelles, 2CRSi continue d'élargir sa couverture à de nouveaux marchés à fort potentiel afin d'y prendre des parts de marché, en particulier auprès des acteurs de l'intelligence artificielle, du HPC et du cloud.

Ainsi, le Groupe étend sa présence géographique à de nouveaux pays. Ces zones de chalandises ont certains

points communs : un besoin exprimé en Cloud AI, des espaces disponibles, une température moyenne basse...

En parallèle de son expansion propre, 2CRSi a décidé de continuer à développer sa présence commerciale en élargissant ses canaux de distribution via des entreprises de renom comme Boston Limited, Source Code, TD Synnex, Nexttron ou encore Avnet.

CROISSANCE EXTERNE

Lors de son introduction en bourse, 2CRSi a indiqué que la croissance externe était un axe de développement important.

En 2023, avec la cession de Boston Limited, le Groupe 2CRSi s'est reconcentré sur son cœur de métier et développe la

prestation de services liés directement à la vente de ses serveurs.

Aussi, depuis 2020 avec l'acquisition de Green Data et du site de Rouses Point aux Etats-Unis, l'entreprise développe sa branche infrastructure data center.

INVESTISSEMENTS IMPORTANTS EN COURS

Il n'y a pas d'investissement significatif pour lequel des engagements fermes ont déjà été pris.

PERSPECTIVES 2024/2025

L'avènement de l'IA, et par conséquent la nécessité pour les acteurs industriels de créer des composants toujours plus puissants, permet à 2CRSi de se démarquer grâce à ses serveurs moins énergivores et son expertise en matière de refroidissement. Ces connaissances attirent une clientèle spécialisée, de par le monde, notamment en Asie et en Amérique du Nord.

2CRSi dispose d'atouts indéniables dans ce contexte :

- Un nouveau serveur conçu expressément pour (et non pas adapté à) l'immersion diphasique, l'Atlas 1.8GG.
- Un nouveau serveur Godi 1.8 équipé de H200, les nouvelles cartes graphiques de NVIDIA pour l'IA.
- De nouvelles offres pour des solutions complètes en IaaS/PaaS particulièrement conçues pour les infrastructures Cloud et IA en Cloud.
- Une révision de notre gamme de serveurs « mainstream » Mona avec les nouvelles générations de composants.
- Une spécialisation en récupération et réutilisation de la chaleur fatale produites par des composants.
- Une croissance continue en R&D, co-financée avec l'Europe et la France, en co-développement avec des partenaires industriels Européens et/ou Français.
- Une stratégie du « Made in Local », toujours plus proche des marchés visés, qui permet de réduire les coûts et les délais d'approvisionnement, tout en respectant la souveraineté avec le développement d'une filiale nord-américaine.
- Un développement de produits au cœur de la préoccupation des clients : plus vertueux écologiquement pour être plus vertueux financièrement.



3. RECHERCHE ET INNOVATION

La Recherche, le Développement et l'Innovation (RDI) sont inscrits dans l'ADN de 2CRSi et sont les outils phares de l'entreprise, permettant de relever les défis technologiques du monde de l'industrie informatique.

Dès sa création, la Société se spécialise dans l'ingénierie, puis développe à compter de 2006 des produits sur mesure. La Société amorce en 2014 des recherches sur les sujets électroniques (transport de puissance et d'informations) puis logiciel (logiciel embarqué et systèmes distribués) en 2015 ; elle travaille en 2016 sur des développements liés à l'énergie et depuis 2018 sur les solutions de refroidissement. Aujourd'hui, nous sommes l'un des rares fabricants à maîtriser totalement les 3 types de cooling (Air, DLC, Immersion mono et désormais biphasique), avec de nombre de retour client qui viennent exprimer leur satisfaction à l'usage.

L'ambition et le succès de 2CRSi sont de pouvoir proposer des produits novateurs et plus exigeants, pour obtenir une plus grande densité de stockage et de performance, ceci tout en ayant à cœur de nous orienter vers plus de frugalité, qu'elle soit énergétique ou en ressources naturelles.

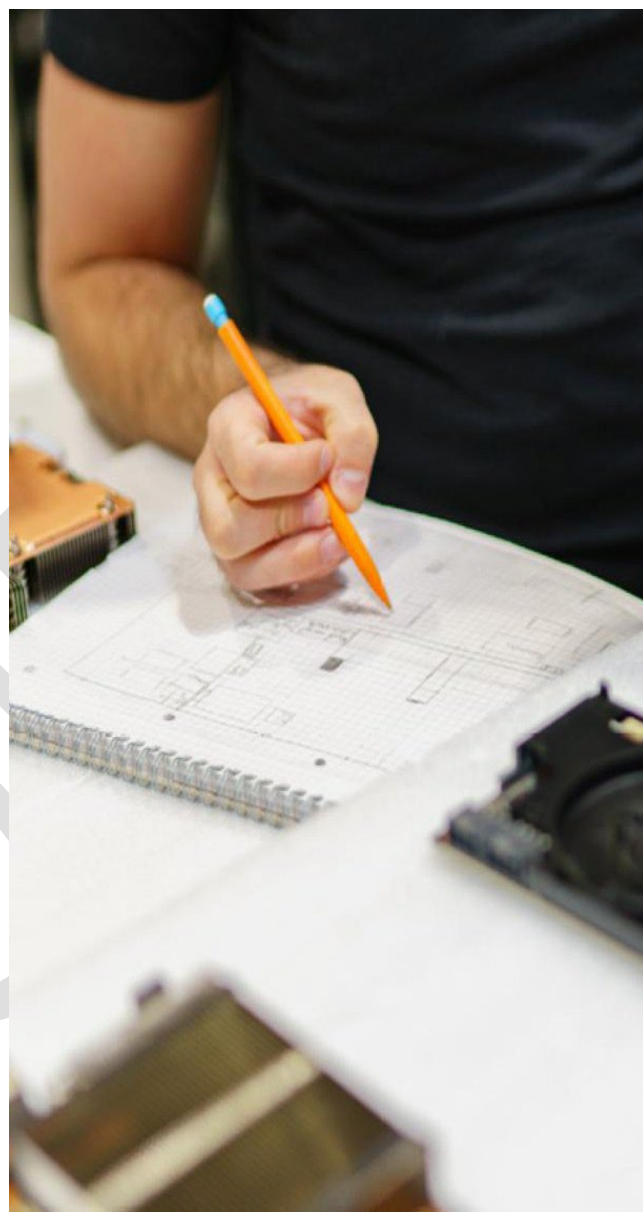
Les compétences à l'œuvre en matière de R&D et d'innovation dans le Groupe s'articulent essentiellement autour de spécialités telles que la mécanique, l'écodesign, la thermique/thermodynamique, l'électronique/électronique embarquée, l'innovation, les méthodes, la simulation et le prototypage rapide. Forts de ce large savoir-faire technique et scientifique, les docteurs, ingénieurs et techniciens de 2CRSi relèvent des défis plus ou moins complexes qui, même s'ils s'inscrivent généralement dans des travaux de recherche appliquée ou de développement expérimental, sont aussi l'objet de recherches plus poussées pour la conception de produits ou de systèmes dont la perspective est celle de l'innovation de rupture.

La mission de notre équipe R&D : offrir aux clients des produits toujours plus innovants et performants, écoconçus et répondants à leurs juste(s) besoin(s).

LA R&D AU CŒUR DE 2CRSi

L'équipe R&D est composée d'une vingtaine de personnes qui travaillent sur des projets ciblés avec des jalons précis et des objectifs clairement identifiés. Une partie des développements réalisés est aussi le résultat d'une certaine forme de sérendipité : parfois, une recherche précise permet la découverte d'une solution technique ou technologique adaptée à un autre besoin ou usage que celui identifié de prime abord. Ces recherches deviennent alors un nouvel axe de développement avec de nouveaux jalons. Cette agilité est aussi une force d'une équipe R&D dynamique et plurielle comme celle de 2CRSi.

Dans la démarche de R&D de 2CRSi, l'empirisme tient une place importante : nous recherchons, simulons, développons, nous concevons, sur des bases théoriques,



scientifiques, mais nous continuons aussi beaucoup à expérimenter et à tester des solutions par le jeu d'essais-erreurs-réussites, ceci dans nos laboratoires d'électronique ou de mécanique, dans la plus pure tradition d'une ingénierie ingénieuse.

Ainsi, pour mener à bien les travaux de R&D, 2CRSi dispose de laboratoires de test et d'électronique et d'un atelier de prototypage rapide qui continuent à être améliorés et équipés afin d'avoir à disposition toujours plus d'équipements adaptés à la conception de serveurs fiables et innovants. Nos efforts de recherche et développement sont ainsi supportés par des outils nous permettant d'avoir la parfaite maîtrise technique et pratique de nos travaux.

L'INNOVATION CHEZ 2CRSi

Sur un marché qui connaît des obsolescences rapides et marquées, notre innovation est au cœur de l'« Ouragan perpétuel de destruction créatrice » de Joseph Schumpeter : les nouvelles innovations entraînent l'obsolescence et la disparition des anciennes. Ces progrès techniques et technologiques rapides, animent notre passion.

NOS LEVIERS

La pluridisciplinarité et le pluriculturalisme sont nos principaux leviers. C'est dans un mode projet et avec un processus d'idéation que les quatre différentes divisions RDI coopèrent au quotidien.

En outre, les différentes divisions de RDI interagissent fortement avec les autres départements de l'entreprise, tels que la production, le marketing ou le commerce afin de bénéficier de leurs retours d'expérience pour le développement de nos futures gammes de produits ou systèmes sur mesure.

L'ÉCO-CONCEPTION

Nos recherches et développements visent à plus de sobriété sur toute la chaîne de valeur de conception et de fabrication de nos produits. Notamment, une réflexion couvrant tout le cycle de vie et des recherches sur le bilan carbone ou plus généralement l'impact écologique des serveurs 2CRSi. La frugalité énergétique de nos produits et systèmes, de même que la réutilisation de la chaleur fatale,

Si on associe fréquemment R&D et innovation à la technologie, elles peuvent tout aussi bien être organisationnelles, sociétales, sociales, marketing... Ainsi, une partie de l'équipe innovation consacre 50% de son temps à des recherches qui touchent, plus qu'à la technologie, à l'amélioration de la production, de la qualité, de l'organisation, des processus... Cette part est importante pour préparer la croissance de l'entreprise et sa capacité à servir plus de clients de grande taille.

Enfin, un point-clé est le maintien de nos équipes au plus haut niveau de compétence et de connaissance en empruntant trois voies : la veille technologique, la formation continue (séminaires, MOOCs, formations) et les activités d'enseignement (certains de nos collaborateurs RDI enseignent en université et en école d'ingénieurs des disciplines telles que l'électronique hardware/software ou l'innovation).

sont des incontournables de nos développements et recherches. La préservation des ressources naturelles (matières premières diverses, terres rares...) est aussi entrée dans nos préoccupations avec de premières investigations menées sur l'intégration de matériaux biosourcés.

LA RECHERCHE DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Le développement des technologies souveraines (HPC/IA/ML) revêt une importance stratégique pour la France et l'Europe. Sans souveraineté numérique, nous deviendrons soumis ou dépendants de technologies et des entreprises qui les contrôlent, voire des pays fournisseurs qui pourraient avoir des intérêts divergents avec nous. Une tendance de dépendance qui s'accroît avec le développement des algorithmes, des objets connectés et de l'intelligence artificielle. Ces technologies sont davantage régies par des standards techniques déterminés par les ingénieurs informatiques que des normes juridiques édictées par les États.

En outre, de lourds enjeux économiques et industriels résultent de la dépendance de l'économie mondiale au secteur numérique. L'exploitation de la masse de données collectées (big data), agrégées et traitées par des algorithmes, permet de probabiliser, voire d'orienter, le comportement des consommateurs et des clients, ce qui ouvre des perspectives immenses : adaptation en temps réel de l'offre commerciale, révolution des démarches publicitaires et marketing, comparaison des prix, gestion des stocks, etc. Il est donc important pour les organisations



et entreprises françaises de garder la main sur leurs données et de garder une visibilité sur leurs mouvements.

Par ailleurs, la nécessité d'avoir des calculateurs souverains capables de traiter en temps réel à l'énorme quantité de données est également capitale pour la sécurité et la défense nationale.

Au travers des projets du programme (H2020), l'Europe a tracé le chemin vers un écosystème logiciel HPC ouvert, et elle s'attelle à développer l'écosystème « matériel » européen et/ou ouvert pour s'assurer une nécessaire

souveraineté dans le domaine des microprocesseurs, notamment vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine.

C'est dans ce contexte que 2CRSi s'inscrit dans des projets collaboratifs nationaux et européens tels que The European PILOT, ODYSSAI et ReNESENS. Ces projets sont au cœur de la souveraineté numérique permettant ainsi de doter les citoyens français et européens de solutions souveraines et sécurisées. A travers le projet The European PILOT, 2CRSi contribue au Calcul HPC pré-exascale

souverain et à jeter les bases d'une indépendance technologique à long terme, at à travers le projet ReNESENS, soutenu par France 2030, 2CRSi codéveloppe une solution de Cloud souverain et écoresponsable. Le projet ODYSSAI permettra d'accélérer la mise sur le marché de calculateurs souverains innovants en maîtrisant l'origine des technologies implémentées dans le système comprenant le matériel et les solutions logicielles associées.

PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION COLLABORATIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

• The European PILOT (Calcul HPC pré-exascale)



Pilot using Independent Local & Open Technologies

Le projet « The European PILOT » (Pilot using Independent, Local and Open Technologies) consiste à concevoir, développer, fabriquer et valider le premier système pilote opérationnel européen pour le calcul haute performance (HPC) pré-exascale et pour l'intelligence artificielle (IA). Ceci en développant une pile logicielle complète, des accélérateurs basés sur des cœurs RISC-V et des serveurs ultra-denses. Tout le matériel sera conforme au format OCP (Open Compute Project) et compatible avec le refroidissement liquide par immersion, permettant une très forte efficacité énergétique (PUE de 1,03).

Le projet The European PILOT sera une démonstration importante de la force d'innovation européenne et une étape clé vers l'indépendance technologique européenne. The European PILOT avec d'autres projets du programme EuroHPC notamment EPI 2 (European Processor Initiative, phase 2) et EUPEX (European Pilot for Exascale) sont essentiels pour réussir la transition européenne vers l'exascale tout en développant un écosystème de supercalculateur de classe mondiale, compétitif et innovant à travers l'Europe.

Comme le directeur exécutif d'EuroHPC Joint Undertaking, Anders Dam Jensen l'a exactement dit² le 3 février 2022 : "Developing a strong European HPC supply chain with independent components and technologies is key to achieve strategic autonomy and digital sovereignty in

Europe. The three projects, EPI 2, EUPEX and The European PILOT are critical to make successful our transition towards exascale while developing a world-class, competitive and innovative supercomputing ecosystem across Europe."

Le projet est ainsi très ambitieux avec des attentes fortes. Il utilisera et complètera les travaux réalisés dans le cadre des projets européens antérieurs et démontrera dans un environnement opérationnel un ensemble de technologies du calcul haute performance, logiciels et matériels. Le niveau de maturité attendu des propriétés intellectuelles (IP, Intellectual Property) sera de TRL5, voire 6 pour les accélérateurs. Les autres composants pourront atteindre un TRL8, voire 9. Ceci permettra donc de faciliter et d'accélérer leur exploitation commerciale.

Le consortium du projet comprend 13 organismes publics et 6 entreprises privées représentant 9 pays, et est coordonné par Barcelona Supercomputing Center (BSC). 2CRSi et ses partenaires se félicitent d'avoir été sélectionnés par l'EuroHPC pour réaliser le projet The European PILOT. 2CRSi a une place primordiale avec un rôle important dans cet écosystème européen HPC, puisque le seul acteur industriel et constructeur informatique du consortium à pouvoir donner corps à ce projet. Au côté de 2CRSi, se trouve un autre acteur français du HPC, le CEA.

² <https://eurohpc-ju.europa.eu/press-release/3-new-ri-projects-boost-digital-sovereignty-europe>

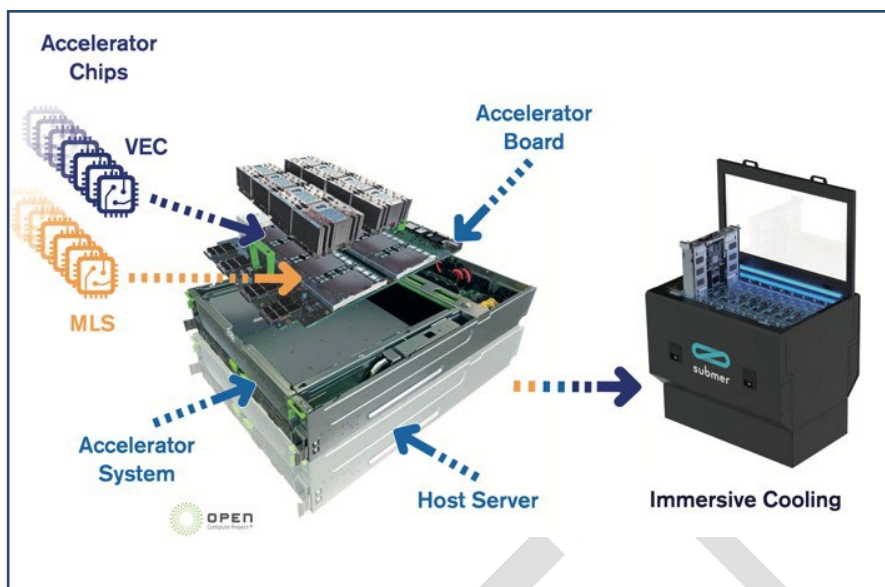


Schéma global du système The European PILOT comprenant des serveurs ultra-denses accueillant les modules accélérateurs ouverts RISC-V européens (VEC pour le HPC et MLS pour l'IA) développés dans ce projet, ainsi que des serveurs pour les processeurs hôtes ARM. L'ensemble du matériel est conçu au format OCP et compatible avec le refroidissement par immersion liquide, permettant une très forte efficacité énergétique.

• ODYSSAI (mOdular, Open and heterogeneous far-eDge sYstem and Software for AI application)



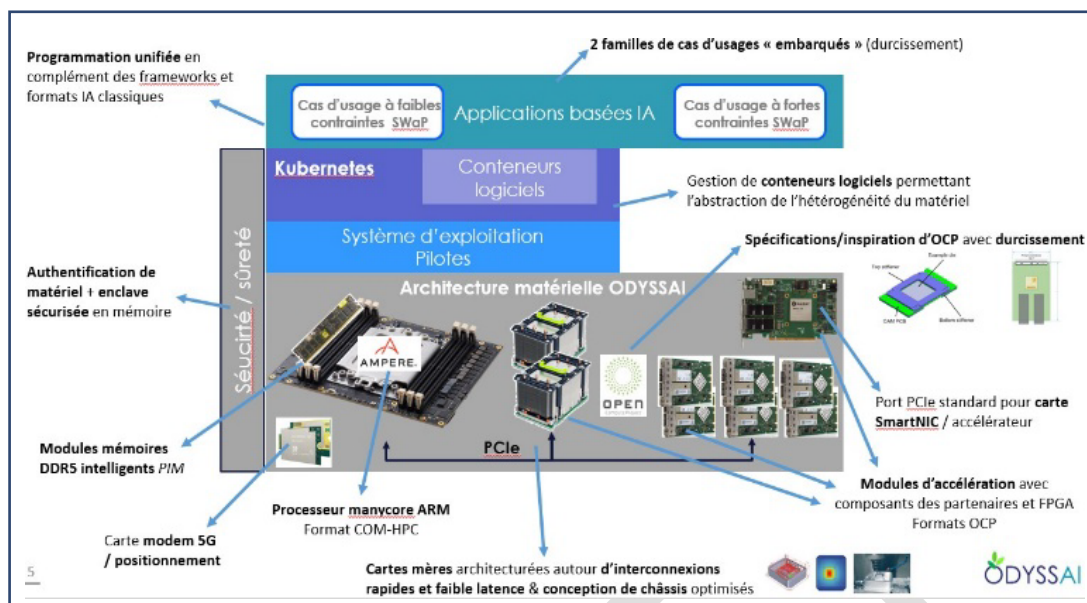
Le projet ODYSSAI³ vise à concevoir un système de calcul en périphérie (Edge computing) modulaire pour les applications d'IA embarquées dans des environnements contraints. Utilisant des technologies logicielles et matérielles open source, ce système ouvert et sécurisé vise une efficacité énergétique importante grâce à la mise en œuvre d'accélérateurs de calcul spécialisés pour l'IA dans des plateformes matérielles optimisées, tout en simplifiant la programmabilité et le déploiement en continuité du Cloud.

L'essor des applications d'intelligence artificielle dépend fortement des puissances de calcul et des ressources de stockage disponibles. Ainsi, l'informatique en nuage (Cloud computing), paradigme consistant à centraliser les calculs dans des centres de données distants, représentait une solution toute trouvée à ces besoins. Cependant, cette centralisation atteint ses limites avec l'évolution des techniques de communication telle la 5G et de l'explosion du nombre d'objets connectés qui vont fortement faire croître les volumes de données à traiter. Il existe de plus une tendance de fond des applications utilisant l'intelligence artificielle à prendre des décisions en lien avec l'environnement physique, et donc dépendant de données sensibles au facteur temps (contrairement aux applications d'analyse de données de type big data).

Le Edge computing est vu comme une solution à ces problèmes en positionnant le calcul proche des données à traiter. Un ou plusieurs étages de calculateurs intermédiaires entre les objets connectés et le Cloud permettent de diminuer la bande passante requise par les applications en ne transmettant que les données réellement requises au dernier étage (le Cloud). Cette architecture informatique permet de fortement diminuer le temps de réponse des applications, et de les rendre plus tolérantes aux problèmes de communication avec le Cloud. Enfin, le fait de garder les données brutes au niveau d'un ordinateur local est vu comme un moyen d'accroître la confidentialité des données des utilisateurs finaux, au lieu de toutes les centraliser dans des grands centres de données, notamment situés à l'étranger.

Le Edge computing est au cœur de la transformation numérique et une chance pour les industries française et européenne. A l'heure actuelle, on estime que 80% des données des citoyens européens sont stockés sur des serveurs de calcul centralisés opérés par des entreprises américaines. Selon Gartner, le Edge computing va faire s'opérer une transformation dans laquelle 75% des données seront stockées et traitées hors du Cloud en 2025 et notamment sur le territoire national. Il est donc primordial de positionner la France en tant qu'acteur majeur du Edge computing, tant au niveau matériel que logiciel, notamment sur un sujet-clé en forte croissance comme l'intelligence artificielle (IA).

³ Dossier en cours d'instruction à la BPI.



• Concept ODYSSAI – Plateforme de calcul Edge AI modulaire éco-efficace

Les enjeux du Edge computing et du projet ODYSSAI sont de pouvoir déployer **une puissance de calcul** compatible avec les besoins des applications d'IA, tout en garantissant la **faible latence de réponse** nécessaire et la continuité du calcul entre les capteurs et le Cloud. L'optimisation de la consommation énergétique de ces calculateurs est aussi un enjeu majeur, le Edge computing étant vu comme une forte avancée en termes de responsabilité environnementale (diminution des besoins de refroidissement des centres de données, réduction des communications, etc.). L'implantation de calculateurs hors des centres de données va se faire dans des environnements moins maîtrisés, tels des usines, les locaux de certains clients (customer-premise equipments) ou encore dans des équipements routiers, maritimes ou avioniques. Un enjeu important pour les calculateurs edge consiste à pouvoir en dériver des **systèmes robustes**, résistants à des conditions d'humidité, de température ou encore de poussières importantes.

Ainsi, favoriser fortement la conception de tels systèmes permettrait à la France de se positionner parmi les leaders sur un marché en forte expansion, avec des **technologies souveraines**, en face de concurrents américains et asiatiques qui commencent à proposer des offres complètes, mais fermées. Les calculateurs ODYSSAI se positionnent clairement comme des plateformes d'accueil ouvertes permettant de **mettre en valeur des technologies françaises dans le domaine du composant**.

Les objectifs du projet ODYSSAI sont totalement alignés avec ceux de l'Appel à Projets. ODYSSAI permettra **d'accélérer la mise sur le marché de calculateurs souverains** innovants multi-filières, éco-responsables et ouverts, aptes à créer de nouveaux marchés, à la fois pour les fournisseurs de technologies et pour les utilisateurs finaux. De même, ODYSSAI offrira une **plateforme ouverte et performante** pour la mise en œuvre d'une efficacité énergétique améliorée pour des composants ou des prototypes de composants innovants.

RENESENS

Le projet ReNESENS a pour but de concevoir une solution informatique spécialisée dans deux tâches : le stockage et le réseau, afin d'en accélérer significativement les performances et d'en diminuer les coûts. Le livrable sera donc une solution complète (matérielle et logicielle) qui se basera sur une puce de type DPU spécifiquement pertinente en I/O (Data Processing Unit MPPA de Kalray), la virtualisation afin de mutualiser les besoins de multiples utilisateurs (XCP-ng par Vates), une couche de SDN (Software Defined Network "Sozu" par Clever Cloud), le tout intégré matériellement par 2CRSi.

Les grands acteurs du Cloud investissent de façon constante dans leur infrastructure matérielle et logicielle. Ce double niveau d'investissement n'est pas dissociable et constitue même une force car il entraîne une synergie des couches logicielles basses comme du matériel et suscite une innovation continue au niveau des processeurs, des machines et des logiciels.

Ce travail sur les couches basses permet l'émergence d'infrastructures innovantes. La réunion de Vates, Clever Cloud, Kalray et 2CRSi comme acteurs centraux de l'infrastructure Cloud constitue une proposition souveraine

intéressante à la fois pour les utilisateurs finaux et pour l'écosystème des acteurs du datacenter.

En effet, ce projet a pour but de concevoir et de développer des briques combinant matériel performant et innovant et couches logicielles sécurisées, performantes et clef en main. Ces briques bénéficieront à la fois aux utilisateurs de Clouds comme aux entreprises opérant des datacenters, par la capacité à pouvoir développer des briques intégrées et ouvertes souveraines. Le défi majeur est d'enclencher des travaux de développement technique dans le domaine avancé de l'intégration de briques logicielles et matérielles. Les couches basses des fournisseurs de Cloud les plus innovants sont en effet de plus en plus développées l'une par rapport à l'autre de façon à ce que chacune soit optimisée pour pouvoir fonctionner avec la brique directement inférieure ou supérieure. Pour autant, ce constat est vrai pour les acteurs innovants nord-américains et chinois. Ce n'est pourtant pas le cas pour les acteurs européens. Il est donc important de pouvoir développer les intégrations de briques stratégiques innovantes.

Le partenariat de ce projet réunit ainsi des acteurs précis, identifiés pour leur capacité à innover et pour les briques qu'ils développent. À l'issue de ce projet, les développements permettront aux partenaires, collectivement et séparément, de gagner un avantage technologique majeur. Mais ces développements permettront aussi de pouvoir proposer à l'écosystème des acteurs du Cloud des briques innovantes, intégrées et sécurisées, réutilisables par des acteurs ne possédant pas ces savoir-faire.

Les solutions historiques du Cloud ont été majoritairement généralistes dans le sens où elles reposent sur une architecture (virtualisée ou non) orchestrée par un CPU. Des solutions spécialisées sont apparues progressivement lorsque l'architecture CPU n'était plus en mesure de répondre aux besoins des utilisateurs : par exemple les cartes graphiques (GPU) pour traiter les images (puis les calculs parallèles). Le CPU est encore généralement en charge de gérer le traitement des flux de données relatifs au réseau et au stockage, mais comme cette architecture n'est pas spécialisée pour être très efficace sur ces tâches, l'augmentation des volumes et débits de données conduira à se heurter à des problèmes de performance et à des coûts importants. Des systèmes matériels spécialisés à ces tâches ont été conçus : les **Data Processing Unit ou DPU**.

RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'impact environnemental des datacenters est également loin d'être négligeable. Le numérique constitue en France une source importante d'émissions de gaz à effet de serre (15 millions de tonnes équivalent CO₂), soit 2 % du total des émissions en 2019. Une problématique désormais prise en compte par les directeurs des systèmes d'information qui doivent réduire l'empreinte carbone des datacenters ou de leur parc informatique pour réduire l'impact carbone de leurs propres activités.

L'utilisation de DPU appliqué à une finalité de stockage permet d'atteindre des performances 6 à 8 fois supérieures à l'état de l'art (en nombre d'opérations et en latence), tel que le montre le tableau de présentation du produit Furio1200 conçu par Kalray, ci-dessous : DPU.

À un niveau supérieur, il est nécessaire de pouvoir tirer parti des DPUs une fois que les couches basses permettant leur utilisation sont implémentées. Pour ce faire, il est proposé d'implémenter des fonctions réseau avancées qui tireraient parti du DPU pour améliorer les performances et la sécurité. Le développement d'une pile réseau définie au niveau logiciel incluant les fonctions de sécurité (authentification, chiffrement, proxy, firewall applicatif...) sur la base de la technologie Sozu permet de fournir une réponse innovante et satisfaisant à des impératifs de performances et de sécurité exigeantes.

Ces travaux aboutissent à une infrastructure innovante et performante, mais doivent également inclure des outils permettant de gérer et déployer des applications logicielles tout en garantissant leur sécurité. En ce sens, la containerisation est un phénomène qui connaît une croissance certaine mais qui est loin, par elle-même, de fournir de réelles garanties de sécurité. Dans cette optique, l'une des tâches du projet sera de développer un mécanisme permettant à des containers logiciels de fonctionner en isolation tout en partageant des ressources matérielles communes (stockage, réseau, capacité de calcul). L'isolation se fera principalement par le biais de la virtualisation des environnements d'exécution des containers.

L'intégration des différentes briques logicielles et matérielles est un travail collectif qui amène à la création de solutions combinant logiciels et matériels et permettant le développement d'offres destinées à des datacenters ou à des cas d'usages spécifiques. Parmi ces offres on peut d'ores et déjà évoquer :

- Un micro-datacenter intégrant les DPUs ainsi que toutes les couches logicielles précitées permettant son exploitation rapide et « clef en main »
- Une appliance combinant matériel et logiciel destinée au backup rapide d'environnements virtuels tels qu'on les trouve dans les datacenters. Cette appliance, par ses spécifications et son rôle dédié à un type de fonction, est une solution répondant à des problématiques de sauvegarde avancées, notamment dans le domaine de la performance.

En outre, le rapport d'information, enregistré à la Présidence du Sénat le 24 juin 2020, fait par la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique, appelle à aller vers des datacenters moins énergivores, responsables de 14 % de l'empreinte carbone du numérique en France. Il incite également à conditionner l'avantage fiscal existant à des critères de performance environnementale.

Pour un datacenter, nous avons plusieurs sources d'émissions de CO₂, la plus importante reste la consommation électrique, surtout si celle-ci vient d'une

centrale thermique. Nous avons aussi le CO2 émis lors de la fabrication et l'acheminement des équipements ou la construction du bâtiment, etc.

Plusieurs pistes sont explorées pour diminuer l'empreinte carbone des datacenters, et ce, notamment dans le domaine des systèmes de refroidissement qui représentent en moyenne environ 30-40% de l'énergie consommée par le datacenter.

Pour un refroidissement à air, ce sont principalement les machines à compression qui consomment de l'énergie. Ils reposent également sur des produits chimiques dangereux et des batteries de backup nécessaires en cas de panne de courant. Or, l'emploi de fluides frigorigènes (contenus dans les groupes froids) est soumis à de strictes restrictions, du fait de leur nocivité sur l'environnement.

2CRSi poursuit son engagement en faveur d'une innovation durablement responsable en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux. Depuis 2015 au moins, le Groupe 2CRSi place la réduction des impacts environnementaux liés à l'IT au cœur de sa stratégie de R&D. Il pense et met en œuvre des solutions informatiques qui allient performance et économie d'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Au-delà de la fabrication des serveurs informatiques écoénergétiques, 2CRSi a choisi d'aller plus loin dans sa démarche environnementale en se spécialisant dans des **technologies avancées de refroidissement** des serveurs telles que le refroidissement passif, par air mutualisé, par liquide direct ou par immersion totale en réduisant ainsi jusqu'à 40% la consommation énergétique globale dans le datacenter. Ce qui permet donc de **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** liée à la consommation électrique de ses solutions. De plus, les technologies de refroidissement liquide offrent la possibilité de récupérer la chaleur fatale générée par les serveurs, à des températures plus élevées que le refroidissement à air, et à la recycler dans différents types de valorisation (chauffage des locaux ou urbain par exemple) d'où une réduction supplémentaire de l'empreinte carbone. A cet effet, 2CRSi a déposé une demande de brevet sur une solution de récupération de la **chaleur fatale** générée par les serveurs.

D'ailleurs, les racks et solutions ultra-denses développés par 2CRSi, permettent **d'optimiser la consommation des ressources**, en réduisant la quantité d'acier utilisé dans la fabrication des serveurs. En effet, 2CRSi vise à ultra-densifier les serveurs et à diviser par 3, l'espace (ou la quantité en acier) nécessaire, en comparaison d'un produit existant. Cette réduction de l'encombrement des châssis des serveurs, nous permet aussi de réduire l'emprise au sol et d'agir directement sur une des sources majeures de GES, les matériaux de construction du datacenter, notamment le béton.

Par ailleurs, notre équipe dédiée à l'IA travaille sur **la gestion intelligente des ressources de refroidissement du datacenter** (ventilation, pompes en refroidissement liquide / immersion ou récupération de chaleur, portes froides, etc.).

Les solutions ainsi que les projets collaboratifs innovants de 2CRSi sur **le Cloud** permettront également d'augmenter l'efficacité énergétique des solutions informatiques grâce à deux principes :

- La virtualisation qui permet une forte mutualisation des ressources physiques (70 voire 80% de charge pour un serveur utilisant de la virtualisation contre 20% pour un serveur physique dédié) et donc à la fois une forte réduction de la consommation de l'électricité et des ressources ou des matières premières.
- L'optimisation intrinsèque des puces via la spécialisation à des tâches précises, à l'instar du DPU de Kalray spécifiquement performant pour traiter le stockage.

En outre, nous avons actuellement dans le cadre d'un doctorat, un projet de recherche sur **l'écoconception** des serveurs informatiques.

REFROIDISSEMENT EN LIQUIDE DIRECT

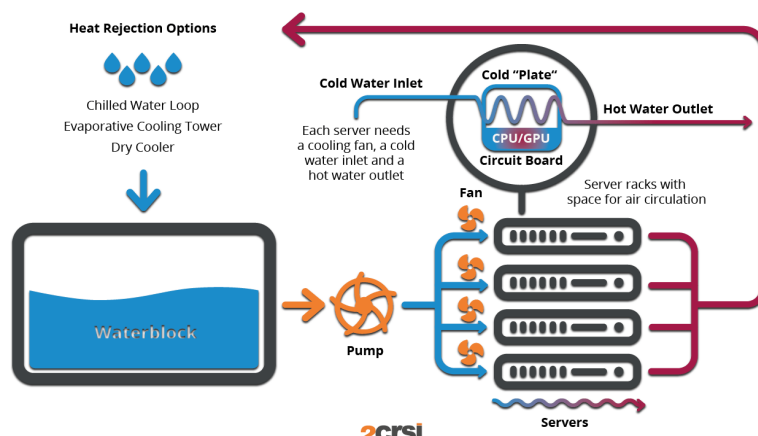
2CRSi a élargi son offre produits avec des solutions fonctionnant avec un refroidissement liquide direct (Direct Liquid Cooling : DLC) en réponse à un besoin d'une dissipation thermique toujours plus importante des processeurs, cartes graphiques de nouvelle génération, cartes accélératrices et autres composants : Accroissement de puissance auquel s'ajoute l'ultra densification proposée à certains clients.

Les développements relatifs au DLC ont été réalisés autour de deux approches :

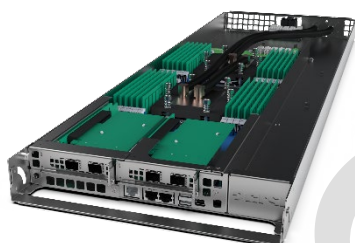
- Des systèmes complets qui s'intègrent dans des environnements dédiés et adaptés la gestion de liquides
- Des systèmes autonomes, mêlant DLC et refroidissement à air, qui peuvent s'intégrer n'importe où.

En outre, l'intérêt grandissant pour la réutilisation de la chaleur fatale nous pousse à continuer nos recherches dans le domaine. En effet, ce système permet une température d'eau facilitant une réutilisation de cette chaleur fatale.

Dans ce sens, 2CRSi a aussi développé au format OCP, une gamme de serveurs et un système de distribution de liquide, incluant des connecteurs aveugles et des barres de distribution, pour les racks OCP 2CRSi, adaptés aussi sur la partie ventilation.



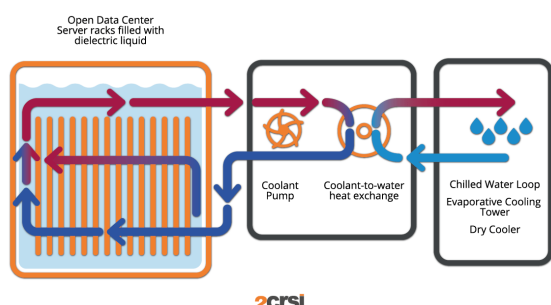
FOCUS SUR L'OCTOPUS 2GG



Nouveau serveur de notre gamme OCtoPus, le 2GG est équipé de lames avec 2 emplacements pour des processeurs dernière génération.

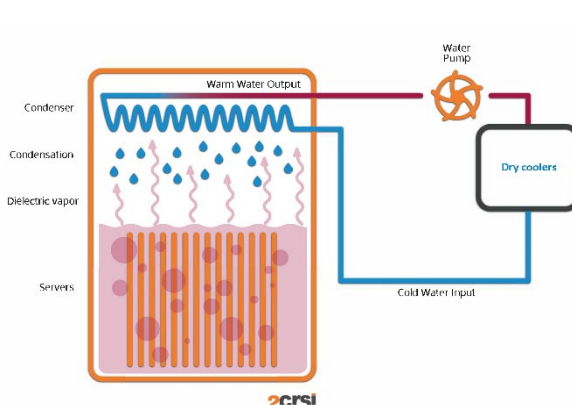
REFROIDISSEMENT PAR IMMERSION

2CRSi est présent sur le marché de l'immersion en simple phase depuis de nombreuses années et s'est maintenant imposé comme expert. Depuis 4 ans, les équipes R&D et innovation se spécialisent dans l'immersion à deux phases.



Immersion en mono-phase.

2CRSi ne fabrique pas de bac à immersion mais propose à ses clients une gamme complète et adaptable de serveurs, et des systèmes de bac via des partenariats avec les fabricants Submer, Asperitas, GRC, Midas, Refroid et DUG.



Immersion en deux phases.

Outre le développement et la fabrication de serveurs dédiés immersion, 2CRSi a développé une « Dry Zone » pour les bacs d'immersion Submer.

C'est un sous ensemble mécanique qui vient se fixer en dehors du bac d'immersion et supportant des équipements 19" tel des switches réseau ou du stockage, c'est à dire des

solutions qui restent en dehors du liquide du bac d'immersion. Ces derniers n'ont pas besoin de l'immersion pour être refroidis mais doivent cependant rester proches des équipements IT immergés en rapport à la connectique

d'interconnexion. Submer est bien entendu tenu informé des développements de cette « dry zone » adaptée à leurs bacs.

FOCUS SUR L'ATLAS 1.4G0 : IMMERSION MONOPHASE

Nous investissons et travaillons en partenariat avec plusieurs grandes marques de renom sur le marché de l'immersion en mono-phase depuis de nombreuses années. Le dernier serveur de notre gamme immersion est l'Atlas 1.4G0.

C'est un serveur 21 pouces équipé des 4 emplacements pour des accélérateurs type cartes graphiques ou FPGA et un emplacement pour les processeurs AMD de dernière génération.

Tout comme les autres serveurs sous le nom Atlas, ce serveur est basé sur les principes de l'OCP.



FOCUS SUR L'ATLAS 1.8GG : IMMERSION BIPHASIQUE

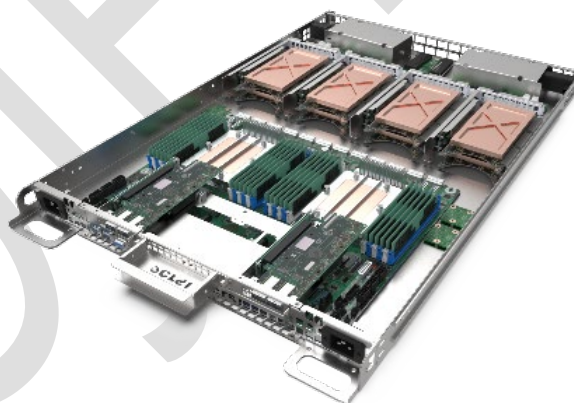
Des recherches et études ont abouti sur le développement de serveurs spécifiques à l'immersion dans un liquide à changement de phase (passage de l'état liquide à gaz), le principe même de l'immersion en deux phases.

L'Atlas 1.8GG est le tout premier serveur au monde conçu spécialement pour l'immersion en deux phases. Nos équipes R&D ont terminé ce projet d'envergure en 2024 et, après moultes tests et validations de nos partenaires de liquide diphasique, le serveur est disponible à la vente.

Tout comme les autres serveurs sous le nom Atlas, ce serveur est basé sur les principes de l'OCP.

Cette machine est conçue pour les tâches d'IA nécessitant une certaine puissance pour fonctionner et répondre aux attentes des clients. Grâce à ses 8 cartes graphiques et ses

2 processeurs dernière génération, ce serveur possède le potentiel pour devenir la référence sur le marché des serveurs pour l'immersion en deux phases.



LA POLITIQUE BREVETS

La politique de protection de la propriété intellectuelle du Groupe est limitée. Cette politique s'explique par les lenteurs des procédures d'enregistrement des droits de propriété intellectuelle et la difficulté d'apporter la preuve de l'antériorité de son droit sur celui de ses concurrents. De plus, le Groupe estime que les coûts et les délais qu'une politique de protection par brevets impliquerait sont disproportionnés au regard de la protection obtenue dans une industrie où le rythme des innovations et des évolutions technologiques est plus rapide que celui des processus de protection des droits de propriété intellectuelle.

En outre, une partie de la propriété intellectuelle du Groupe repose sur des savoir-faire qui ne sont pas aisément brevetables. Aussi, le Groupe procède plutôt à l'officialisation lors de salons ou de communiqués de presse de ces solutions et produits innovants afin d'en valider la paternité. Enfin, les collaborateurs sont tous soumis à des règles de confidentialité strictes et le Groupe limite autant que possible la communication

d'informations sensibles à des tiers, en s'assurant contractuellement que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen notamment d'accords de confidentialité.

B. RAPPORT DE GESTION

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Remarque liminaire : Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. On attire l'attention que les comptes au 30 juin 2024 sont établis sur 16 mois et hors le Groupe Boston.

1.1 CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE

Cet exercice exceptionnel de 16 mois s'est déroulé en deux temps, une première partie de l'exercice marquée par la cession de notre filiale Boston et accompagnée d'une activité linéaire sur nos métiers historiques et une seconde partie de l'exercice marquée par une activité propulsée de manière exponentielle par nos nouvelles solutions dédiées à l'Intelligence Artificielle.

Cette forte croissance a permis de dégager un EBITDA positif sans pour autant permettre de dégager un résultat net positif sur la période de 16 mois.

Afin de permettre une analyse pertinente des résultats du Groupe, une présentation des comptes sur 12 mois sur les périodes de 12 mois, sur le même périmètre et respectant le même règlement comptable, à savoir, les principes comptables français French GAAP ou ANC 2020-01, est présentée dans la partie C.9.1 *DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS* du présent Rapport Financier Annuel.

En millions d'euros	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 28/02/2023
Chiffre d'affaires	178.9	187.1
EBITDA	2.5	-3.2
Taux de marge d'EBITDA	1.4 %	- 1.7 %
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	- 6.5	- 12,6

1.2 POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 178,9 M€, réalisé, à quasi part égale, par l'Europe (47%) et l'Amérique du Nord (50%), complété par la filiale Middle East (3%).

Pour rappel, le chiffre d'affaires de 187.1 m€ pour l'exercice 2022/2023 incluait une part significative réalisée par le groupe Boston, ce chiffre de 178.9m€ est donc une véritable performance pour le périmètre historique seul. Une analyse plus poussée est disponible dans la partie C.9.1 *DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS* du présent Rapport Financier Annuel.

Période	Du 01/03/23 au 30/06/24	Du 01/03/22 au 28/02/23
---------	-------------------------	-------------------------

CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)	178.9	187.1
--	--------------	--------------

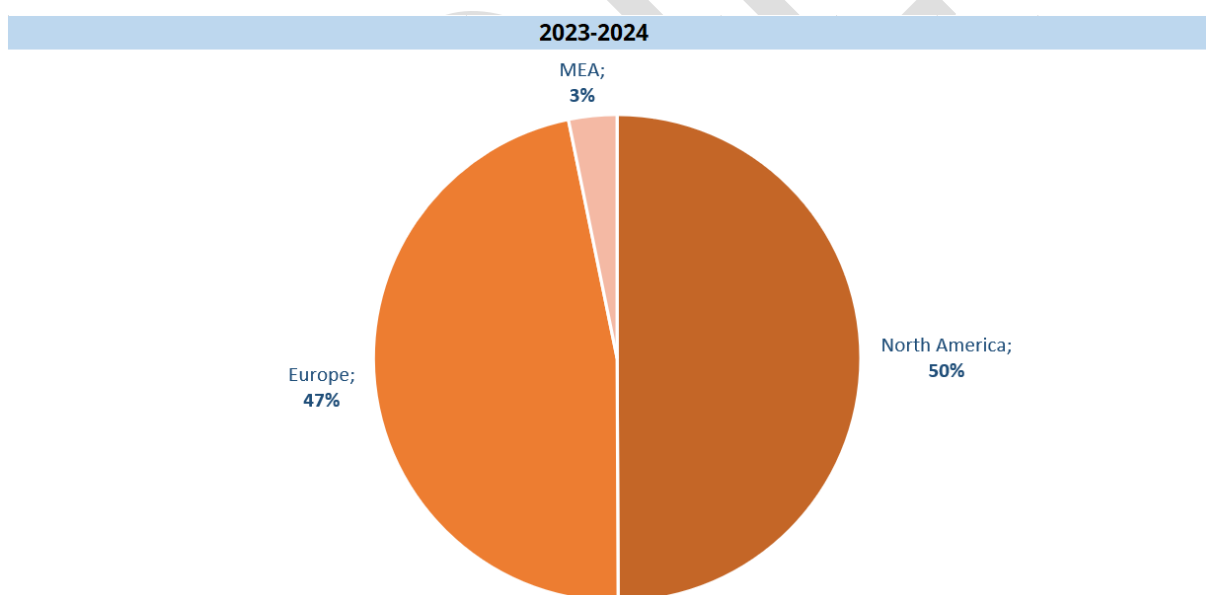
1.3 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

La cession du Groupe Boston a permis de se concentrer sur le cœur de métier, la conception et la fabrication de serveurs à hautes performances de calcul, particulièrement dédiés à l'Intelligence Artificielle et de présenter le GODÌ 1.8 SR-NV8, désormais, fleuron de la gamme 2CRSi. Cette cession a, par ailleurs, permis d'opérer des remboursements d'emprunts à hauteur de 17,9 millions d'euros.

EXPANSION À L'INTERNATIONAL

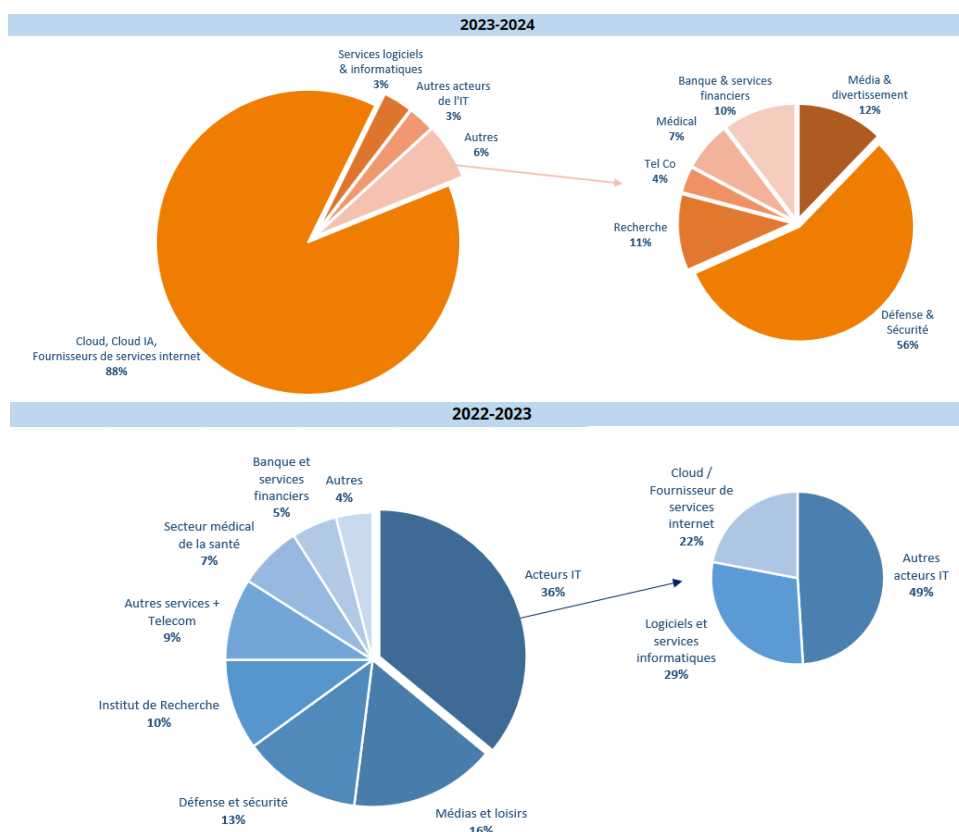
La bonne dynamique commerciale de 2CRSi contribue également à l'internationalisation des activités avec 90 % des ventes et prestations réalisées hors de France.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES DE FACTURATION



Cet exercice, qui a vu l'émergence exponentielle de nos solutions dédiées à l'Intelligence Artificielle (IA), est marqué par une croissance tout aussi forte de nos ventes depuis notre filiale américaine, alors que cet espace commercial ne représentait que 3% du chiffre d'affaires sur l'exercice passé. La prévalence de l'Amérique du Nord sur ce marché est un marqueur fort de l'IA. Il est toutefois à noter que nos derniers contacts commerciaux laissent apparaître une émergence des acteurs européens et asiatiques de l'IA.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Ici aussi, la prévalence, en termes de chiffre d'affaires, de nos machines dédiées à l'IA a un impact significatif sur la représentation de nos contrats classés par secteur d'activité. Il est toutefois à noter, que si l'on excepte l'IA et le Cloud, les secteurs de la défense, des médias et des banques restent dans une prévalence équivalente aux années passées. Ils représentent pour le Groupe des domaines d'activités de prédilections pour nos solutions directement issues de notre R&D.

1.4 POINT SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE

Période	2023-2024 16 mois ANC	2022-2023 12 mois ANC
Chiffres d'affaires	178.9	187.1
Achats consommés	(156.0)	(143,9)
Autres produits de l'activité	1.5	17.6
Charges externes	(8.4)	(15)
Charges de personnel	(12.5)	(28)
Impôt et taxes	(0.4)	(0,7)
Autres produits et charges d'exploitation	(0,5)	(20.2)
EBITDA	2.5	(3.2)

Sur cet exercice, la présentation des comptes sur 16 mois fait apparaître des éléments difficilement comparables avec les éléments sur les 12 mois de l'exercice passé à raison de la cession du groupe Boston mais aussi des effets liés à un contexte propice aux ventes de nos serveurs dédiés à l'IA qui impactent la structure de nos charges. La partie *C.9.1 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS* du présent Rapport Financier Annuel permet de mieux apprécier l'évolution de l'activité.

1.5 AUTRES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	2023-2024 16 mois ANC	2022-2023 12 mois ANC
EBITDA	2.5	(3.2)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4.1)	(5.3)
Résultat opérationnel courant	(1.5)	(8.4)
Résultat financier	(2,3)	(1.4)
Résultat exceptionnel	(2,9)	(1.3)
Résultat net consolidé	(6.7)	(11.1)
RESULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	(6.5)	(12.6)

Afin de se concentrer sur ses activités historiques, de permettre à ses équipes R&D et à son management de se consacrer pleinement au développement des activités IA, la Groupe a procédé en juin 2023 à la cession de sa filiale Boston. D'autre part, par prudence, 2CRSi a provisionné la totalité des titres détenus dans la société Gamestream du fait de sa mise en redressement judiciaire en date du 18 juin 2024.

Par ailleurs le résultat exceptionnel se compose principalement du produit du prix de cession des 70% des titres détenus par 2CRSi dans le Groupe Boston, pour 24,7 M€ diminués des paiements des earnout liés à l'acquisition pour 3,8M€ et d'une transaction, en date du 25 mars 2024, pour 2.3M€. Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion se composent principalement à la valeur nette comptable de la sortie des titres liés à la cession de Boston.

1.6 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.6.1 PROJET PILLIER POUR LA CROISSANCE DU GROUPE

1.6.1.1 LA GAMME GODI : LE FLEURON DE L'IA

Depuis sa création en 2005, 2CRSi n'a eu de cesse, dans un environnement concurrentiel tenu par des leaders de renommée internationale, d'innover pour présenter au marché des solutions de pointes, attendues par celui-ci. Notre démarche s'est longtemps inscrite sur une business modèle du « sur-mesure ».

Cela nous a permis de performer avec des serveurs dédiés au High Performance Computing (HPC), notamment ceux dotés de GPU (Graphics Processing Unit). Leur mode opératoire pour traiter des blocs de données particulièrement important a abouti à renommer ce process en « Intelligence Artificielle ». 2CRSi dispose donc de longue date des composantes nécessaires pour fournir les meilleures solutions d'IA, nous avons dénommé notre gamme de serveurs dédiée IA les GODI (gamme détaillée en partie A.3 Innovation).

La puissance de nos machines, et notamment la série Godi 1.8, a rencontré un succès tel sur les marchés mondiaux qu'elle représente la part la plus significative de notre chiffre d'affaires. Notre carnet de commande et, les échanges avec nos prospects, nous permettent de confirmer que les Godi resteront au cœur des succès de 2CRSi tant pour l'exercice ouvert au 1^{er} juillet 2024 que pour le suivant.

1.6.1.2 LES ATLAS / ATLANTIS DÉDIÉS À L'IMMERSION MONO ET BIPHASIQUE

L'implication des équipes de 2CRSi sur la recherche des meilleures solutions de refroidissement est également un marqueur fort de notre société. Ces travaux, et les solutions qui en ont découlées, se sont très tôt orientés vers les refroidissements par liquide.

Nous avons développé et commercialisé de nombreux serveurs dans ce domaine, notamment en Direct Liquid Cooling, refroidissement des serveurs grâce à des liquides circulants dans des tuyaux et plaques aux contacts des composants chaud. Ces recherches nous ont également amenés à concevoir des solutions par immersions de serveurs dans des liquides diélectriques (qui ne transportent pas l'électricité).

Ces technologies nous permettent de produire des serveurs, gamme Atlas et Atlantis, particulièrement puissants tout en proposant à nos clients des capacités économiques et écologiques de refroidissement. L'une de nos dernières avancées est la mise sur le marché d'un serveur dédié au refroidissement biphasique : le serveur est immergé dans un liquide qui a la particularité de changer de phase (passer de l'état liquide à l'état gazeux) à faible température, permettant ainsi de refroidir très fortement les serveurs.

Nos équipes sont convaincues que ces solutions innovantes seront adoptées par une part croissante du marché dans les années à venir. C'est un axe de croissance auquel nous accordons une part importante de nos communications et qui place souvent 2CRSi comme l'un des leaders en matière de refroidissement écologique.

1.6.1.3 LES OFFRES CLOUD MATÉRIELS ET SERVICES : GÉNÉRATEURS DE FORTES MARGES ET ACTIVITÉS D'AVENIR

Nous avons pu constater durant ces deux derniers exercices que nos propositions commerciales en matière de Cloud, IaaS/PaaS, rencontraient un succès de plus en plus marqué. Nos démarches, à partir de nos démonstrateurs au sein de nos datacenters (DC) de Green Data à Nanterre ainsi qu'aux Etats-Unis à Rouses Point, nous ont permis de construire une offre constituée tout à la fois de matériels (serveurs, baies, technologies de cooling) mais aussi de services (conception des réseaux, des stockages associés, des POD (regroupement de baies), des salles et de l'organisation des bâtiments, installations, configurations, software associés, maintenance...).

Les ventes de nos serveurs dédiés à l'IA, la gamme GODI, ont également poussées nos clients à nous interroger sur les techniques d'hébergement de ces serveurs surpuissants. Nous avons également pu remarquer que nombres d'acteurs de l'IA se désintéressent progressivement des types de serveurs utilisés pour préférer louer des heures/semaines/mois d'utilisation des GPU constitutifs de ces serveurs, un glissement du CAPEX vers l'OPEX, avec l'avantage, pour eux, de n'avoir que l'utilisation de ces machines à gérer. L'émergence de start-ups de l'IA phagocytant ces ressources explique également ce phénomène.

Fort de ces constats, nous avons consacré une part de nos efforts commerciaux sur la recherche de sociétés disposant de Datacenters (DC) susceptibles d'accueillir nos offres, voire de construire de nouveaux DC entièrement dédiés à nos solutions. C'est essentiellement sur le continent américain que nos démarches ont rencontré leurs premiers succès. Le 30 janvier 2024 nous avons pu annoncer le 1er gros contrat aux Etats-Unis prévoyant, en 2 phases, le déploiement de serveurs, d'infrastructures et de services 2CRSi, pour un total de 610 millions de dollars, dans une trentaine de DC en construction ou en rénovation.

Ce contrat, outre l'opportunité commerciale qu'il représente, à engendrer un grand nombre de demandes de la part d'acteurs d'envergure mais aussi de jeunes sociétés prometteuses. Nous travaillons ainsi en ce moment sur plusieurs offres intégrant ces solutions qui nous permettent d'escompter une croissance marquée associée, du fait des services, à un accroissement de nos marges.

Nous sommes aujourd'hui convaincus que cette démarche d'offre de produits et de services au-delà et autour des serveurs 2CRSi représente la part la plus significative de notre activité dans les mois et les années à venir.

1.6.2 LES EVENEMENTS COMMERCIAUX DURANT L'EXERCICE

10/05/2023 : CONTRAT THALES ALENIA SPACE (TAS)

Les lanceurs, les satellites et les véhicules spatiaux sont équipés de matériels informatiques spécifiquement conçus pour résister aux conditions de décollages comme aux rayonnements solaires et cosmiques ainsi qu'au vide et aux variations de températures. Entre la conception et la maintenance, les délais et les approvisionnements entraînent des problématiques techniques et de coûts très importants.

La société Thales Alenia Space s'est rapprochée de la R&D de 2CRSi pour envisager d'utiliser nos serveurs pour certains véhicules spatiaux et étudier en quoi ils auraient besoins d'être modifiés ou non, pour supporter leur utilisation en conditions extrêmes, marque de fabrique de 2CRSi.

12/09/2023 : CONTRAT CLOUD EDGE EN INDE

Ce contrat annonce la collaboration avec une filiale du conglomérat indien Larsen & Toubro pour mettre en œuvre une offre de Edge Computing supportant les conditions extérieures indiennes et notamment les inondations. Ce démonstrateur, basé sur une solution de mini datacenter en immersion, a pour vocation de créer une offre commune pour un opérateur de télécommunication indien en équipant ses antennes 5/6G.

14/09/2023 : EXAION S'ASSOCIE A 2CRSI

Au Canada, Exaion, filiale d'EDF, s'associe à 2CRSi pour déployer un cluster de calcul haute performance dans la Zone d'Innovation Quantique de Sherbrooke, au sein du Centre de données Bellevue. Ce projet se concentre sur des technologies de refroidissement par immersion avec des serveurs GPU, pour soutenir des usages avancés en IA, en quantique, et en jumeaux numériques. L'objectif est de maximiser l'efficacité énergétique, de revaloriser la chaleur générée et d'accélérer la transition énergétique dans un cadre éco-responsable.

09/10/2023 : 1^{ER} SERVEUR DE LA GAMME GODI

2CRSi annonce la sortie de son premier serveur HGX GODI 1.8SR-NV8 dédié à l'IA. Cette nouvelle génération de serveurs haute performance dédiée aux applications d'intelligence artificielle (IA) intensive, réponds aux besoins des modèles de langage à grande échelle et d'autres usages IA exigeants. 2CRSi a conçu ces serveurs basés sur la technologie SXM de NVIDIA, et prévoit de produire plus de 100 serveurs pour le marché nord-américain, pour une valeur de plus de 40 millions de dollars, se plaçant parmi les acteurs industriels capables d'offrir les technologies OAM ou SXM de NVIDIA. Comme l'avait anticipé le management, ce serveur s'avèrera le succès commercial de cet exercice.

28/11/2023 : CONTRAT DÉFENSE

2CRSi a conclu une commande de plus de 9 millions d'euros avec un acteur mondial de la Défense pour des serveurs destinés aux applications de calcul critiques. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la plateforme IT du client, intégrant des processeurs Intel® Xeon® de dernière génération. Gagné face à des concurrents internationaux, le contrat repose sur l'expertise de 2CRSi et son partenariat de longue date avec ce client, déjà fructueux. Les premières livraisons sont prévues début 2024, avec d'autres lots à venir pour un total d'environ 7 millions d'euros supplémentaires.

30/01/2024 : CONTRAT PLURIANNUEL EN CLOUD IA

2CRSi annonce la signature d'un contrat de 210 millions de dollars avec un opérateur américain de centres de données fonctionnant exclusivement avec des énergies renouvelables. Cet engagement porte sur l'équipement de quatre nouveaux centres de calcul, marquant une avancée significative vers un avenir durable. L'opérateur privilégie des serveurs à la fois performants et frugaux, l'une des forces des produits 2CRSi, qui permettront aussi d'utiliser la chaleur dégagée pour l'agriculture.

Fort de plus de dix ans d'expérience en refroidissement liquide, 2CRSi contribue à des centres de données à bilan carbone positif. La feuille de route jusqu'en 2030 prévoit plus de 30 sites installés, soutenus par les mesures fiscales de la loi américaine « IRA », avec un potentiel de commandes supplémentaires de 400 millions de dollars, portant le total à 610 millions de dollars.

Des projets similaires sont envisageables ailleurs aux USA mais aussi en Europe, en particulier avec la montée des besoins en centres de données alimentés par l'intelligence artificielle et la robotique, offrant ainsi une opportunité pour les agriculteurs européens de bénéficier de cette synergie entre énergie décarbonée et agriculture durable.

26/03/2024 : GTC NVIDIA ET NOUVELLES COMMANDES

2CRSi annonce avoir renforcé ses partenariats avec NVIDIA lors du GTC 2024, où il a finalisé des ventes de serveurs pour un montant de 29,3 millions de dollars. Cet événement, axé sur les technologies GPU, a permis à 2CRSi d'affirmer ses besoins en matière de serveurs HGX nécessaires pour répondre à la demande croissante. La présence de l'équipe de 2CRSi au salon a également conduit à de nouvelles commandes pour le serveur GODi 1.8SR-NV8, livrables avant la fin de l'exercice en juin 2024 majoritairement.

1.6.3 EVENEMENTS STRUCTURANTS

1.6.3.1 CESSION DU GROUPE BOSTON

Le Groupe 2CRSi a pris la décision de céder sa branche distribution et de recentrer son activité sur son cœur de métier, à savoir la fabrication de serveurs informatiques. L'acquisition de Boston Limited en novembre 2019 avait pour objet de créer d'importantes synergies et d'accroître le chiffre d'affaires du Groupe.

Cependant l'intégration de Boston Limited a été marquée par des obstacles opérationnels et logistiques inattendus liés d'une part à la pénurie de composants dû au Covid 19 et d'autre part au « Brexit ».

Le communiqué de presse du 30 août 2024 précise les informations permettant d'apprécier pleinement les impacts de cette cession :

<i>En millions d'Euros (EUR)</i>		
En Euros	2022/23	2023/24
	(12 mois) ***	(16 mois)
Boston Limited (actif cédé) - Chiffre d'affaires	153,8	45*
Groupe 2CRSi (dont Boston Limited) - Chiffre d'affaires	183,5	220**

<i>En millions d'Euros (EUR) au 28/02/2023</i>	Valeur nette des activités cédées	Total du bilan consolidé	Rapport en %
Valeur nette des actifs cédés rapporté au total de bilan consolidé	53,13	151,66	35%

<i>En millions d'Euros (EUR) – Exercice au 28/02/2023</i>	Résultat courant avant impôts généré par l'actif cédé	Résultat courant consolidé avant impôt
Résultat courant avant impôts généré par les actifs ou activités cédés rapporté au résultat courant consolidé avant impôt au 28/02/2023	6,40	-9,52

Au 30 juin 2023, 2CRSi a encaissé, pour le compte de sa filiale 2CRSi London Limited, 7,9 M€ (9,3 M€) au titre de cette cession après avoir remboursé la totalité de la dette bancaire liée à l'acquisition d'un montant de 9 millions. Les négociations finalisées en mars 2024, sur les garanties de passif, ont conduit à l'abandon d'une partie du compte-séquestre, détaillés dans la partie C.7.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL.

Une partie des sommes séquestrées reste encore à récupérer au plus tard au 30 juin 2025. Un dividende exceptionnel de 0,20€ par action ordinaire a par ailleurs été distribué suite à l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023 afin de partager les fruits de cette vente avec l'ensemble des actionnaires de 2CRSi.

1.6.3.2 AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En date du 14 mars 2024, 2CRSi a procédé à une levée de fonds d'un montant d'environ 12 millions d'euros par émission de 3 260 870 actions nouvelles réalisée pour 10,9 millions d'euros auprès d'investisseurs qualifiés et pour 1,1 million d'euros auprès d'investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid.

Le produit net de l'Offre Globale a été utilisé pour permettre à 2CRSi de se doter de fonds propres supplémentaires pour augmenter ses ventes de serveurs pour l'intelligence artificielle (IA), en sécurisant ses approvisionnements de composants NVIDIA devant équiper des serveurs.

L'Assemblée Générale à caractère Mixte des actionnaires de la Société du 30 novembre 2023 avait délégué pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration aux termes de ses 9ème et 10ème résolution, le pouvoir d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription et de fixer les modalités définitives de l'opération.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 mars 2024 faisant usage de cette délégation de compétence a décidé le principe d'une augmentation du capital et de subdéléguer au Président Directeur Général la compétence de procéder à la réalisation de l'augmentation de capital.

Par décisions en date du 18 mars 2024, le Président Directeur Général a

- Fixé le montant nominal de l'augmentation de capital à titre du Placement Privé de à 342.814 euros maximum,
- Au titre de l'Offre au Public de 1.080.000 euros maximum, étant précisé que le nombre maximum d'Actions Nouvelles pouvant être émises au titre de l'Offre au Public sera par ailleurs limité à 20% du nombre d'Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'Offre Globale de ces deux augmentations.

Le prix de souscription a été fixé à la moyenne des cours pondérés par les volumes des trois derniers jours des cours de bourses des 11, 12 et 13 mars 2024, diminuée d'une décote de 19,5%, fait ressortir un prix de souscription par Action Nouvelle de 3,68 euros chacune (prime d'émission incluse) d'une valeur nominale de 0.09 euros.

Le 18 mars 2024, le Conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 293 478,30 euros, soit 3 260 870 Actions Nouvelles de 0.09 euros de nominal et de 11 706 523,30 euros de prime d'émission, soit un total de 12.000.001,60 euros.

1.6.3.3 EXERCICE D'UNE DUREE EXCEPTIONNELLE DE 16 MOIS

Pour rappel, à la suite de l'acquisition du Groupe Boston en 2019, la date de clôture de l'exercice social avait été modifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19 décembre 2019 pour être fixée à la fin du mois de février. Cette modification avait pour objet d'aligner la date de clôture de 2CRSi avec les filiales Boston nouvellement acquises.

Après quatre années, il s'est avéré que cette date de clôture ne convenait pas à 2CRSi compte tenu des contraintes des prestataires de services financiers.

La direction de 2CRSi a ainsi proposé à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 novembre 2023 de modifier la date de clôture de son exercice et de la porter au 30 juin de chaque année, afin de remédier aux problèmes de communication financière rencontrés.

Par conséquent l'exercice comptable 2023-2024 s'est clôturé le 30 juin 2024 et a eu une durée exceptionnelle de 16 mois.

Afin de permettre la comparabilité de l'exercice comptable 2023-2024 avec l'exercice comptable 2022-2023, la Société a décidé de produire des comptes 12 mois dans les conditions décrites dans la partie C 9.1 *DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS* ci-dessous.

1.6.3.4 CHANGEMENT DE NORME COMPTABLE D'IFRS VERS « FRENCH GAAP »

Le 25 novembre 2022, les titres de 2CRSi ont été transférés de Euronext vers Euronext Growth. Le transfert de cotation des titres visait à permettre à la Société d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire mieux adapté à sa taille et à réduire les coûts de gestion, tout en lui permettant de continuer de bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Ce transfert a eu pour conséquence comptable que 2CRSi doit désormais présenter sa comptabilité sous la norme d'Euronext Growth soit la « French GAAP ».

En outre, dans la mesure où la Société est contrôlée par la société HAW, elle n'est plus tenue d'établir des comptes consolidés en IFRS comme elle le faisait par le passé.

Toutefois, afin d'assurer une information transparente du marché et d'assurer la comparabilité de ses états financiers 2022-2023 et 2023-2024, la Société a décidé (i) de produire volontairement des comptes consolidés dans les conditions décrites dans la partie C 9.1 *DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS* ci-dessous, et (ii) de présenter également ses comptes consolidés 2022-2023 selon la norme French GAAP.

1.6.3.5 CHANGEMENT D'ERP (ENTERPRISE RESOURCE PLANNING)

Après des mois de préparations, le Groupe 2CRSi a également profité de la cession de Boston pour opérer un changement d'ERP. En effet, l'ancien outil a souvent été identifié comme un frein à la qualité des échanges intra et extra Groupe.

Au 1^{er} juillet 2023, l'intégralité du Groupe a donc migré vers un nouvel outil qui dévoile depuis son efficacité et vient renforcer nos capacités à délivrer les bonnes informations dans les délais impartis. Au-delà des services classiques de ventes, productions et comptabilité, c'est l'intégralité des services du Groupe 2CRSi qui échangent désormais avec un outil commun puissant.

1.7 PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Le changement de périmètre (cession de Boston), le changement de date de clôture (exercice exceptionnel de 16 mois), le changement de norme comptable (passage de IFRS vers French GAAP) et le changement d'ERP ont eu des implications majeures en matière comptable, juridique et organisationnelle pour le Groupe.

Si le Groupe 2CRSi a su saisir les opportunités que chacun de ces événements représentent pour sa croissance, il faut noter qu'ils ont compliqué l'établissement des états financiers du Groupe.

Afin de répondre aux exigences d'information et de comparabilité des comptes mais aussi de fournir à nos actionnaires et à nos investisseurs les meilleurs outils possibles pour apprécier les éléments financiers du Groupe au regard du passé, et de créer un comparable (hors exercice de 16 mois) pour les années à venir, le Service Finance a décidé de vous présenter les états financiers suivants :

- Comptes sociaux sur 16 mois du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2024 en French GAAP,
- Comptes consolidés du Groupe sur 16 mois du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2024 en French GAAP établis de manière volontaire,
- Comptes consolidés du Groupe sur 12 mois du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 en French GAAP, hors Boston établis de manière volontaire,
- Comptes consolidés du Groupe sur 12 mois du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023 en French GAAP,
- Comptes consolidés du Groupe sur 12 mois du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023 en French GAAP, hors Boston,

Des tableaux de transition sont disponibles en C.9.6 pour permettre la lecture des éléments financiers du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2023 et d'apprécier les éléments financiers à leurs justes valeurs.

2. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL

2.1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE

RAISON SOCIALE

2CRSi

LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ – DATE D'IMMATRICULATION

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 483 784 344 (la « Société ») le 20 septembre 2005.

COTATION – CODE LEI

Les actions de la Société, initialement cotées sur le marché d'Euronext Paris à compter de 25 juin 2018, sont admises depuis le 25 novembre 2022 aux négociations sur le marché d'Euronext Growth (Code ISIN : FR0013341781 – Mnémonique : 2CRSi)

Son identifiant d'identité juridique est le 969500PMJR23G2GLP639

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés le 20 septembre 2005, soit jusqu'au 21 septembre 2104 sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par la collectivité des actionnaires conformément à la loi et aux statuts.

L'exercice social est d'une durée de douze mois, il commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année. Par exception, l'exercice ouvert le 1^{er} mars 2023 et clôturé le 30 juin 2024 a eu une durée exceptionnelle de 16 mois suite à la décision de modification de la date de clôture par l'Assemblée Générale Mixte du 30 novembre 2023.

FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION APPLICABLE, PAYS D'ORIGINE ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SIÈGE SOCIAL, SITE INTERNET

La Société est une société anonyme, d'origine française, régie par le droit français et plus particulièrement par les dispositions légales et réglementaires du Code de commerce.

Le siège social de la Société est situé au 32, rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg, France.

Le numéro de téléphone du siège social est le : +33 (0) 3 68 41 10 60.

Le site internet de la Société est le suivant : [2crsi.com](https://www.2crsi.com).

2.2 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION 2CRSI DU 1^{ER} MARS 2023 AU 30 JUIN 2024

Date	Jour	Mois	Année	Volume	Capitaux	Cours moyen	+ Haut	+ Bas	Cours fin de mois
31/03/2023	31	3	2023	225 203	543 933	2,4083	2,7950	2,2300	2,2900
30/04/2023	28	4	2023	232 207	497 027	2,1483	2,3500	2,0200	2,0900
31/05/2023	31	5	2023	515 604	839 065	1,6098	2,0800	1,4900	1,6100
30/06/2023	30	6	2023	732 224	1 291 595	1,7802	2,1000	1,3900	1,5850
31/07/2023	31	7	2023	676 778	1 158 094	1,6750	1,9600	1,5350	1,6950
31/08/2023	31	8	2023	167 731	275 117	1,6441	1,7750	1,5000	1,6000
30/09/2023	29	9	2023	286 901	440 427	1,5338	1,7300	1,3200	1,3600
31/10/2023	31	10	2023	725 324	720 344	1,0029	1,3850	0,0000	0,7980
30/11/2023	30	11	2023	2 574 117	4 085 773	1,1194	2,5100	0,0000	2,3800
31/12/2023	29	12	2023	2 130 240	4 035 503	1,9068	2,4600	1,3300	1,5000
31/01/2024	31	1	2024	2 570 533	7 584 249	2,0309	4,5000	1,4250	3,7500
29/02/2024	29	2	2024	3 279 832	14 515 197	4,3219	5,1600	3,5000	4,1500
31/03/2024	28	3	2024	2 953 346	12 329 725	4,2620	5,0800	3,5300	4,2500
30/04/2024	30	4	2024	1 464 816	5 522 732	3,7479	4,2600	3,3000	3,6400
31/05/2024	31	5	2024	2 788 188	12 538 962	4,5400	5,1300	3,4650	4,7000
30/06/2024	28	6	2024	1 502 049	5 939 047	3,9920	4,7300	3,2500	3,2850

2.3 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONARIAT ET AU CAPITAL

2.3.1 COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Au 30/06/2024, le capital social se compose de 22,306,095 actions d'une valeur nominale de 0,09 euros.

2.3.1.1 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ AU 30 JUIN 2024

Au 30 juin 2024, la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Catégorie d'actions	Droits de vote théoriques		Droits de vote réels	
				Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Holding Alain Wilmouth	9 509 960	42,63%	Actions ordinaires	16 343 280	52,90%	16 343 280	52,94%
Alain Wilmouth	978 314	4,39%	Actions ordinaires	1 819 841	5,89%	1 819 841	5,90%
S/Total Alain Wilmouth	10 488 274	47,02%	Actions ordinaires	18 163 121	58,79%	18 163 121	58,84%
Michel Wilmouth	879 962	3,94%	Actions ordinaires	1 729 962	5,60%	1 729 962	5,60%
Autres membres famille	18 914	0,08%	Actions ordinaires	23 062	0,07%	23 062	0,07%

Total groupe familial	11 387 150	51,05%	Actions ordinaires	19 916 145	64,46%	19 916 145	64,51%
Public au nominal	122 746	0,55%	Actions ordinaires	185 040	0,60%	185 040	0,60%
Public au porteur	6 614 967	29,66%	Actions ordinaires	6 614 967	21,41%	6 614 967	21,43%
Actions émises dans le cadre de l'émission des OC 1224 (19e résolution de l'AG du 31 août 2022)	1 065 927	4,78%	Actions ordinaires émises au 20 novembre 2023	1 065 927	3,45%	1 065 927	3,45%
Actions émises dans le cadre de l'attribution définitive des AGA du plan n°1 du 12 décembre 2018 (22e résolution de l'AG du 24 mai 2018)	93 146	0,42%	actions ordinaires émises au 13/12/2023	93 146	0,30%	93 146	0,30%
Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital (9e et 10e résolution de l'AGM du 30 novembre 2023)	2 995 360	13,43%	actions ordinaires émises au 14/03/2024	2 995 360	9,69%	2 995 360	9,70%
Auto-détention (30/06/2024)	26 799	0,12%	Actions ordinaires	26 799	0,09%		
Total au 30/06/2024	22 306 095	100,00%	Total	30 897 384	100,00%	30 870 585	100,00%

**Holding Alain Wilmouth (HAW) a exercé en date du 30 mars 2023 l'option d'achat portant sur 3 500 000 actions de préférence (ADP) 2CRSI gérées par Audacia et détenues par Audacia ISF Croissance à hauteur de 1.590.900 titres représentant 8,73% du capital et par Amundi PME ISF 2017 SA à hauteur de 1.909.100 titres représentant 10,47% du capital. Ces actions de préférence (ADP) ont ensuite été converties en actions ordinaires en novembre 2023.*

2.3.1.2 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

Au cours des trois dernières années, la répartition du capital de la Société a évolué de la façon suivante :

Actionnaires	04-juil-22			30-sept-23			30-juin-24		
	% du capital	% de droits de vote		% du capital	% de droits de vote		% du capital	% de droits de vote	
		Théoriques	Réels		Théoriques	Réels		Théoriques	Réels
Holding Alain Wilmouth (a)	38,20%	51,65%	51,69%	36,81%	50,36%	50,42%	42,63%	52,90%	52,94%
Alain Wilmouth	5,15%	6,66%	6,66%	5,00%	6,52%	6,53%	4,39%	5,89%	5,90%
S/Total Alain Wilmouth	43,35%	58,31%	58,35%	41,81%	56,88%	56,95%	47,02%	58,79%	58,84%
Michel Wilmouth	4,75%	6,42%	6,43%	4,58%	6,26%	6,27%	3,94%	5,60%	5,60%

Autres membres famille	0,04%	0,02%	0,02%	0,06%	0,04%	0,04%	0,08%	0,07%	0,07%
Total groupe familial	48,51%	64,75%	64,81%	46,44%	63,18%	63,26%	51,05%	64,46%	64,51%
Amundi PME ISF 2017 (géré par Audacia)	10,76%	7,21%	7,22%	10,28%	7,03%	7,04%	0,00%	0,00%	0,00%
Audacia ISF Croissance (géré par Audacia)	8,89%	6,01%	6,02%	8,57%	5,86%	5,87%	0,00%	0,00%	0,00%
Audacia (b)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Public au nominatif	0,98%	0,85%	0,85%	0,94%	0,83%	0,83%	0,55%	0,60%	0,60%
Public au porteur	31,18%	21,08%	21,10%	29,93%	20,47%	20,50%	29,66%	21,41%	21,43%
Actions émises dans le cadre de l'émission des OC 1224 (19e résolution AG 31 août 22)				3,66%	1,29%	1,29%	4,78%	3,45%	3,45%
Actions émises dans le cadre de l'attribution définitive des AGA du plan n°1 du 12 décembre 2018 (22e résolution de l'AG du 24 mai 2018)							0,42%	0,30%	0,30%
Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital (9e et 10e résolution de l'AGM du 30 novembre 2023)							13,43%	9,69%	9,70%
Auto- détention	0,14%	0,09%		0,18%	0,12%		0,12%	0,09%	
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Holding Alain Wilmouth (HAW) a exercé en date du 30 mars 2023 l'option d'achat portant sur 3 500 000 actions de préférence (ADP) 2CRSI gérées par Audacia et détenues par Audacia ISF Croissance à hauteur de 1.590.900 titres représentant 8,73% du capital et par Amundi PME ISF 2017 SA à hauteur de 1.909.100 titres représentant 10,47% du capital. Ces actions de préférence (ADP) ont ensuite été converties en actions ordinaires en novembre 2023.

Le nombre d'actions détenues par chacun des membres du Conseil d'Administration est détaillé dans la partie B 3.3 relative au rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise.

2.3.2 ACTIONNARIAT SALARIE

Il n'existe aucun droit des salariés à mentionner dans le présent Rapport Financier Annuel en application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, à l'exception des actions acquises dans le cadre des attributions gratuites d'actions décrites dans la partie 2.3 du présent chapitre.

2.3.3 DROIT DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'article 11.3 des statuts de la Société prévoit que chaque action de la Société donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à

toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans consécutifs au moins au nom du même actionnaire.

2.3.4 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

2.3.4.1 FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

L'article 8.3 des statuts de la Société prévoit que toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction du capital ou des droits de vote (calculée conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-9 du Code de commerce et aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) égale ou supérieure à 2% du capital ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris au-delà des seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires, doit notifier à la Société, le nombre total (i) des actions et des droits de vote qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, (ii) des titres donnant accès à terme au capital de la Société qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, et (iii) des actions déjà émises que cette personne peut acquérir en vertu d'un accord ou d'un instrument financier mentionné à l'article L. 211-1 du Code monétaire et financier.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration de franchissement de seuils susvisée et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital ou des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

2.3.4.2 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS LÉGAUX

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société n'a pas eu connaissance de franchissements de seuils légaux.

2.3.5 PACTES D'ACTIONNAIRES

A la date du présent Rapport Financier Annuel, il n'existe pas de pactes d'actionnaires ou de conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société, autre que le Pacte Dutreil conclu par Alain Wilmouth. Il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires ou de conventions auxquels la Société est partie et susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre.

2.3.6 ACCORD POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucun élément particulier de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle. A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du présent Rapport Financier Annuel, d'actions de concert ou accords entre les actionnaires de la Société pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société.

2.3.7 ÉTAT DES NANTISSEMENTS

A la date du Rapport Financier Annuel, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de nantissement d'actions de la Société.

2.3.8 OPTIONS D'ACHAT OU DE VENTE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'options d'achat ou de vente ou d'engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société. L'option d'achat exerçable par HAW portant sur les 3 500 000 ADP 2017 a été levée le 31 mars 2023 et les ADP 2017 converties en actions ordinaires en novembre 2023.

2.4 OPERATIONS SUR TITRES

2.4.1 RACHAT D'ACTIONS

2.4.1.1 DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT DES ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte de la Société réunie le 30 novembre 2023, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le montant maximal de l'opération a été fixé à 37.130.420 euros.

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue de toute affectation permise par la loi afin :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action 2CRSi par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation en vigueur,
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- D'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, et plus généralement réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur,
- De procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa sixième résolution à caractère extraordinaire.

2.4.1.2 MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Au 30 juin 2024, les actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en oeuvre par la Société représentent un total de 26 799 actions de la Société (représentant 0,12 % de son capital social) d'une valeur nominale de 0,09 € par action et d'une valeur comptable totale de 88 034,72 euros évaluée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, pour un prix de revient de 60 057,94 euros.

Nombre d'actions achetées	303 375
Cours moyen des achats	3,18 €
Nombre d'actions vendues	301 286
Cours moyen des ventes	3,25 €
Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice	26 799
Valeur évaluée au cours d'achat	88 034,72 €
Valeur à la clôture de l'exercice	107 692,59 €
Frais de négociation	Néant

La totalité des opérations d'achat et de vente d'actions propres ont été réalisées dans un objectif d'animation du cours :

Motifs des acquisitions	Pourcentage du programme
Animation du cours	100 %
Actionnariat salarié	0 %
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	0 %
Opérations de croissance externe	0 %
Annulation	0 %

À l'exception des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la Société ne détient, à la date du présent Rapport Financier Annuel aucune action propre et aucune action de la Société n'est détenue par l'une quelconque de ses filiales ou par un tiers pour son compte. Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune utilisation ni réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 30 novembre 2023.

2.4.2 OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

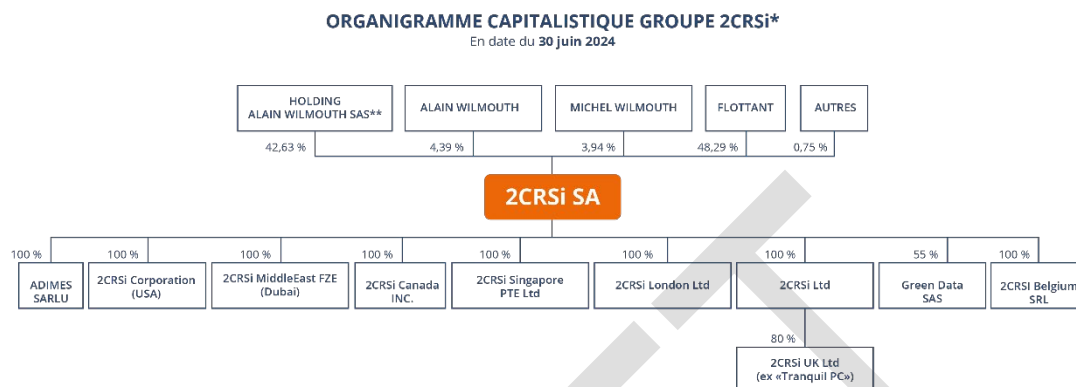
Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article, et ayant fait l'objet d'une déclaration.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, les opérations suivantes ont été réalisées et déclarées à l'Autorité des Marchés Financiers :

Date de la déclaration	Date de la transaction	Mandataire	Nature de la transaction	Modalités
14 octobre 2024	13 décembre 2023	Marie Schang, administrateur	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 2.0100 Euro VOLUME : 10 215.0000
14 octobre 2024	13 décembre 2023	Michel WILMOUTH, administrateur	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 2.0100 Euro VOLUME : 16 376.0000
11 octobre 2024	18 mars 2024	Michel WILMOUTH, administrateur	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 3.6800 Euro VOLUME : 13 586.0000
11 octobre 2024	18 mars 2024	Alain Wilmouth, PDG	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 3.6800 Euro VOLUME : 75 294.0000
10 octobre 2024	18 mars 2024	Holding Alain WILMOUTH SAS personne morale liée à Alain WILMOUTH, Président	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 3.6800 Euro VOLUME : 176 630.0000
10 octobre 2024	29 novembre 2023	Holding Alain WILMOUTH SAS personne morale liée à Alain WILMOUTH, Président	Acquisition d'actions	PRIX UNITAIRE : 1.1000 Euro VOLUME : 3 500 000.0000

2.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.5.1 SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ET POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU DANS CHACUNE PAR LA SOCIÉTÉ



* Le Groupe possède des participations : Gamestream 14,71 % du capital soit 28 411 actions.

** Société détenue directement à 91,64 % par Alain Wilmouth.

2.5.2 PRISES DE PARTICIPATION ÉGALE OU SUPÉRIEURE À 5% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE OU PRISE DE CONTRÔLE

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, la Société n'a acquis aucune participation égale ou supérieure à 5% du capital ou des droits de vote ni procédé à aucune prise de contrôle.

2.5.3 ALIÉNATIONS D' ACTIONS INTERVENUES POUR RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de commerce.

2.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES

2.6.1 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Sur proposition du Conseil d'Administration en date du 16 octobre 2023, l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023 a décidé de distribuer, aux actions ordinaires la somme de 3.013.043,20 euros prélevée sur le compte « primes d'émission, fusion, apport », qui se serait ainsi ramené de 30.544.530 euros à 27.531.486,80 euros.

Le montant global brut revenant à chaque action ordinaire a été fixé à 0,20 euros.

Le détachement du coupon est intervenu le 5 décembre 2023. Le paiement a été effectué le 7 décembre 2023.

Le tableau ci-après détail les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

2.6.2 DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

Néant.

2.6.3 DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Exercice		2023/2024					2022/2023					2021/2022				
Dividende prioritaire		N/A					175 000€					175 000€				
Dividende ordinaire		3.784.902,40€					N/A					N/A				
	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu									
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)				
A) TRANCHE DE RETARD DE PAIEMENT																
Nombres de factures concernées	262					263	105					398				
Montant total des factures concernées TTC	2 596 341	205 222	534 300	9 126 992	18 018 388	27 884 902	17 337 625	(46 058)	24 865 1	2 489 960	9 979 082	12 671 635				
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	3,03%	0,24%	0,62%	10,66%	21,05%	32,57%										
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							17,76 %	- 0,05%	0,25%	2,55 %	10,22 %	12,98 %				
B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES																
Nombre de factures exclues																
Montant total des factures exclues																
C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)																
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours						30 jours									

2.6.4 MONTANT DES PRETS INTERENTREPRISES

Néant.

2.6.5 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

2.7 SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS DILUTIFS CAPITAL

2.7.1 ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Les Assemblées Générales Mixtes du 24 mai 2018 et du 13 juin 2019 ont conféré au Conseil d'Administration une délégation de compétence lui permettant de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'Administration a procédé à deux attributions gratuites d'actions au titre du plan n°1 en date du 12 décembre 2018 et du plan n°2 en date du 18 mars 2020, dans les conditions décrites ci-après.

A la date du présent Rapport Financier Annuel, les actions attribuées au titre du plan n°1 du 12 décembre 2018 et du plan n°2 du 18 mars 2020 sont définitivement acquises et ont donné lieu respectivement à l'acquisition par les bénéficiaires de (i) 93 146 au titre du plan n°1 du 12 décembre 2018 dont l'augmentation de capital a été constatée lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 13 décembre 2024 ; et de 142 722 actions au titre du plan n°2 du 18 mars 2020 dont l'augmentation de capital a été constatée lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 21 mars 2022, de telle sorte qu'il n'existe plus d'actions en cours d'acquisition ou en période de conservation.

Date de l'attribution gratuite d'actions	Plan n° 1 du 12 décembre 2018	Plan n°1 du 18 mars 2020
Date de l'Assemblée Générale de 2CRSi ayant autorisé l'attribution	24 mai 2018	13 juin 2019
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	12 décembre 2018	18 mars 2020
Nombre d'actions pouvant être attribuées	1 772 343	1 772 343
Nombre total d'actions attribuées	178 179	142 722
Bénéficiaires	Salariés	Salariés
dont le nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux :		0
Estelle Schang	11 745	
Michel Wilmouth	16 800	
Nombre de bénéficiaires non-mandataires à la date d'attribution initiale	55	34
Période d'acquisition	5 ans	2 ans
Date d'acquisition des actions	13/12/2023	19/03/2022
Date de fin de la période de conservation	n/a	n/a
Conditions d'acquisition	Présence (1)	n/a
Nombre d'actions acquises à la date du Rapport Financier Annuel	93 146	142 722
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	85 033	n/a

(1) L'acquisition définitive des actions est soumise à la présence du salarié au sein du Groupe sans interruption durant la période d'acquisition.

2.7.2 ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2019 a conféré au Conseil d'Administration une délégation de compétence lui permettant de procéder à l'attribution de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'Administration a procédé à l'attribution de BSPCE au titre du plan n°1 2020-2024 en date du 18 septembre 2020 et du plan n°2 en date du 18 septembre 2020, dans les conditions décrites ci-après.

A la date du Rapport Financier Annuel, 61 875 des BSPCE attribués au titre du plan n°1 2020-2024 du 18 septembre 2020 sont exerçables jusqu'au 19 septembre 2024 suite à la constatation de la réalisation des conditions de performances par le Conseil d'Administration en date du 31 octobre 2024.

Date de l'attribution des BSPCE	Plan n° 1 BPSCE 2020-2024 du 18 septembre 2020	Plan n°2 BPSCE 2020-2025 du 18 septembre 2020
Date de l'Assemblée Générale de 2CRSi ayant autorisé l'attribution	13 juin 2019	
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	18 septembre 2020	
Nombre maximum de BSPCE pouvant être attribués	1 774 343	
Montant global maximum des augmentations de capital consécutives	159 690,87 euros	
Nombre total de BSPCE attribués	570 500	780 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrite par exercice des BSPCE dont le nombre total d'actions pouvant être souscrite par les mandataires sociaux :	54 000	78 000
Estelle Schang	18 000	26 000
Michel Wilmouth	36 000	52 000
Nombre de bénéficiaires non-mandataires à la date d'attribution initiale	87	
Point de départ d'exercice des BSPCE	Date d'appréciation de la réalisation des conditions de performance constatée par le Conseil d'Administration	
Date d'expiration des BSPCE	17 septembre 2025	
Prix d'exercice des BSPCE	3,28 €	3,28 €
Modalités d'exercice	(1)	(2)
Nombres de BSPCE exercés à la date du Rapport Financier Annuel	0	0
Nombre cumulé de BSPCE caducs ou annulés à la date du Rapport Annuel	323 000	429 000
Nombres de BSPCE exerçables à la date du Rapport Financier Annuel suite à la constatation de la réalisation des conditions de performance visées au (1) et (2)	61 875	0

(1) Le plan de BPSCE 2020-2024 est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : progression du cours de bourse, performances financières du Groupe (CA et EBITDA) et niveau de satisfaction client.

(2) Le plan de BPSCE 2020-2025 est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : niveau de satisfaction des collaborateurs, progression du cours de bourse, performance financière du Groupe (EBITDA) et niveau de satisfaction client.

2.7.3 OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 31 août 2022, en sa 19^{ème} résolution a octroyé au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, une délégation de compétence permettant d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.

Le Conseil d'Administration dans sa réunion du 27 décembre 2022 a fait usage de cette délégation et a décidé de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant global en principal de 2.600.000 euros par émission de 2.600.000 obligations convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune (les « OC1224 »), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes dénommées et autorisation de la conclusion par la Société du contrat d'émission des OC1224.

Le 17 novembre 2023, la Société a procédé au remboursement anticipé du solde des obligations convertibles représentant la somme de 1,201 millions d'euros. Le nombre d'actions créées par les obligations converties jusqu'à la date du remboursement arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 30 novembre 2023 est de 1 065 927 actions.

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La présente partie porte sur rapport sur le gouvernement d'entreprise établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Ce rapport a été préparé sur la base des travaux réalisés par les différents organes de la Direction de la Société puis revu par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de l'accomplissement de leurs diligences et approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 31 octobre 2024.

3.1 CODE DE REFERENCE

Depuis l'admission de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 25 novembre 2022, la Société a choisi de se référer au code de gouvernement d'Entreprise Middledenext tel que mis à jour le 13 septembre 2021 (le « **Code Middledenext** »). Le Code Middledenext est disponible en téléchargement sur le site de Middledenext (www.middledenext.com).

Le tableau ci-après présente la situation de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middledenext à la date du présent Rapport Financier Annuel :

R5 : A ce jour, compte tenu de sa taille, le Conseil n'a pas encore mis en place de plan de formation triennal. Toutefois l'application de cette recommandation fait l'objet d'une revue par le Conseil d'Administration.

Recommandations du Code Middledenext 2021	Appliquée	En cours de réflexion	Non appliquée
I. Le pouvoir de « surveillance »			
R1 : Déontologie des membres du Conseil	☒	☐	☐
R2 : Conflits d'intérêts	☒	☐	☐
R3 : Composition du Conseil – Présence des membres indépendants au sein du Conseil	☒	☐	☐
R4 : Information des membres du Conseil	☒	☐	☐
R5 : Formation des membres du Conseil	☐	☒	☐
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des Comités	☒	☐	☐
R7 : Mise en place des Comités	☒	☐	☐
R8 : Mise en place d'un comité RSE	☒	☐	☐
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	☒	☐	☐
R10 : Choix de chaque membre du Conseil	☒	☐	☐
R11 : Durée des mandats des membres du conseil	☒	☐	☐
- Durée des mandats adaptées à la société	☒	☐	☐
- Echelonnement des mandats	☒	☐	☐
R12 : Rémunérations des membres du Conseil	☒	☐	☐
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	☐	☒	☐
R14 : Relations avec les actionnaires	☒	☐	☐
II. Le pouvoir exécutif			
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	☐	☒	☐
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	☒	☐	☐
R17 : Préparation de la succession des dirigeants	☒	☐	☐
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	☒	☐	☐
R19 : Indemnités de départ	☒	☐	☐
R20 : Régime des retraites supplémentaires	☒	☐	☐
R21 : Stock-options et attributions gratuites d'actions	☒	☐	☐
R22 : Revue des points de vigilance	☒	☐	☐

R13 : L'application de cette recommandation est en cours de réflexion.

R15 : Le Conseil d'administration de la Société a une représentation parfaitement égale des femmes et hommes avec trois femmes et trois hommes. Tant pour sa composition que pour les différentes strates hiérarchiques de l'entreprise, le Conseil veillera à ce qu'une politique visant à l'équilibre femmes hommes et à l'équité est bien mise en œuvre à chaque niveau hiérarchique de l'entreprise

3.2 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration.

Conformément à la décision adoptée par le Conseil d'Administration le 26 avril 2018, la direction générale de la Société est assurée par Monsieur Alain Wilmouth, co-fondateur de l'entreprise, en qualité de Président-Directeur Général.

3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent Rapport Financier Annuel, le Conseil d'Administration est composé de six membres :

- Monsieur Alain Wilmouth, Président du Conseil d'Administration ; dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée général statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- Monsieur Michel Wilmouth, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- Madame Estelle Schang, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- HAW représentée par Monsieur Jean-Louis Wilmouth, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- Madame Monique Jung (administratrice indépendante) dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- Madame Lilla Merabet (administratrice indépendante) dont le mandat viendra à échéance le à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

Le mandat des administrateurs est d'une durée de trois ans, renouvelable. Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires statuts sur les comptes clos le 30 juin 2024 le renouvellement des mandats des administrateurs arrivant à échéance.

A la date du présent Rapport Financier, l'âge des administrateurs est compris entre 47 et 86 ans avec une moyenne d'âge de 59 ans. Le Conseil d'Administration comprend trois femmes (dont deux sont considérées comme indépendantes) sur un total de six membres, soit une proportion de 50% de femmes.

Le 30 juin 2024, les fonctions de censeur de Stanislas Jannet ont pris fin à la suite de sa démission.

En application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, vous trouverez détaillé ci-après la liste des mandats dont étaient titulaires les mandataires sociaux de notre Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 :

Nom	Age	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Année d'échéance du mandat (à l'issue de l'assemblée générale annuelle)	Nombre d'actions détenues	Membre indépendant
Alain Wilmouth	53	Française	Président Directeur Général	26/04/2018	2024	978 314	Non
Michel Wilmouth	60	Française	Administrateur	24/05/2018	2024	879 962	Non
Marie-Estelle Schang	47	Française	Administratrice	26/04/2018	2025	10 702	Non
Monique Jung	60	Française	Administratrice indépendante	24/05/2018	2025	350	Oui
Lilla Merabet	50	Française	Administratrice indépendante	31/08/2022	2025	n/a	Oui
HAW représentée par Jean-Louis Wilmouth	86	Française	Administrateur	26/04/2018	2024	9 509 960	Non
Stanislas Jannet	42	Française	Censeur ⁽¹⁾	12/12/2018	2024	n/a	n/a

- (1) Comme évoqué *supra*, Stanis Jannet n'occupe plus les fonctions de censeur de la Société à la date du présent Rapport Financier Annuel à la suite de sa démission en date du 30 juin 2024.

3.3.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-après reprend la liste des mandats et des fonctions exercés au cours de l'exercice clos par les administrateurs au sein de la Société et de ses filiales et en dehors de la Société et de ses filiales.

Mandat/Fonctions en cours	Autres mandats exercés au sein de la Société ou du groupe Autres mandats exercés à l'extérieur de la Société	Nature du mandat
Alain Wilmouth	SCI du NNORD ALISPALU SAS HAW 2CRSi SA ADIMES SARL ⁽¹⁾ 2CRSi Middle East FZE 2CRSi CORP 2CRSi UK 2CRSi Limited 2CRSi London Limited Boston Limited ⁽²⁾ 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd 2CRSi BELGIUM SRL Boston IT Solutions South Africa (PTY) LTD ⁽²⁾	Gérant Président Président Directeur Général Gérant Président Président Président Président Président Président Administrateur représentant permanent de 2CRSi SA Administrateur Administrateur représentant permanent de 2CRSi SA Administrateur
Michel Wilmouth	2CRSi	Administrateur et salarié
Marie-Estelle Schang	2CRSi 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd 2CRSi CANADA	Administratrice et salariée Administratrice Administratrice
Monique Jung	ADIRA	Directrice
Lilla Merabet	DIAGNOSIC Ecole 42 Mulhouse ARSEA	Administratrice
HAW représentée par Jean-Louis Wilmouth	2CRSi Néant	Administrateur

⁽¹⁾ Anciennement dénommée Boston France SARL.

⁽²⁾ Ce mandat a pris fin à la suite de la cession de Boston intervenue le 30 juin 2023.

3.3.2 EXAMEN DES CRITERES D'INDEPENDANCE DES ADMINSITRATEURS

Au regard des critères du Code Middenext exposés ci-après, deux membres du Conseil d'Administration, à savoir Madame Monique Jung et Madame Lilla Merabet, peuvent être qualifiés de membres indépendants :

	Alain Wilmouth	Michel Wilmouth	Jean-Louis Wilmouth (representant HAW)	Estelle Schang	Monique Jung	Lilla Merabet
Ne pas avoir été au cours des cinq dernières années et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Ne pas avoir été au cours des deux dernières années et ne pas être en relation d'affaires significatives avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Ne pas avoir été au cours des six dernières années commissaire aux comptes de l'entreprise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Non indépendant	Non indépendant	Non indépendant	Non Indépendant	Indépendant	Indépendant

Dans ce tableau, « oui » représente un critère d'indépendance satisfait et « non » représente un critère d'indépendance non satisfait.

Pour apprécier le caractère significatif des relations d'affaires, il convient de prendre en compte les missions fournies ainsi que le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec les éventuelles sociétés au sein desquelles siègent les administrateurs. Compte tenu du cumul des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général, l'équilibre des pouvoirs au sein du conseil est assuré grâce à la présence de deux administrateurs indépendants.

3.3.3 DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DU CENSEUR

L'article 5 du règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté par le Conseil d'Administration le 7 mai 2018 et dont la dernière mise à jour a été réalisée le 25 février 2022 (le « **Règlement Intérieur** »), précise les obligations déontologiques applicables aux administrateurs et à leurs représentants permanents, chaque administrateur reconnaissant avoir pris connaissance de ces obligations avant d'accepter son mandat.

Le Règlement Intérieur rappelle également les différentes règles en vigueur relatives aux conditions d'intervention en bourse sur les titres de la Société et les obligations de déclaration de publicité s'y rapportant.

En outre, le Conseil d'Administration du 21 septembre 2018 a adopté un Code de déontologie ayant vocation à prévenir les délits et manquements d'initiés en se conformant aux obligations légales. Ce code a été mis à jour par le Conseil d'Administration le 24 octobre 2019.

Le code de déontologie de la Société est consultable sur l'intranet de la Société.

PROJET

3.3.3 FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS



ALAIN WILMOUTH

Co-fondateur, Président et Directeur Général

53 ans
Nationalité française

Adresse professionnelle :
2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter
67200 Strasbourg

Alain Wilmouth, est diplômé d'un DEUG en Sciences économiques. Autodidacte et entrepreneur, il a depuis plus de 25 ans bâti son expertise technique et sa notoriété dans le monde informatique. Ses nombreuses expériences à des postes de direction dans le secteur de l'IT lui ont permis d'acquérir une solide expérience managériale et de gestion d'entreprise tout en affutant son bagage technique. Après plusieurs créations d'entreprises, il fonde 2CRSi en 2005.

Administrateur

Première nomination :
26 avril 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2024 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions

de la Société détenues :
978 314

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe

- Gérant de la SCI du NNORD
- Président de ALISPALU SAS
- Président de HAW

Au sein du Groupe

- Directeur Général de 2CRSi SA
- Gérant de ADIMES SARL
- Président 2CRSi Middle East FZE
- Président 2CRSi CORP
- Président de 2CRSi UK (anciennement Tranquil PC)
- Président de 2CRSi Limited
- Président de 2CRSi London Limited
- Président de Boston Limited⁽¹⁾
- Administrateur de 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd
- Administrateur de 2CRSi BELGIUM SRL en qualité de représentant permanent de 2CRSi SA
- Administrateur de Boston IT Solutions South Africa PTY LTD⁽¹⁾

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe :

Néant

Au sein du Groupe :

Gérant de 2CRSi avant transformation en SAS

⁽¹⁾ Ce mandat a pris fin à la suite de la cession de Boston intervenue le 30 juin 2023.



MONIQUE JUNG

60 ans
Nationalité française

Adresse professionnelle :
ADIRA - 3 Quai Kléber 67000
Strasbourg

Monique Jung est diplômée d'un master de relations internationales de l'université de Strasbourg, Cycle des Hautes études européennes de l'ENA, Directrice de l'Adira où elle travaille depuis 1988. Après une quinzaine d'années à l'international pour la prospection économique, elle travaille au développement économique d'entreprises basées en Alsace. Elle a exercé des mandats politiques à la Région Alsace entre 2004 et 2015, en tant que VP chargée de l'environnement et de la transition énergétique.

Administratrice indépendante

Première nomination :
24 mai 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions
de la Société détenues :
350

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe

Directrice de l'ADIRA

Au sein du Groupe

Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe :

Néant

Au sein du Groupe :

Néant



HAW représentée par JEAN-LOUIS WILMOUTH

86 ans
Nationalité française

Représentant permanent de la société Holding Alain Wilmouth, **Jean-Louis Wilmouth** est retraité. Après avoir suivi une formation de menuisier et d'ébéniste, Monsieur Jean-Louis Wilmouth est devenu Maître Artisan Menuisier Ebéniste en 1961. Il a rejoint la menuiserie Stadler à Forbach en 1964 puis il a été chef de dépôt de l'entreprise Meubles Moeser à Forbach jusqu'en 1970. De 1971 jusqu'à sa retraite Monsieur Jean-Louis Wilmouth a dirigé l'entreprise familiale « Meubles WILMOUTH ».

Administrateur

Première nomination :
26 avril 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2024 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions
de la Société détenues :
9 509 950

Mandats et fonctions exercés :

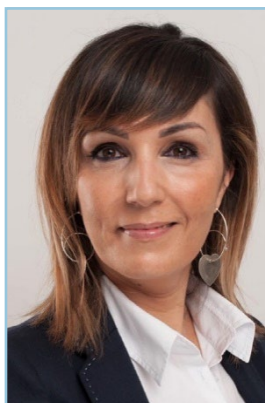
Hors Groupe
Néant

Au sein du Groupe
Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe :
Néant

Au sein du Groupe :
Néant



ESTELLE SCHANG

47 ans
Nationalité française

Adresse professionnelle :
2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter
67200 Strasbourg

Marie-Estelle SCHANG est diplômée d'un BTS Professions Immobilières. Une première expérience entre 1997 et 2001 comme assistante en gestion locative pour une agence strasbourgeoise, l'amène vers un poste de commerciale cette fois-ci pour un promoteur immobilier à partir de 2003. Cinq ans plus tard, elle rejoint 2CRSi pour prendre la direction administrative et financière. Elle devient Vice-Présidente du Groupe en 2017.

Administratrice

Première nomination :
26 avril 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions
de la Société détenues :
10 702

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe
Néant

Au sein du Groupe
Salariée 2CRSi
Administratrice de
• 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd
• 2CRSi CANADA

Mandats échus et fonctions
exercés au cours des 5 derniers
exercices :
Hors Groupe :
Néant

Au sein du Groupe :
Néant



MICHEL WILMOUTH

Co-fondateur

60 ans
Nationalité française

Adresse professionnelle :
2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter
67200 Strasbourg

Autodidacte, Monsieur **Michel Wilmouth** est co-fondateur de la société 2CRSi. Il en a été le Gérant de 2005 à 2010 et Directeur Général de 2017 à 2018. Il est toujours salarié de la Société. Précédemment Monsieur Michel Wilmouth a été responsable du montage et du service après-vente au sein de la société Allen Computers France. En 2010, il a cofondé la filiale ADIMES SARL. Depuis 2015 il est responsable du service après-vente.

Administrateur

Première nomination :
24 mai 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2024 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions de la Société détenues :
879 962

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe
Néant

Au sein du Groupe

Salarié 2CRSi

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe :
Néant

Au sein du Groupe :
Directeur Général de 2CRSi jusqu'au 26 avril 2018



LILLA MERABET

50 ans
Nationalité française

Adresse professionnelle :
OXYMORE - 27 rue du
Général De Gaulle 67205
OBERHAUSBERGEN

Lilla Merabet a occupé les fonctions de direction de la Fondation de France Grand Est de 2008 à 2015. Elle a également exercé des mandats de Vice-Présidente de la Région Alsace et de la Région Grand Est jusqu'en 2021, où elle a développé une stratégie reconnue pour la structuration des écosystèmes d'innovation, d'attractivité et de stratégie de filière. Elle est actuellement déléguée générale de la Fondation Force pour la recherche et l'innovation en santé et senior advisor pour des projets industriels et de politique

Administratrice indépendante

Première nomination :
31 août 2022

Fin du mandat

À l'issue de l'Assemblée Générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions de la Société détenues :
Néant

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe
Administratrice de :

- DIAGNOSIC
- Ecole 42 Mulhouse
- ARSEA

Au sein du Groupe

Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe :
Néant

3.3.4 DÉCLARATIONS RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Alain Wilmouth, co-fondateur, Président-Directeur Général de la Société, et Michel Wilmouth, co-fondateur, administrateur et salarié de la Société, sont frères.

Jean-Louis Wilmouth, représentant la Holding Alain Wilmouth au Conseil d'Administration de la Société, est le père d'Alain Wilmouth, co-fondateur, Président-Directeur Général de la Société, et de Michel Wilmouth, co-fondateur, administrateur et salarié de la Société.

Estelle Schang, Vice-Présidente, administratrice et salariée, est la sœur de la conjointe d'Alain Wilmouth, Président-Directeur Général de la Société.

En outre, à la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent Rapport Financier Annuel, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre des membres du Conseil d'Administration et du Président Directeur Général ;
- aucun des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général par des autorités statutaires ou réglementaires ; et
- aucun des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du présent Rapport Financier Annuel, de conflits d'intérêts entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du Conseil d'Administration et de la direction générale et leurs intérêts privés.

Il n'existe pas non plus d'arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, les clients de la Société, les fournisseurs ou autres prestataires de la Société, en vertu duquel l'un des membres du Conseil d'Administration a été mandaté en tant que membre du Conseil d'Administration ou membre de la Direction Générale de la Société.

A l'exception d'un engagement de conservation d'une durée de 270 jours courant à compter du 18 mars 2024, M. Alain Wilmouth, M. Michel Wilmouth et HAW, portant sur la totalité des titres détenus par eux suite à l'augmentation de capital intervenue le 13 mars 2024, il n'existe pas, au jour de l'établissement du présent Rapport Financier Annuel, de restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société.

Enfin, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun contrat de prestation de services liant les membres du Conseil d'Administration ou les dirigeants à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales.

3.3.5 POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration peut se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société. Il règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède à tous contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration doit obligatoirement autoriser préalablement toute caution, aval ou garantie délivrée par la Société.

3.3.6 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président. Les convocations peuvent être faites par tous moyens. Sauf circonstances particulières, elles sont adressées huit jours au moins avant chaque réunion.

Les réunions programmées annuellement sont au nombre de quatre, les autres réunions sont décidées en fonction des sujets à traiter et des décisions à prendre. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés. En cas de partage de voix, la voix du président de séance est prépondérante.

Les administrateurs ont également la possibilité de participer aux délibérations du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Le Règlement Intérieur détermine le rôle du Conseil d'Administration et les opérations soumises à son autorisation préalable, ses règles de fonctionnement et rappelle aux administrateurs les règles de déontologie à observer dans le cadre de l'exercice de leur mandat et leurs différentes obligations (telles que notamment leur obligation de loyauté, de non-concurrence ou d'abstention d'intervention sur les titres de la Société en cas de détention d'informations privilégiées). Chaque administrateur signe le Règlement Intérieur. Le Règlement Intérieur est disponible en consultation au siège social ainsi que sur le site internet de la Société.

Toute personne appelée à assister aux réunions du Conseil d'Administration est tenue à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président ainsi qu'à une obligation générale de réserve.

3.3.7 REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Le taux de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'Administration a été de 79,63%. Les réunions se sont déroulées au siège social de la Société, dans des locaux extérieurs ou par voie de visio-conférence. Conformément aux dispositions de l'article L.823-17 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

3.3.8 TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, les travaux du Conseil d'Administration ont porté sur les points suivants :

Situation financière, trésorerie et engagements du Groupe	• Examen et arrêté des comptes annuels • Examen et arrêté des comptes semestriels • Projets de communications financières correspondants • Renouvellement des autorisations financières et juridiques consenties au Président-Directeur Général, notamment pour les opérations de financement et les engagements hors bilan, et autorisations des opérations de garanties significatives du Groupe • Politique de financement du Groupe
Suivi des grandes orientations et opérations du Groupe	• Stratégie à moyen terme • Suivi et examen de la finalisation du projet de cession de la société Boston Limited • Suivi et examen de la réalisation de la levée de fonds intervenue le 13 mars 2024

Gouvernement d'entreprise	• Évaluation de l'indépendance des administrateurs • Suivi des conflits d'intérêts et devoir d'abstention • Revue annuelle des prescriptions du Code Middledenext et de ses points de vigilance • Répartition de la rémunération allouée aux administrateurs
Divers	• Convocation de l'Assemblée Générale mixte annuelle et adoption des rapports et projets de résolutions • Examen des conventions et engagements réglementés pluriannuels et des opérations avec les parties liées • Mise en œuvre de l'autorisation de l'assemblée générale mixte à l'effet d'opérer sur les propres actions de la Société • Attribution définitive d'actions gratuites (selon le plan n°1 du 12 décembre 2018) • Appréciation de la satisfaction des conditions de performance des BSPCE (selon le plan BSPCE 2020/2024 du 18 septembre 2020)

3.3.9 GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

En application de l'article 5 du Règlement Intérieur et de la deuxième recommandation du Code Middledenext, dans une situation laissant apparaître ou pouvant laisser apparaître un conflit entre l'intérêt social et son intérêt personnel direct ou indirect ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, l'administrateur concerné doit en informer dès qu'il en a connaissance le conseil, et en tirer toute conséquence quant à l'exercice de son mandat.

Ainsi, selon le cas, il devra soit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante, soit ne pas assister aux réunions du Conseil d'Administration durant la période pendant laquelle il se trouvera en situation de conflit d'intérêts, soit démissionner de ses fonctions d'administrateur. Une absence d'information équivalant à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe. A défaut de respecter ces règles d'abstention, voire de retrait, la responsabilité de l'administrateur pourrait être engagée.

3.4 COMITÉS SPÉCIALISÉS, RÔLE ET COMPOSITION

Conformément aux statuts de la Société et à la septième recommandation du Code Middledenext, le Conseil d'Administration a décidé la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen.

Il fixe, conformément aux dispositions prévues par le Règlement Intérieur, la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe également la rémunération des personnes les composant.

3.4.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques est composé de :

- Madame Lilla Merabet, administrateur indépendant,
- Madame Estelle Schang,
- Madame Monique Jung, administrateur indépendant,
- Monsieur Michel Wilmouth,

Madame Lilla Merabet est également nommée en qualité de Président du Comité d'Audit et des Risques.

3.4.1.1 COMPOSITION

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont désignés, sur proposition du Président du Conseil d'Administration, par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs, en fonction de leurs compétences au regard des missions au sein du Comité, de leur expérience et de l'intérêt qu'ils portent aux sujets qui y sont traités.

Le Comité est composé d'au moins deux membres, dont au moins un administrateur indépendant selon les critères définis par le Code Middledex auquel se réfère la Société. Il est précisé en tant que de besoin qu'aucun administrateur également dirigeant mandataire social exécutif ne peut être membre du Comité. Le Conseil d'Administration peut à tout moment modifier la composition du Comité.

Dans le choix des membres du Comité, le Conseil d'Administration veille à ce qu'un membre indépendant au moins du Comité présente des compétences particulières en matière financière et comptable. La compétence ainsi requise en matière financière et comptable s'apprécie au regard de l'expérience professionnelle, de la formation académique et/ ou de la connaissance de l'activité propre de la Société.

Un censeur, désigné par le Conseil d'Administration, peut également participer aux séances du Comité sur invitation du Président ou de l'un de ses membres. Les membres du Comité d'audit et des risques ne peut se faire représenter.

3.4.1.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoirs propres, il devra rendre compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit et des Risques aide le Conseil d'Administration assure le suivi :

- de l'exactitude et de la sincérité des comptes sociaux et consolidés de la Société,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers, et
- de la pertinence de la politique financière du Groupe.

Il éclaire le Conseil d'Administration sur la fiabilité et la qualité des informations qui lui sont délivrées. Il exerce ses activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Le Comité peut également prendre en charge toutes les questions que le Conseil d'Administration veut bien lui soumettre ou dont il jugera utile de se saisir.

3.4.1.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit autant de fois que nécessaire et au moins quatre par an par, selon un calendrier fixé par son Président, sur convocation de ce dernier qui fixe l'ordre du jour, ou à la demande de deux de ses membres, du président du Conseil d'Administration ou des commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité se réunit en tout état de cause pour examiner les comptes annuels et semestriels ainsi que le budget. Il se réunit notamment en amont de chaque réunion du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour comporte une décision sur les questions relevant de ses attributions sauf cas de nécessité ou impossibilité matérielle.

Le Président du Comité ou, en cas d'empêchement de celui-ci, un de ses membres désigné à cet effet, rend compte des travaux du Comité lors de la séance du Conseil d'Administration qui suit la réunion du Comité et fait état de la synthèse de ses travaux.

Le Comité ne peut se réunir que si la moitié de ses membres est présente ; si le Comité ne comprend que deux membres, les deux doivent être présents. Il peut se réunir par visioconférence ou télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes.

Le Comité procède à l'audition des commissaires aux comptes en dehors de tout représentant de la Société au moins deux fois par an.

S'ils le jugent nécessaire pour l'accomplissement de leur mission, les membres du Comité peuvent demander que leur soit communiqué tout document comptable, juridique ou financier.

Lors de l'examen des comptes, le Comité examine les principaux éléments relatifs à la communication financière, présentés par la Direction Générale.

Le Président du Comité peut demander aux commissaires aux comptes de participer aux réunions. Il peut à tout moment obtenir des commissaires aux comptes toute précision utile à l'exercice de ses missions. Le Comité entend les commissaires aux comptes dans les conditions qu'il détermine.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement.

3.4.1.4 RAPPORTS

Le Président du Comité fait en sorte que les comptes rendus d'activité du Comité au Conseil d'Administration permettent celui-ci d'être pleinement informé, facilitant ainsi ses délibérations.

Si, au cours de ses travaux, le Comité détecte un risque significatif qui ne lui paraît pas être traité de façon adéquate, le Président en alerte sans délai le Président du Conseil d'Administration.

3.4.2 COMITÉ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité Stratégie et Développement Durable est composé de :

- Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général
- Madame Monique Jung, administratrice indépendante
- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante

Madame Monique Jung a été également nommée en qualité de Président du Comité Stratégie et Développement Durable.

3.4.2.1 COMPOSITION

Le Comité Stratégie et Développement Durable est composé d'au moins trois administrateurs désignés par le Conseil d'Administration.

Le Comité comprend au moins un membre indépendant du Conseil d'Administration. Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité Stratégie et Développement Durable coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration peut cependant à tout moment modifier la composition du Comité.

3.4.2.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité Stratégie et Développement Durable examine les réflexions stratégiques à moyen et long terme menées par la Société. Il examine les sujets proposés par la Direction Générale en vue d'exprimer son avis au Conseil d'Administration, à savoir :

1. La position stratégique de la Société, compte tenu de l'évolution de son environnement et de ses marchés ainsi que les orientations stratégiques, notamment formalisées dans le plan stratégique (par le biais d'un pré-examen avant la présentation au Conseil d'Administration), et notamment toute modification de périmètre de métiers (abandon d'activités significatives ou élargissement à de nouvelles activités significatives), de périmètre géographique ;
2. Le suivi de l'avancement des initiatives stratégiques importantes ;
3. Les recommandations des consultants externes, le cas échéant, mandatés par la Société pour l'aider dans la formulation des plans ou des initiatives stratégiques ;
4. Les opérations de financement significatives ou susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la Société ; et

5. Les considérations stratégiques liées à des projets majeurs de fusions, acquisitions, désinvestissements ou investissements qui sont soumis par la Direction Générale au Conseil d'Administration en application du Règlement Intérieur.

Le Comité Stratégie et Développement Durable examine également :

- la façon dont le Groupe prend en compte les aspects de développement durable dans la définition des orientations stratégiques ;
- le cas échéant, la stratégie et les engagements du Groupe en matière de développement durable et formule des recommandations à cet égard ;
- le niveau de dialogue du Groupe avec ses principales parties prenantes et assure le suivi du déploiement des actions du Groupe auprès d'elles ;
- en lien avec le Comité d'Audit et des Risques, il examine les risques en matière environnementale et sociétale ainsi que leur impact en termes d'investissement, de performances économiques et d'image ;

Le Comité procède à un examen annuel d'une synthèse des notations extra-financières réalisées sur le Groupe.

3.4.2.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins 2 fois par an sur les sujets (1) et (2) ci-avant ainsi que sur les aspects responsabilité sociale et environnementale, et autant que de besoin sur les autres sujets entrant dans le cadre de ses attributions.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Un membre du Comité ne peut se faire représenter. Les membres du Comité Stratégie et Développement Durable assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

3.4.2.4 RAPPORTS

Chaque séance donne lieu à l'émission d'un compte-rendu et le président du Comité rend compte de ses réunions au Conseil d'Administration.

Un exposé de son activité est publié dans le rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise.

3.4.3 COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé de :

- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante,
- Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général
- Madame Estelle Schang, administratrice,

Madame Lilla Merabet est également nommée en qualité de Président du Comité des Nominations et des Rémunérations.

3.4.3.1 COMPOSITION

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé d'au moins deux administrateurs désignés par le Conseil d'Administration. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines.

Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

3.4.3.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé, dans les missions relevant des nominations :

- De faire au Conseil d'Administration les propositions de renouvellement ou de nomination d'administrateurs ;
- D'émettre des propositions quant à la composition des comités spécialisés ;
- D'émettre un avis sur les propositions de nomination du Président Directeur Général (ou du Président et du Directeur Général) et, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, ainsi que sur celle des dirigeants des filiales les plus significatives ;
- D'émettre des propositions sur l'opportunité des renouvellements de mandats ;
- D'examiner l'évolution des règles de gouvernement d'entreprise notamment dans le cadre du Code Middlenext, d'informer le Conseil d'Administration de ses conclusions et de suivre l'application de ces règles ;
- De préparer l'évaluation du fonctionnement du Conseil prévue par le Règlement Intérieur ;
- D'examiner chaque année la situation de chaque administrateur au cas par cas au regard des critères d'indépendance du Code Middlenext ;
- D'examiner le plan de succession des dirigeants mandataires sociaux applicable en particulier en cas de vacances imprévisible.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est également chargé, dans les missions relevant des rémunérations :

- D'examiner la performance et l'ensemble des éléments composant la rémunération y compris instruments dilutifs, ou autres moyens de rémunération différée, retraite et de façon générale conditions d'emploi du Président-Directeur Général (ou du Président et du Directeur Général) ainsi que, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, et de faire les recommandations correspondantes au Conseil d'Administration ;
- De donner un avis sur les rémunérations des cadres reportant directement à la Direction Générale du Groupe et d'examiner tant les conditions de hausse annuelle éventuelle de la rémunération fixe que la définition des objectifs retenus pour la part variable annuelle lorsqu'elle existe ;
- D'examiner les propositions de la Direction Générale concernant les attributions d'instruments dilutifs (stock-options, actions gratuites, BSA, etc.) et autres systèmes d'intéressement liés au cours de l'action et de proposer au Conseil d'Administration leur attribution ;
- D'examiner et de proposer au Conseil d'Administration un système de définition de la rémunération des Administrateurs.

3.4.3.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins une fois par an pour la revue de la politique de rémunération des dirigeants et mandataires sociaux et l'évaluation de la performance du Conseil d'Administration, et dès que l'intérêt de la Société l'exige.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Un membre du Comité ne peut se faire représenter. Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes. Lorsqu'un membre est un dirigeant du Groupe, il n'assiste pas aux délibérations du Comité relatives à son cas personnel.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité peut recourir si besoin à des experts et autres conseils externes indépendants, aux frais de la Société, et dans l'intérêt exclusif de celle-ci, après accord de la Direction Générale.

Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

3.4.3.4 RAPPORTS

Chaque séance donne lieu à l'émission d'un compte-rendu et le président du Comité rend compte de ses réunions au Conseil d'Administration.

3.4.4 COMITÉ RESPONSABILITÉ SOCIALE/SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Le Comité Responsabilité Sociale/Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE) est composé de :

- Madame Monique Jung, administratrice indépendante
- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante
- Monsieur Michel Wilmouth, administrateur
- Monsieur Estelle Schang, administratrice

Madame Monique Jung est également nommée en qualité de Président du Comité RSE.

3.4.4.1 COMPOSITION

Le Comité RSE est composé d'au moins deux administrateurs désignés par le Conseil d'Administration. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en matière de stratégie et enjeux RSE et du Développement Durable.

Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité RSE coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration peut cependant à tout moment modifier la composition du Comité.

3.4.4.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité spécialisé en RSE mène les réflexions porteuses d'opportunités stratégiques à moyen et long terme menées par la Société. Il examine les sujets proposés par la Direction Générale en vue d'exprimer son avis au Conseil d'Administration, la manière dont l'entreprise anticipe et gère les risques associés aux conséquences sociales et environnementales de son activité dans les prises de décision sur les questions et bonnes pratiques de gouvernance, définit et déploie la stratégie RSE de l'entreprise, en lien avec la Direction Générale.

En lien avec le Comité d'Audit et des Risques, le Comité examine les risques en matière environnementale et sociétale ainsi que leur impact en termes d'investissement, de performances économiques et d'image.

Le Conseil réfléchit au partage de la valeur et, notamment, à l'équilibre entre le niveau de rémunération de l'ensemble des collaborateurs, la rémunération de la prise de risque de l'actionnaire et les investissements nécessaires pour assurer la pérennité de l'entreprise.

3.4.4.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins deux fois par an sur les sujets ci-avant et autant que de besoin sur les autres sujets consacrés à la RSE entrant dans le cadre de ses attributions.

Le comité, en fonction des sujets, travaille en lien avec les autres comités spécialisés et peut être associé au comité stratégique. Le comité RSE est présidé par un membre indépendant. Le comité peut se faire accompagner par des personnes qualifiées, autant que de besoin.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Un membre du Comité ne peut se faire représenter.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

3.5 RATIOS D'EQUITE

Conformément à la seizième recommandation du Code Middlednext, nous vous présentons ci-après le ratio d'équité des rémunérations des mandataires sociaux la Société versé au cours de l'exercice aux salariés.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le niveau de rémunération annuelle brute de Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général, a représenté 3.64 fois le montant moyen et 4.15 fois la médiane de la rémunération brute annuelle du Groupe France.

3.6 CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT ET/OU DES ACTIONS ISSUES D'EXERCICE DE STOCK-OPTIONS

Néant.

3.7 REMUNERATION DES ADMINSTRATEURS

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 juin 2019 a fixé, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération à allouer au Conseil d'Administration à 60.000 euros annuel.

L'article 8 du Règlement Intérieur du Conseil précise que l'administrateur peut recevoir une rémunération dont le montant est voté par l'Assemblée Générale Ordinaire et dont la répartition est décidée par le Conseil d'Administration, en prenant en compte, pour partie, son assiduité, le temps qu'il consacre à ses fonctions, y compris son éventuelle participation à un ou plusieurs comités. Il est précisé que dans l'hypothèse où une attribution de rémunération sera décidée, un minimum de rémunération sera attribué aux administrateurs indépendants.

Chaque administrateur a droit au remboursement des frais de déplacement occasionnés dans l'exercice de ses fonctions. Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024, la somme à verser aux administrateurs est de 60 000 euros et répartie comme suit :

Rémunération des administrateurs pour l'exercice 2023/2024				
Taux journalier (EUR)	2500			
Gratification pour présidence de comité	1000			
	CA	Présence Comités	Présidence	
Holding Alain Wilmouth	28 875	0	n/a	17 347
Monique Jung	27 000	9,625	2	23 204
Lilla Merabet (arrivée 31/08/2022)	20 750	9,625	2	19 449
Rémunération du censeur pour l'exercice 2023/2024				
	CA	Comité d'audit	Présidence	
Stanislas Jannet	12,000	0	n/a	0
Rémunérations totales pour l'exercice 2023/2024				60 000

3.8 CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-37-4 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L. 225-37-4 2° du Code de commerce, doivent être mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration les conventions intervenues directement ou indirectement ou par personne interposée entre :

- L'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires de la Société disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et
- Une société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions constituant une opération courante conclue à des conditions normales.

A la connaissance de la Société, il n'existe de pas de convention entre un actionnaire ou un mandataire social de la Société et une de ses filiales.

3.9 DELEGATION EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, le tableau ci-après détaille les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

	DATE DE L'ASSEMBLEE	RESOLUTION	DUREE DE LA DELEGATION ET DATE D'EXPIRATION	MONTANT NOMINAL MAXIMUM (EUROS)	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	30/11/2023	6 ^{ème}	24 mois 30/11/2025	10% du capital social sur 24 mois	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	30/11/2023	7 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	810.000€ Plafond indépendant	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription	30/11/2023	8 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds indépendants	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1 ^o de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	30/11/2023	9 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 10 ^{ème} et 11 ^{ème} résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023	Décision du PDG du 18 mars 2024 sur délégation du CA du 13 mars 2024 : : émission de 292.199 actions / augmentation de capital de 26.297,91 euros
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 ^o de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier	30/11/2023	10 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	1.080.000€ pour les actions, dans la limite de 20% du capital par an 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 9 ^{ème} et 11 ^{ème} résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023	Décision du PDG du 18 mars 2024 sur délégation du CA du 13 mars 2024 : : émission de 292.199 actions / augmentation de capital de 26.297,91 euros

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires ⁽¹⁾	30/11/2023	11 ^{ème}	18 mois 30/05/2026	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 9 ^{ème} et 10 ^{ème} résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une opération dite d'Equity Line⁽²⁾	30/11/2023	12 ^{ème}	18 mois 30/06/2025	360.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds indépendants	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	30/11/2023	13 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée (plafonds communs pris en compte) Emissions visées : émissions réalisées dans le cadre des 8 ^{ème} à 19 ^{ème} résolutions de l'AG du 30 novembre 2023	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	30/11/2023	14 ^{ème}	26 mois 30/01/2026	810.000€ Plafond indépendant	Néant

Délégation au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes⁽³⁾	30/11/2023	15 ^{ème}	18 mois 30/06/2025	10% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023 relatives à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options	Néant
Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)⁽⁴⁾	30/11/2023	16 ^{ème}	38 mois 30/01/2027	10% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023 relatives à l'attribution d'actions gratuites et de BSA	Néant
Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)⁽⁵⁾	30/11/2023	17 ^{ème}	38 mois 30/01/2027	10% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du 30 novembre 2023 relatives à l'attribution de stock-options et de BSA	Néant
Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration en vue de convertir l'intégralité des 3.500.000 actions de préférence (« ADP 2017 ») en actions ordinaires	30/11/2023	18 ^{ème}	dès que la société Holding Alain Wilmouth ou toute autre personne qu'elle se substituerait sera devenue propriétaire des 3.500.000 ADP 2017	Conversion des 3.500.000 actions ADP 2017 de 0,09 euro de nominal, en actions ordinaires	CA du 30 novembre 2023 : conversion des 3.500.000 ADP 2017 en actions ordinaires

⁽¹⁾ La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante : des personnes morales de droit français ou étranger ou des personnes physiques, dont l'activité principale est dans le domaine informatique et notamment celui de la construction de serveurs informatiques, dans les systèmes informatiques et les réseaux, l'internet, la sécurité informatique, les équipementiers informatiques et les systèmes d'information et/ ou les investisseurs qualifiés (au sens de l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier) investissant à titre habituel dans ce secteur d'activité pour un montant de souscription individuel minimum de 100 000 € par opération ou la contrepartie de ce montant et avec un nombre d'investisseur limité à 50 ; étant précisé que le Conseil d'Administration fixera la liste précise des bénéficiaires au sein de cette catégorie de bénéficiaires ainsi que le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux.

⁽²⁾ La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante : établissements de crédit disposant d'un agrément pour fournir le service d'investissement mentionné au 6-1 de l'article L. 321-1 du Code monétaire et financier et exerçant l'activité de prise ferme sur les titres de capital des sociétés cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dans le cadre d'opérations dites d'Equity line.

⁽⁴⁾ La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante :

^(a) d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société 2 CRSi et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce

^(b) d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce.

⁽⁵⁾ La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante :

^(a) des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce,

^(b) et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 du Code de commerce.

A noter que des délégations complémentaires en matière d'augmentation de capital seront soumises à l'assemblée générale des actionnaires qui sera réunie le 19 décembre 2024.

4. RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

4.1 FAIT MARQUANT DE L'ANNEE 2023 – 2024

Le fait majeur de cet exercice au niveau social est la cession de la branche Boston qui a eu pour conséquence de porter le nombre de collaborateurs 2CRSi de 390 à 117 et d'impacter certains aspects de la RSE au niveau de l'entreprise et du groupe.

En matière de responsabilité sociale, cette réduction d'effectif a posé des défis en termes de charge de travail, il a fallu réorienter les activités de certains collaborateurs et redistribuer des responsabilités parmi les collaborateurs restants.

Néanmoins, cela n'a pas eu d'effet de surcharge d'activité, au contraire, notamment pour le service R&D qui a vu disparaître le nombre important de demandes de la filiale Boston disparaître, lui permettant ainsi de se recentrer sur les activités historiques de 2CRSi et notamment de créer le Godi 1.8, fleuron de 2CRSi.

La direction de 2CRSi a mis en place des initiatives de soutien à travers son Comité social et économique (CSE), en maintenant le niveau de soutien financier quasiment à l'équivalent, et en augmentant le niveau de certains avantages sociaux, (les tickets restaurants, par exemple).

Sur le plan de l'engagement envers des pratiques de travail éthiques et durables, cette cession a incité 2CRSi à revisiter sa stratégie de ressources humaines, en mettant davantage l'accent sur le développement des talents et la rétention des employés dans une équipe plus réduite. Une campagne de recrutement au niveau des vendeurs a également été lancée.

En termes de RSE, l'entreprise a ainsi eu l'opportunité de renforcer les liens avec ses 117 collaborateurs, en valorisant leur contribution et en adoptant des mesures pour garantir un environnement de travail sain et stable, essentiel pour le bien-être de tous les collaborateurs.

Enfin, au niveau de la gouvernance, ce recentrage a favorisé une meilleure allocation des ressources et un focus accru sur les valeurs centrales de 2CRSi en tant que créateur de serveurs écoénergétiques haute performance. Cela a permis de concentrer l'engagement environnemental et social sur une échelle plus alignée avec les ressources actuelles, renforçant la cohérence dans une équipe réduite et l'impact de ses actions RSE.

4.2 ETRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

L'engagement de 2CRSi repose sur une volonté forte en matière de politique et de pratiques sociales au sein du groupe avec deux piliers : bienveillance et équité.

Pour 2CRSi, l'équité de traitement passe de manière incontournable par le respect de l'équité entre les femmes et les hommes qui composent le Groupe. Dans un secteur du matériel informatique qui peine encore à attirer des femmes, et ce dès la formation, nous visons un équilibre hommes-femmes au sein de nos équipes que nous considérons comme source de richesse et de progrès.

Au 30 juin 2024, le groupe comptait 117 collaborateurs, parmi lesquels 23% de femmes et 77% d'hommes.

4.2.1 ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Il existe dans notre industrie un frein à la formation des femmes qui ne favorise pas leur accès à nos métiers.

L'attirance des jeunes pour les métiers de l'informatique, l'électronique, et plus largement pour le monde de l'industrie est indéniable.

Sur le périmètre France et dans le domaine de « l'égalité professionnelle », 2CRSi n'a pu calculer l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024, en effet l'absence de retours de congé maternité et le fait que les effectifs des groupes valides sont inférieurs à 40% de l'effectif total ont empêché cela.

Pour autant, des mesures et des objectifs de progression ont été mis en place en concertation avec les partenaires

sociaux pour 2023 et sont encore suivis régulièrement par le service RH.

En outre, un plan d'action portant sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes a été signé avec les partenaires sociaux en décembre 2022 visant à créer et renforcer, les conditions d'une politique sociale garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, l'entreprise 2CRSi est représentée chaque année sur un Job dating organisé par les Entreprises pour la Cité et permettant aux entreprises de rencontrer des femmes de plus de 45 ans en recherche d'emploi. En 2022 et 2023, 2CRSi a effectué des recrutements à la suite de ce job dating.

4.2.2 ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET ÉGALITÉ DES CHANCES

En complément de l'égalité de traitement entre les sexes au sein de l'entreprise, et d'une façon intrinsèquement liée à l'histoire de 2CRSi, nous développons une vision moderne et ambitieuse de promotion de la diversité et de l'équité de traitement pour l'ensemble des salariés.

DES ACTIONS VISANT LA MAÎTRISE DES BIAIS SOCIÉTAUX

Cette politique de diversité est d'autant plus aisée qu'elle a toujours été dans la nature profonde de 2CRSi. En effet, la contribution et l'engagement d'une personne prime sur tout le reste. Depuis les débuts de l'entreprise, des passionnés autodidactes côtoient des docteurs en électronique ou en mécanique. Sur la question des diplômes, la philosophie de 2CRSi est de recruter celles et ceux qui pourront accompagner l'entreprise à satisfaire ses clients, à continuer à innover et ainsi à créer de la valeur.

La croissance exponentielle de 2CRSi, ces dernières années, nous a conduits à améliorer et structurer nos processus d'intégration de manière à transformer l'arrivée de chaque nouveau salarié en un succès pérenne pour l'entreprise et pour la personne en question.

Parce que nous sommes une entreprise d'innovation et de produits, chaque nouveau collaborateur est invité à travailler au sein des équipes de production pendant sa phase d'intégration.

Cette expérience en production est essentielle pour comprendre notre ADN, nos produits et nos avantages concurrentiels. Quelle que soit sa position dans l'entreprise, il est capital que chaque collaborateur ait une bonne connaissance de notre chaîne de valeur et du flux d'activités nécessaire pour la satisfaction des demandes de nos clients. Cette immersion vient en complément d'un parcours d'intégration plus classique et est accueillie avec enthousiasme par nos nouveaux salariés.

Nous développons en outre et en partenariat avec des partenaires tels que Entreprises pour la Cité par exemple des jobdatings au cours desquels les candidats se présentent sans CV. Ainsi, les biais sociétaux sont gommés et ne sont pris en compte que les talents développés par les candidats. L'entretien de motivation, sans CV, permet de garantir l'adéquation entre les aspirations du futur collaborateur et les besoins exprimés par le Groupe.

DES ACTIONS VISANT LA MAÎTRISE DES CHOIX DE CARRIÈRES

Cette montée en puissance de nos effectifs, la présence accrue de personnel techniques et expérimenté ainsi qu'à une formation interne soutenue a ainsi permis à de nombreuses personnes de valoriser leurs savoir-faire et évoluer au sein de l'entreprise.

Dans la continuité des démarches visant la bonne intégration des personnes au sein de notre collectif, nous travaillons à la mise en œuvre d'un cycle complet de management des carrières professionnelles pour chaque personne.

Cette action, initiée au début de l'exercice 2021, vise à construire un cycle de développement professionnel

intégrant la mesure à court terme des besoins/objectifs/ résultats associés à un salarié tout en garantissant son futur professionnel via l'acquisition de nouvelles compétences/ l'exposition à de nouvelles missions/le

bénéfice d'une évolution de salaire en cohérence avec son investissement et ses résultats.

DES ACTIONS VISANT LA VALORISATION ET LA DIFFUSION DE NOS EXPERTISES

2CRSi dispose de talents capables de faire la différence auprès des clients... et en interne !

Ces talents sont mobilisés au sein du Groupe pour transmettre au plus grand nombre la culture générale de l'industrie, les aspects techniques indispensables permettant à toute l'entreprise de bénéficier d'une émulation utile au foisonnement des idées et à la créativité dont bénéficient nos clients !

En complément et chaque fois que cela est possible, nous encourageons nos propres collaborateurs à former leurs collègues, dans une logique de valorisation des compétences particulières détenues par certains.

Ces formations internes sont complétées par des formations externes chaque fois que cela s'avère nécessaire, et notamment chaque fois que nos collaborateurs ont besoin d'acquérir des compétences qui ne sont pas suffisamment maîtrisées en interne ou qui le seraient par un trop faible nombre de collaborateurs.

Dans tous les cas, cette philosophie et ces actions sont étendues à l'ensemble du Groupe, en fonction de la dynamique de marché sur laquelle se trouve l'entité concernée.

C'est également l'occasion de développer de nouvelles compétences telles que des compétences pédagogiques notamment pour celles et ceux qui se prêtent au jeu et deviennent, le temps de quelques sessions, des formateurs reconnus par leurs pairs.

Dans un effort de structuration, des programmes plus complets sont créés pour les collaborateurs disposant déjà de cette base technique. 2CRSi a l'ambition de promouvoir les métiers du « hardware », actuellement encore perçus comme moins « nobles » que ceux du « software », et entend développer des formations certifiantes et/ou diplômantes à destination de ses équipes et de l'externe.

Enfin, nous favorisons et encourageons nos collaborateurs à intervenir en tant que professionnels associés dans des cursus de formation universitaires reconnus.

Ainsi, au-delà des compétences propres, nous entendons nourrir par la diffusion et la promotion de nos expertises la fierté d'appartenir à une entreprise qui produit localement et qui innove de manière écologiquement responsable dans un secteur de pointe.

4.2.3 POLITIQUE RH : LES PRIORITÉS

Chaque année, les priorités de notre politique RH sont les suivantes :

- **Créer entre managers et équipiers une culture du feedback réciproque régulier** permettant d'accroître le bien-être et l'efficacité des équipes. Ils permettront également de renforcer les efforts déployés en vue de favoriser la mobilité interne au sein du Groupe.
- **Identifier les compétences et déterminer les compétences-clés à cultiver.** Une démarche de collecte et de structuration des compétences a pu ainsi voir le jour afin de gagner en efficacité dans le management des connaissances/ compétences disponibles au sein de l'entreprise. Cette cartographie permet aux collaborateurs de cultiver une compétence encore peu ou pas présente dans l'entreprise et de développer, selon les cas, une meilleure polyvalence ou une expertise accrue dans un domaine donné.
- **Favoriser le bien-être de chaque membre de nos équipes.** La période de l'épidémie de Coronavirus a généré un stress, une angoisse, une peur de l'autre chez tous. Ceci nous a amené à complètement repenser la manière de travailler en collaboration. Notre environnement dynamique, demandant de l'agilité, doit nous amener à redoubler d'attention pour favoriser l'épanouissement de chaque personne dans son environnement de travail.

4.2.4 L'ANNÉE EN CHIFFRES

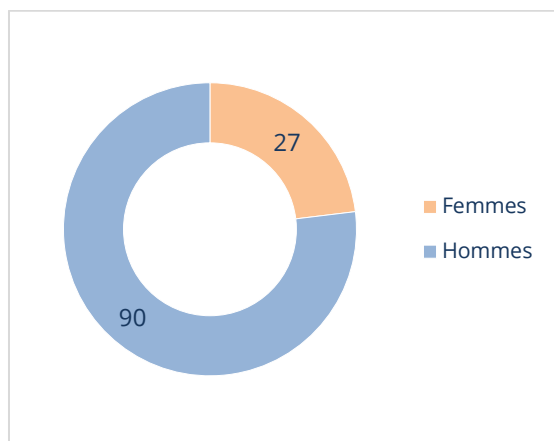
4.2.4.1 L'EMPLOI

EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET PAR ÂGE

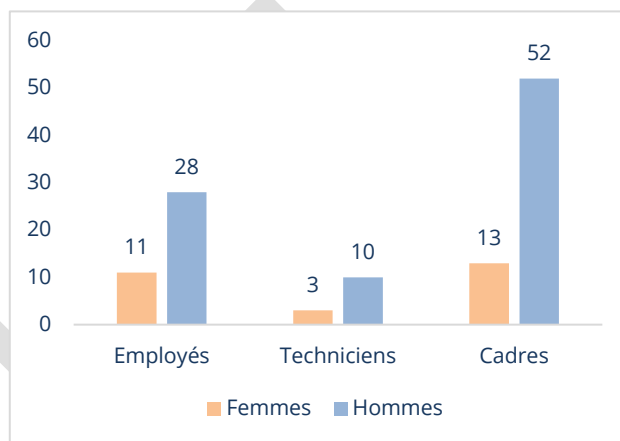
Les effectifs indiqués dans la présente partie prennent en compte le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée, en contrat à durée déterminée ainsi que les intérimaires et apprentis. Il exclut stagiaires et VIE.

Au 30 juin 2024, le groupe comptait 117 collaborateurs et est composé de 23% de femmes et 77% d'hommes.

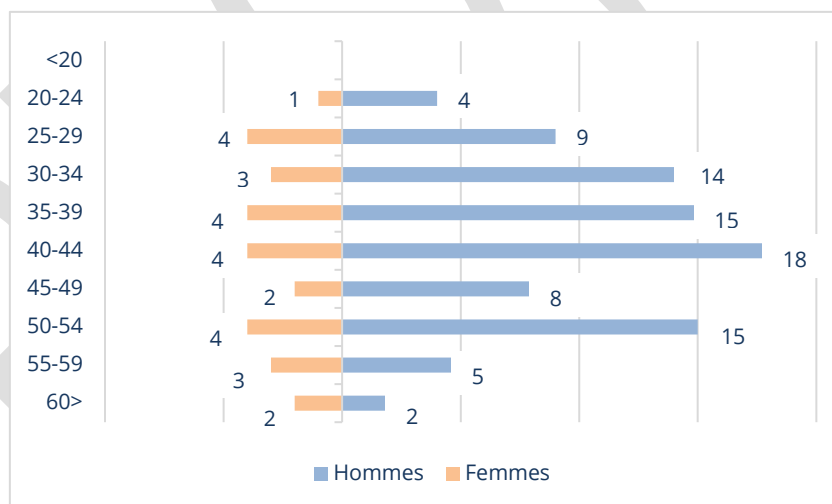
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE



EFFECTIFS PAR STATUTS



PYRAMIDE DES AGES AU SEIN DU GROUPE



La pyramide des âges des effectifs représente 15% des équipes ayant moins de 30 ans, 31% entre 30 et 40 ans et 54% entre 40 et 60 ans.

EFFECTIFS

Les effectifs indiqués dans la présente partie prennent en compte le nombre de salariés en contrat. Il inclut les VIE, stagiaires et intérimaires.

Au cours de l'exercice 2023-24, les recrutements ont essentiellement permis de renforcer les équipes techniques et commerciales en France et aux Etats-Unis

afin de soutenir la croissance sur leur continent respectif.

Le Groupe a subi une nouvelle réorganisation de son fonctionnement en 2024. Ainsi les services Logistique, Production et Après-ventes ont été transférés de 2CRSi SA à Adimes.

RÉMUNÉRATIONS

Le Groupe développe sa politique de rémunération en se fondant sur les conditions du marché local du travail, sur la cohérence interne et les législations en vigueur. 2CRSi pratique ainsi une politique de rémunération cohérente avec les responsabilités et résultats individuels, avec la performance des équipes et les résultats financiers du Groupe.

Sur l'exercice 2023-24, le salaire brut moyen annuel des collaborateurs du groupe 2CRSi en France (2CRSi SA + Adimes) était de 47 031,48 euros bruts annuels.

Pour les activités du Groupe au Royaume-Uni, le salaire brut moyen annuel était de 41 948,56 €.

Ce salaire brut moyen annuel augmentait sensiblement pour les activités du Groupe aux Etats-Unis pour 2CRSi Corp avec un montant de 103 609,78 €.

Enfin, pour la branche 2CRSi au Moyen-Orient, le salaire brut moyen annuel s'élevait à 51 937,38 €.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

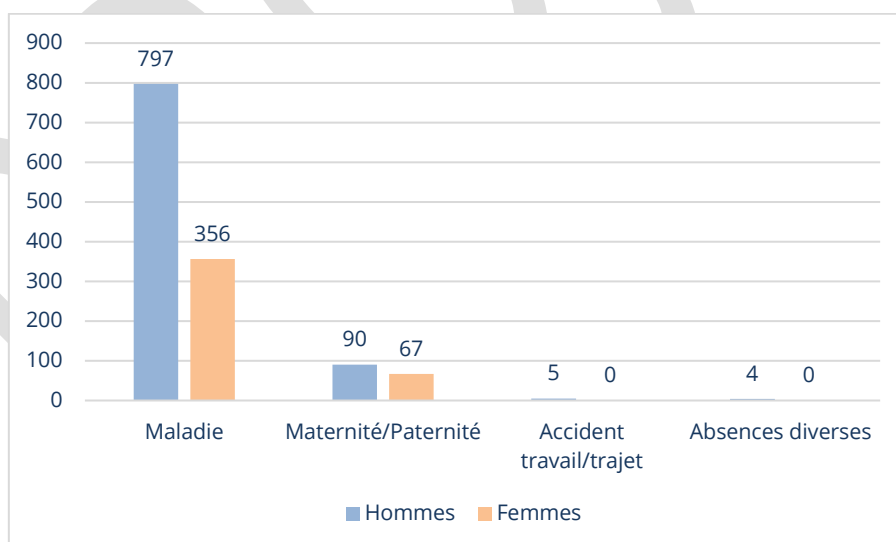
Comme chaque année, la prévention des risques professionnels et les enjeux de santé et de sécurité au travail sont des préoccupations centrales du Groupe sur l'ensemble de ses entités.

Sur le périmètre France, un audit a été réalisé en mars 2021 et afin de valider les pratiques déployées au sein de 2CRSi. Un autre audit de conformité pour le parc des machines a été réalisé en mars 2022.

ABSENTÉISME

Au cours de l'exercice 2023/2024, en France, 1 658,8 journées travaillées ont été comptabilisées en jours d'absence, contre 2 339 l'an passé, en baisse de 29%. Le taux d'absentéisme est désormais de 5,81% contre 6,83% l'exercice précédent. La baisse du nombre d'accident du travail, passant de 24 à 5, est la marque de notre politique Sécurité de l'entreprise aboutie.

ABSENTÉISME EN NOMBRE DE JOURS



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

2CRSi a, depuis 2018, entrepris de nombreuses démarches afin d'améliorer le bien-être de ses salariés au travail.

Cet engagement passe par la réalisation d'espaces de travail ergonomiques (sièges ergonomiques, bureaux réglables en hauteur favorisant le changement de posture), des espaces collaboratifs ouverts et fermés tenant compte des besoins en matière de technologie (visio-conférences), des zones de concentration / confidentialité et des espaces de détente et d'interactions accessibles à tous.

4.2.4.2 EGALITÉ DE TRAITEMENT

MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Soucieux de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes, le Groupe est déterminé à faire progresser la mixité dans ses métiers.

Le Groupe a négocié avec les partenaires sociaux un plan d'actions en décembre 2022, permettant de promouvoir nos métiers auprès des femmes et, modestement mais avec détermination, contribuer à une évolution de la part des femmes reçues en entretien au moment des recrutements.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Depuis novembre 2018, 2CRSi est signataire de la Charte de la Diversité. La Charte de la Diversité est un texte d'engagement proposé à signature de tout employeur qui le souhaite, par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser le cadre légal de la lutte contre toutes formes de discriminations.

2CRSi offre ainsi des chances d'emploi égales sans aucune distinction basée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la race, la religion, la situation matrimoniale, la situation de famille ou le pays d'origine.

En signant la Charte de la diversité, 2CRSi s'engage à :

- **Sensibiliser et former ses dirigeants et managers** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- **Promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
- **Favoriser la représentation de la diversité** de la société Française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale ; au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
- **Communiquer sur son engagement** auprès de l'ensemble des collaborateurs ainsi que des clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
- **Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité** un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.
- **Évaluer régulièrement les progrès réalisés**, informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

Cette action en faveur de l'égalité des chances se caractérise également par l'adhésion de 2CRSi au dispositif 100 chances 100 emplois, porté par les Entreprises pour la Cité.

Ce dispositif a pour mission d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi en les mettant en relation avec le monde économique. Cette action est basée sur des parrainages des jeunes (accompagnement dans la réalisation de son projet professionnel, aide au CV, préparation entretien, conseil sur la recherche d'emploi...)

4.2.5 RELATIONS SOCIALES

ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

2CRSi veille à entretenir des relations sociales respectueuses et constructives avec l'ensemble de ses collaborateurs. Début décembre 2019, 2CRSi France a mis en place un CSE (Comité Social et Economique).

Le CSE est l'instance d'expression collective des intérêts des salariés afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions relatives à la gestion et à la vie économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Le CSE joue également un rôle important dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant

l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

Composé de deux salariés au 28 février 2023 issus des équipes de Strasbourg, le CSE se réunit dix fois par an et à chaque fois que nécessaire. Des élections partielles ont eu lieu en mai 2023.

Le CSE est également impliqué dans plusieurs cycles de négociation collective (égalité professionnelle, épargne salariale).

Il a pu également être sollicité à chaque fois que nécessaire dans le cadre d'un accompagnement de situations individuelles spécifiques.

4.3 ENGAGEMENTS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

En 2019, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentaient déjà de 6 à 10% de la consommation mondiale d'électricité, soit 4% de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce chiffre augmente habituellement de 5 à 7% chaque année. La seule utilisation d'internet représente 3,7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit l'équivalent du trafic aérien mondial avant crise sanitaire. La consommation d'électricité des TIC double tous les 4 ans, en ligne avec l'explosion de la

production de données, estimée à 4.1 kilos octets par personne et par seconde en 2023.

Chez 2CRSi, notre métier est de concevoir et fabriquer des solutions de serveurs informatiques très haute performance et limitant la consommation d'énergie. Notre vision est d'innover dans une démarche respectueuse de l'environnement afin de concilier informatique et planète.

4.3.1 RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONCILIER L'INFORMATIQUE ET LA PLANÈTE

2CRSi a historiquement été reconnu dans le monde informatique pour concevoir et produire des solutions d'infrastructure qui permettent une réduction de la consommation énergétique, et donc pour offrir à ses clients une infrastructure informatique aussi écologique qu'économique.

Cette volonté qui nous guide depuis la création de l'OCtoPus jusqu'aux solutions immergées reste un élément différenciant fort de notre proposition de valeur.

NOTRE VISION : APPORTER DE LA VALEUR, DURABLEMENT

Le cœur de métier de 2CRSi est de répondre aux besoins de performance IT des clients, tout en leur permettant d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable aussi bien que leurs objectifs financiers.

En tant que challenger français du marché informatique, notre pari est de remettre en cause les standards de l'informatique en nous concentrant sur l'efficacité énergétique, la simplicité et la performance afin de répondre aux enjeux économiques et environnementaux de la révolution numérique actuelle.

expérimentations ont été faites pour réutiliser la chaleur produite par les serveurs et dont la valorisation faisait défaut jusque-là. Les résultats positifs nous permettent désormais de proposer des solutions de ReUse Énergétique à nos clients, les 1ers déploiements opérationnels sont en cours.

En mutualisant l'alimentation et la ventilation des serveurs, nous avons réussi à réduire la quantité d'électricité nécessaire à leur fonctionnement et à leur refroidissement. Lancée en 2017, la gamme OCtoPus, qui fait partie de la dernière génération des serveurs de l'entreprise, réduit de 23% la consommation électrique en comparaison avec des solutions du marché équivalentes.

Le refroidissement de nos serveurs par immersion ouvre un nouveau chapitre pour améliorer le refroidissement des centres de données en réduisant de 40% à 60% la consommation électrique par rapport à des systèmes traditionnels équivalents, en rendant les infrastructures plus efficaces.

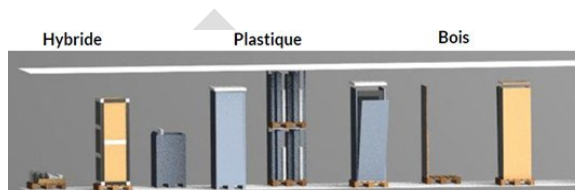
Cet engagement fort dans le « Green IT » constitue un avantage concurrentiel majeur pour nos clients dont les consommations énergétiques représentent une part considérable de leurs coûts d'exploitation des serveurs.

Afin d'aller jusqu'au bout de la démarche, 2CRSi investit en R&D pour aborder le recyclage énergétique : des

4.3.2 POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Dans le but d'améliorer encore notre empreinte carbone, plusieurs démarches ont été poursuivies ou initiées au cours de l'année passée :

- **Analyse du Cycle de Vie de nos produits** (avec l'arrivée de l'IA) pour recenser et quantifier les flux physiques de matière et d'énergie associés à la conception, fabrication, distribution, utilisation et destruction de nos serveurs informatiques. Nous accompagnons l'un de nos collaborateurs dans son projet de thèse de doctorat.
- **Analyse de l'emballage de nos serveurs informatiques et de nos composants** en vue de réduire l'impact environnemental menée par notre service Méthode. Cette étude nous a permis de définir des critères pertinents pour le choix d'emballage réutilisables, solides, recyclables pour nos racks et certains de nos serveurs et de comparer plusieurs pistes.
- **Approche « Re-Use »** : récupération de composants (câbles, composants électroniques, ...), conception optimisée et de chaleur fatale issue des serveurs.
- **Étude de faisabilité d'un serveur 100% éco-conçu** (matériaux biosourcés, recyclabilité ...)
- **Priorité aux circuits courts** (optimisation de nos approvisionnements en fonction de leur empreinte carbone au plus près de nos sites de production, bénéficiant à l'économie et l'emploi locaux).
- **Sélection de partenaires et sous-traitants engagés dans une démarche durable et locale** (par exemple Sonosi, Green Data).
- **Réduction de la consommation d'énergie** (capteurs thermiques dans l'ensemble du bâtiment du siège strasbourgeois), de déchets (tri obligatoire dans les bureaux, les entrepôts et la production), réduction des impressions papiers en créant un point « imprimante » unique par étage depuis 2018, réduction en consommation d'eau.
- **Tri et recyclage dans tous nos sites de production** : à l'exception de la production de la gamme TranquillIT, les sites produisent essentiellement des déchets de composants électroniques et du carton. Pour TranquillIT, les déchets d'aluminium sont revalorisés dans le cadre de leur recyclage et les déchets chimiques liés au process d'anodisation sont pris en charge par une société spécialisée. Tous les recyclages sont suivis par des certificats.



En particulier, sur la gamme TranquillIT :



L'équipe, basée à Manchester, s'est engagée dans une démarche de conformité à la norme ISO 14001, impliquant une réflexion environnementale globale en matière d'investissement et d'innovation et la mise en place d'audits réguliers. Parmi ces engagements :

- La sensibilisation régulière des employés, fournisseurs, partenaires et clients de la démarche environnementale de TranquillIT au travers de formations et communications.
- L'achat en priorité de matériaux et composants de qualité environnementale supérieure et / ou le choix de fournisseurs eux même engagés dans de bonnes pratiques environnementales ou certifiés ISO 14001 et / ou FSC.
- La mise en place d'objectifs clairs, revus de manière annuelle par la Direction :
 - Réduire au minimum les déchets mis en décharge et prévenir la pollution sur le site de production.
 - Contrôler et minimiser la consommation d'énergie, de papier et d'eau, en sensibilisant le personnel à la diminution des émissions de CO2 (suivi mensuel).
 - Réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs pour l'environnement et assurer leur élimination en toute sécurité.
 - S'assurer que le risque d'incendie est minimisé, réduisant ainsi le risque de pollution de l'air et de l'eau résultant d'un incendie dans les locaux.
 - Minimiser la pollution résultant de l'utilisation de véhicules privés et réduire le kilométrage inutile.

4.3.3 DÉPLACEMENTS ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Depuis 2018, 2CRSi a déployé de multiples initiatives afin de limiter l'empreinte environnementale liée aux déplacements et d'offrir à ses salariés une meilleure flexibilité :

- Recours à des **outils de collaboration à distance** pour tous les salariés (partage d'information, travail collaboratif sur des documents, visioconférence ...).
- Recours au **travail à distance**.
- Politique visant à **limiter les déplacements non indispensables** et à favoriser le recours à des **moyens de transport moins polluants** (le train plutôt que le la voiture et l'avion), le co-voiturage.
- Infrastructure de parkings équipée de **bornes de recharge pour véhicules électriques** et de nombreux **emplacements vélos sécurisés**.
- **Promotion de l'usage du vélo** à travers la participation à des opérations telles que « Au boulot à vélo » à Strasbourg ou « Cycle to Work » à St Albans.



4.4 ETHIQUE ET CONFORMITE

4.4.1 ETHIQUE DES AFFAIRES

Même si le Groupe n'est pas aujourd'hui actif dans des pays jugés à risque en termes de corruption, une charte éthique pour la conduite des affaires et la lutte contre la corruption est en cours de préparation et la société, étant cotée, est signataire des conventions Euronext.

Depuis septembre 2018, le Groupe dispose d'un code de déontologie boursière visant à prévenir les manquements d'initiés. Ce code a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs qui, par mesure de précaution, sont tous soumis aux fenêtres négatives liées aux publications financières du Groupe.

Dès le début de l'exercice 2021/22, le groupe a mis en œuvre une plateforme de type « lanceur d'alerte », permettant aux personnes constatant des écarts avec le code de conduite de l'entreprise de partager anonymement ces situations avec l'entreprise afin de permettre leur prise en compte et traitements éventuels.

4.4.2 CONFORMITÉ

La qualité de services auprès de nos clients est une priorité.

Au sein du groupe 2CRSi, une entité a déjà obtenu la norme ISO 9001-2015. Il s'agit de 2CRSi UK Ltd (2019) dont l'équipe est dédiée à la gamme de produits TranquillIT. Cette norme établit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin d'accroître la satisfaction clients. Cette norme traite des process, des risques et de l'amélioration qualité continue.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le présent chapitre traite des risques inhérents à nos activités, ils ont été établis suivant un process analytique réalisé par une société indépendante afin de garantir à nos actionnaires l'exhaustivité et l'impartialité des informations portées à leurs connaissances. Ces éléments restent toutefois des hypothèses non avérées au jour d'édition.

5.1 RISQUES EXTERNES

5.1.1 PÉNURIE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES INFORMATIQUES ESSENTIELS

La fabrication des produits du Groupe fait appel à différents composants électroniques indispensables, comme les processeurs (-unité centrale de traitement – UCC ou central processing unit – CPU), les cartes graphiques (graphics processing unit – GPU), les mémoires vives dynamiques (dynamic random access memory – DRAM), les mémoires de masse à semi-conducteurs réinscriptibles (négative-AND flash – NAND Flash) ou encore les disques durs (mémoires de masse magnétique ou hard disk drive – HDD ou SSD) pour lesquels le Groupe s'approvisionne auprès de tiers.

Le marché des composants électroniques et informatiques connaît depuis plusieurs années des pénuries récurrentes liées, à des difficultés d'approvisionnement en terres et métaux rares, à des sous-capacités de production chez les fabricants ainsi qu'à des causes variées (tremblement de terre, inondations, tsunamis, raisons géopolitiques diverses) ou à une demande forte sur des activités nouvelles (actuellement l'IA).

Dans ce contexte de forte demande, l'offre est contrainte. L'augmentation des capacités de production est limitée à peu d'acteurs industriels maîtrisant la technologie, ce qui suppose d'importants investissements avec de longs délais de production.

Ces pénuries peuvent entraîner :

- Des retards de livraison susceptible de générer des annulations de commandes des clients, des activations du paiement ou encore des pénalités de retard qui peuvent résulter sur des décalages de chiffre d'affaires difficiles à anticiper ;
- Des variations importantes des prix des composants impactant les marges du Groupe ;
- Une désorganisation dans les actions de production du Groupe ;
- Une augmentation du besoin en fonds de roulement du Groupe susceptible d'impacter négativement sa trésorerie (l'anticipation des achats et les exigences de paiements rapides des fournisseurs conduisent à un paiement des fournisseurs avant l'encaissement des créances clients ainsi qu'à la constitution éventuelle de stocks de sécurité).

Pour faire face à l'allongement des délais d'approvisionnement, 2CRSi dispose à court terme d'un niveau de stock suffisant pour livrer les commandes de ses clients dans une majorité de cas.

Ces pénuries peuvent aussi représenter une opportunité pour le Groupe en cas de disponibilité opportune des équipements.

5.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le marché des serveurs informatiques est un marché concurrentiel, dans lequel opèrent des acteurs solidement établis et disposant de ressources, d'installations et d'expériences supérieures à celles du Groupe, ainsi que d'une plus forte notoriété. Ainsi, parmi les concurrents du Groupe figurent IBM®, Hewlett Packard Enterprise, Dell EMC, Lenovo, Huawei Technologies, Inspur, SuperMicro®, Fujitsu, QCT, ASUS, GIGABYTE Technology Co., TYAN® Computer, ASRock Rack ou encore CRAY.

Par comparaison, le Groupe n'a débuté la commercialisation de ses produits qu'en 2005 en France et a plus récemment développé son implantation à l'international, notamment en ouvrant des filiales aux États-Unis en 2015, au Royaume-Uni et à Dubaï en 2018, en 2020 à Singapour, en Belgique et aux Pays-Bas puis en 2021 au Canada.

La compétitivité du Groupe dépend des différents facteurs décrits ci-après :

- Un savoir-faire technologique lui permettant de créer des solutions innovantes, performantes et avec des coûts de possession optimisés ;

- Une capacité à proposer des solutions sur mesure ;
- Un savoir-faire industriel permettant la mise en œuvre de solutions clé en main ;
- Une clientèle fidèle et établie composée d'experts dans leur domaine ;
- Une trajectoire de croissance ambitieuse et attractive ;
- Une équipe dirigeante experte accompagnée par des équipes dynamiques et cosmopolites.

Les concurrents qui développeront des technologies plus efficaces, plus innovantes ou moins coûteuses que celles commercialisées par le Groupe pourraient engendrer :

- Une perte de parts de marché du Groupe et une remise en cause de ses perspectives ; et
- Une perte de compétitivité avec un effet défavorable sur la rentabilité et les performances futures du Groupe.

Les services Marketing, Recherche & Développement et Commercial effectuent une veille permanente du marché et de la concurrence. Le Groupe a recruté des profils avec des compétences spécifiques et l'équipe Recherche & Développement travaille sur l'élaboration de produits et systèmes toujours plus innovants promouvant notamment la sobriété énergétique.

Le Groupe a mis en place une procédure de lancement des projets avec évaluation préliminaire et un processus d'industrialisation permettant d'atténuer ces risques.

5.3 RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

5.3.1 RISQUES LIÉS AUX STOCKS IMPORTANTS DE COMPOSANTS, PRODUITS SEMI-FINIS ET FINIS DONT DISPOSE LE GROUPE

Le Groupe dispose dans ses propres entrepôts (Strasbourg, Manchester, siège de Tranquil PC Limited, et San Jose) et ceux de certains de ses sous-traitants de stocks importants de composants électroniques et de produits semi-finis et finis – représentent 12.5% du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 30 juin 2024 – afin de pouvoir faire face aux potentielles demandes imprévues et aux périodes de forte activité non anticipées.

Dans certains cas, le Groupe conserve également en stock les produits des clients, dans l'attente de livraison ou dans le cadre de prestations de service de gestion des stocks proposées aux clients.

Quelle que soit leur situation géographique, le Groupe sécurise ses stocks soit en conservant la propriété des équipements jusqu'au paiement final, soit par le biais de contrats de location-financement. Ainsi, en cas de défaillance du client, comme ce fut le cas en 2021 avec Blade, le Groupe conserve ses matériels et limite ses pertes financières. Si ces matériels subissent une décote, ils viennent augmenter la valeur des stocks et génèrent un coût de remise en état. Leur recommercialisation génère un chiffre d'affaires additionnel.

Enfin, les pénuries de composants électroniques sont synonymes de stocks importants à raison de l'accroissement des délais de réalisation des affaires et de l'importance stratégique de disposer de stocks disponibles importants pour satisfaire les clients.

Pour assurer au client les conditions d'une continuité d'utilisation de leur équipement informatique, le Groupe peut également mettre à disposition de certains clients des stocks de pièces de rechange dans ses propres locaux, facturés au moment de leur consommation par le client.

Dans un environnement où la technologie et les offres concurrentes évoluent très rapidement, les stocks du Groupe pourraient devenir obsolètes et le Groupe pourrait devoir se réapprovisionner en composants plus récents ou ne pas pouvoir écouler son stock de matières premières, de composants, de produits semi-finis ou finis car ils seraient dépassés par d'autres produits concurrents ou même par ceux du Groupe.

Par ailleurs, la valeur importante ainsi portée en stock est exposée au risque de vol, d'incendie, d'inondation ou autres catastrophes naturelles, sur les lieux où ces stocks sont entreposés. Dans un tel cas, même si le Groupe est couvert contre la perte de valeur par ses polices d'assurances, il devrait se réapprovisionner (dans un contexte de pénurie), produire à nouveau les produits détruits ou endommagés, ce qui entraînerait certainement des retards de livraison chez les clients.

Si l'un des risques mentionnés ci-dessus venait à se réaliser, cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

5.3.2 RISQUES LIÉS À LA POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT MENÉE PAR LE GROUPE

Le Groupe consacre une part importante de ses dépenses et de ses équipes à son activité de recherche et développement, afin de développer de nouveaux produits, services et technologies et, en tant que de besoin, d'améliorer les produits, les technologies et services existants. La qualité et le succès de la recherche et développement du Groupe sont des éléments clés de son succès commercial.

Les travaux de recherche et développement n'aboutissent pas systématiquement à un produit fini satisfaisant. Par ailleurs, le développement d'un produit peut subir du retard par rapport à la durée initialement anticipée, ou le produit fini peut s'avérer exploitable financièrement ou commercialement dans des proportions moindres qu'espérées, les coûts de production ou de distribution pouvant se révéler trop élevés.

Le Groupe ne peut avoir l'assurance, quand il développe une nouvelle technologie, que celle-ci permettra un retour sur investissement suffisant et que sa commercialisation sera suffisamment rentable pour le Groupe.

Si l'un des risques mentionnés ci-dessus venait à se réaliser, cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Le Groupe a mis en place une procédure de lancement des projets avec évaluation préliminaire et un process industrialisation permettant d'atténuer ces risques. L'ensemble des projets font l'objet de revues régulières au sein d'un comité R&D.

5.3.3 RISQUE LIÉ À LA DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE CERTAINS CLIENTS

Le Groupe a réalisé 84 % de son chiffre d'affaires avec ses dix premiers clients contre 34% sur l'exercice précédent.

Le Groupe pourrait ne pas parvenir à répondre à la demande ou aux besoins de ses principaux clients pour les raisons évoquées supra, et donc à les fidéliser ou à poursuivre le développement de ses relations commerciales avec eux.

Le Groupe pourrait ainsi perdre un ou plusieurs de ses clients ou contrats principaux, subir une réduction significative du volume de son chiffre d'affaires, ou encore un changement substantiel des conditions régissant ses relations commerciales avec eux. Enfin, un de ses clients pourrait ne pas honorer ses engagements de commande ou de paiement, ce qui aurait un impact négatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe a néanmoins parfaitement su compenser sur l'exercice antérieur la perte de son ancien principal client, la société Blade, placée en redressement judiciaire le 3 mars 2021 puis reprise en procédure collective le 18 mai 2021.

5.4 RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES DU GROUPE

5.4.1 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES CLÉS

Le succès du Groupe repose historiquement sur Alain Wilmouth, fondateur et Président-Directeur Général de la Société, personnalité reconnue sur le marché. Il est ainsi largement responsable du succès commercial du Groupe auprès des plus gros clients, sans pour autant garantir que ces clients resteront clients du Groupe.

Par ailleurs, un grand nombre des cadres dirigeants du Groupe ont développé, au cours de leurs parcours professionnels au sein du Groupe, une expérience technique et commerciale importante difficilement remplaçable.

Le départ de certains membres de la direction et de certains salariés clés pourrait entraîner des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités en cas de transfert à la concurrence, ainsi que des carences en termes de compétences techniques et commerciales pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs.

Le recrutement de personnes très expérimentées sur le plan technique et le plan commercial permet de transmettre le savoir-faire de la Direction et d'élargir le nombre de personnes capables de mener des projets d'envergure au sein du Groupe.

Adapter l'organisation interne et renforcer le contrôle interne sont aussi des leviers permettant la réduction du risque de dépendance, notamment au travers du nouvel ERP mis en place en juillet 2023.

Enfin, d'un point de vue ressources humaines, la mise en place d'un suivi des personnes clés est envisagée afin d'identifier ces personnes et de suivre leur développement de carrière au sein du Groupe.

5.4.2 RISQUES LIÉS À L'ATTRACTION, L'INTÉGRATION ET LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Au-delà des personnes clés, le succès du Groupe dépend fortement de sa capacité à retenir et à attirer les collaborateurs et à mettre leurs compétences au profit des clients et du développement du Groupe. Il dépend aussi de sa capacité à optimiser au mieux les ressources au niveau du Groupe, quelle que soit leur localisation : partage des compétences, enrichissement réciproque, mutualisation des ressources, encouragement à la mobilité.

Dans un secteur en évolution rapide, le succès dépend également de la capacité du Groupe à former ses collaborateurs et à renforcer constamment leurs compétences afin de répondre aux exigences du secteur et à la demande des clients, ainsi qu'à sa capacité à transformer les nouvelles compétences acquises en expériences. Ces actions aident à fidéliser les collaborateurs.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir et attirer des collaborateurs qualifiés, et à ne pas parvenir à remplacer des collaborateurs suite à leur départ par des collaborateurs de qualification égale, ce qui serait susceptible de freiner le développement du Groupe, d'augmenter les coûts d'exploitation ou de compromettre la capacité du Groupe à exécuter certains contrats et donc d'avoir un effet négatif sur ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Le Groupe a mis en place des instruments d'intéressement au profit de ses salariés et managers du Groupe (plans d'attribution gratuite d'actions, plan d'attribution de BSPCE) afin de les associer au succès et au développement du Groupe.

5.4.3 RISQUES DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond à la capacité du Groupe à disposer de ressources financières afin de faire face à ses engagements.

Le Groupe a recours à des sources de financement diversifiées, à savoir notamment :

- Des emprunts auprès d'établissements bancaires ;
- Des financements et garanties auprès de la BPI ;
- Des financements court terme y compris de l'affacturage ;
- Des avances remboursables et subventions ;
- Des contrats de crédit-bail.

L'endettement financier net du Groupe s'établit à diminuer à 10,4 M€ au 30 juin 2024 (contre 36,7 M€ au 28 février 2023). La baisse s'explique principalement par le remboursement de la dette contractée pour l'acquisition du Groupe Boston pour un montant de 9 M€ et le remboursement des concours bancaires qui diminuent de 9,5 M€.

Le niveau d'endettement net du Groupe pourrait limiter son développement et sa croissance et avoir un impact négatif sur ses résultats financiers. Une contrainte de liquidité peut amener le Groupe à refuser ou différer des commandes en cas de difficulté à financer le besoin de fonds de roulement correspondant. Une modification des encours autorisés par des fournisseurs, quelle que soit la raison, pourrait mettre le Groupe en difficulté pour servir des clients et générer du chiffre d'affaires et donc des recettes.

Le Groupe a conclu avec l'ensemble de ses filiales une convention de trésorerie lui permettant, le cas échéant, d'optimiser la gestion de ses ressources.

2CRSi est engagé dans des discussions avec les banques du Groupe et des investisseurs en vue d'accompagner le développement du Groupe.

Sur la base de la trésorerie disponible et des lignes mobilisables à la date du présent document qui doivent permettre de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe, ainsi que de paiements attendus sur différentes opérations en cours, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances sur les 12 prochains mois.

C. INFORMATIONS CONSOLIDEES ANNUELLES

Remarque liminaire : Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. On attire l'attention que les comptes au 30 juin 2024 sont établis sur 16 mois et hors le Groupe Boston.

1. BILAN CONSOLIDE

1.1 ACTIF

Montants en K€	Note n°	12 mois ANC au 28/02/2023	16 mois ANC au 30/06/2024
Immobilisations incorporelles	C 6.1	20 050	5 949
- Dont écarts d'acquisition	C 6.1.1	4 597	2 071
Immobilisations corporelles	C 6.2	10 274	6 157
Immobilisations financières	C 6.3	3 261	1 322
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		33 584	13 428
Stocks et en-cours	C 6.4	48 376	22 552
Clients et comptes rattachés	C 6.5	35 285	18 602
Autres créances et comptes de régularisation	C 6.6	16 274	17 498
Disponibilités	C 6.7	6 398	1 095
TOTAL ACTIF CIRCULANT		106 332	59 747
TOTAL ACTIF		139 916	73 174

1.2 PASSIF

Montants en K€	Note n°	28/02/2023	30/06/2024
Capital	C 6.8	1 614	2 008
Primes liées au capital		42 260	39 046
Réserves		(6 185)	(7 390)
Réserves de conversion groupe		(961)	(592)
Résultat de l'exercice		(12 630)	(6 516)
Autres		325	(144)
Capitaux propres (part du groupe)		24 423	26 413
Intérêts minoritaires		10 186	(134)
Capitaux propres totaux		34 608	26 279
Provisions	C 6.9.1	1 298	808
Autres fonds propres		128	128
Emprunts et dettes financières	C 6.10.1 C 6.10.2	36 690	10 408

Fournisseurs et comptes rattachés	C 6.11	21 222	11 747
Autres dettes et comptes de régularisation	C 6.11	45 970	23 804
Total des dettes		104 010	46 087
Total Passif		139 916	73 174

1.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Montants en K€	Note n°	28/02/2023 (12 mois)	30/06/2024 (16 mois)
Chiffre d'affaires	C 7.1	187 136	178 876
Autres produits d'exploitation	C 7.2	20 115	1 589
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		207 250	180 465
Achats consommés	C 7.3	(143 929)	(156 043)
Charges de personnel	C 7.4	(28 048)	(12 472)
Impôts et taxes		(734)	(412)
Autres charges d'exploitation		(17 085)	(471)
Charges externes	C 7.4	(14 994)	(8 450)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	C 7.6	(10 739)	(4 147)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(215 529)	(181 995)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION		(8 279)	(1 529)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(200)	-
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION		(8 479)	(1 529)
Charges et produits financiers	C 7.7	(1 390)	(2 303)
Charges et produits exceptionnels	C 7.8	(1 265)	(2 925)
Impôt sur les bénéfices	C 8.1	45	21
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(11 089)	(6 737)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(11 089)	(6 737)
Intérêts minoritaires		1 542	(221)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(12 630)	(6 516)

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en K€	Note n°	28/02/2023 (12 mois)	30/06/2024 (16 mois)
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(11 089)	(6 737)
Elimination des amortissements et provisions		6 272	4 748
Elimination de la variation des impôts différés		(467)	89
Elimination des plus ou moins values de cession		560	3 024
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		-	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		(4 723)	1 125
Dividendes reçus des mises en équivalence		-	-
Variation des stocks liée à l'activité		4 813	333
Variation des créances clients liées à l'activité		(93)	(8 040)
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité		7 085	3 650
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE		12 193	(4 057)
FLUX NET GENERE PAR (AFFECTE A) L'ACTIVITE		7 470	(2 932)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations		(4 066)	(2 430)
Cession d'immobilisations		1 069	19
Incidence des variations de périmètre		-	12 290
Variation nette des placements court terme		-	(0)
FLUX NET PROVENANT DES (AFFECTE AUX) INVESTISSEMENTS		(2 997)	9 879
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés par la société mère		(175)	(3 784)
Augmentations (réductions) de capital		0	12 496
Emissions d'emprunts		4 831	576
Remboursements d'emprunts		(5 608)	(17 885)
Cession (acq.) nette actions propres		(7)	(43)
Variation nette des concours bancaires		(4 163)	29
FLUX NET PROVENANT DU (AFFECTE AU) FINANCEMENT		(5 121)	(8 612)
Incidence de la variation des taux de change		(130)	15
VARIATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE		(778)	(1 650)
Trésorerie d'ouverture		2 854	2 075
Trésorerie de clôture		2 075	425

1.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Réserves de conversion	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 28/02/2022	1 597	42 317	(8 164)	127	478	1 807	38 161	8 957	47 119
Affectation du résultat de l'exercice 2022,02	-	-	1 807	-	-	(1 807)	0	-	0
Dividendes versés	-	(175)	-	-	-	-	(175)	-	(175)
Augmentation de capital	-	-	0	-	-	-	0	-	0
Ecarts de conversion	0	-	(0)	(1 107)	-	0	(1 107)	(386)	(1 493)
Autres mouvements	17	118	172	19	(153)	-	173	73	246
Résultat de l'exercice 2023,02	-	-	-	-	-	(12 630)	(12 630)	1 542	(11 089)
Situation à la clôture de l'exercice 28/02/2023	1 614	42 260	(6 185)	(961)	325	(12 630)	24 423	10 186	34 608
Affectation du résultat de l'exercice 2023,02	-	-	(12 630)	-	-	12 630	-	-	-
Dividendes versés	-	(3 779)	-	-	-	-	(3 779)	-	(3 779)
Augmentation de capital	385	12 111	-	-	-	-	12 496	-	12 496
Sortie palier Boston	-	-	-	-	-	-	-	(10 680)	(10 680)
Ecarts de conversion	0	-	0	(609)	-	-	(609)	(169)	(778)
Autres mouvements	8	(11 547)	11 536	868	(468)	0	397	750	1 148
Résultat de l'exercice 30/06/2024	-	-	-	-	-	(6 516)	(6 516)	(221)	(6 737)
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 30/06/2024	2 008	39 046	(7 280)	(702)	(144)	(6 516)	26 413	(134)	26 279

2. FAITS MAJEURS

2.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2.1.1 PROJET EUROPEEN D'INDEPENDANCE NUMERIQUE

2CRSi a été sélectionné par la Commission Européenne pour contribuer à concevoir et fabriquer des systèmes de calcul haute performance (HPC) 100% européens.

Le projet PILOT (dont l'acronyme signifie pilote utilisant des technologies indépendantes, locales et ouvertes) européen sera la première réalisation de deux accélérateurs haute performance de calcul (HPC) et d'analyse de données (HPDA1), entièrement conçus, mis en œuvre et fabriqués en Europe et détenus par l'Europe. Dans le cadre de ce projet, 2CRSi fournira des solutions serveur basées sur sa plateforme OCtoPus pour systèmes hôtes et solutions ouvertes d'accélérateurs de calcul, et travaillera également sur l'intégration de la solution dans des bacs à immersion et sur la communication entre les différents bacs du système.

La présence de 2CRSi au sein de ce consortium place le Groupe au premier rang des acteurs technologiques européens. Elle démontre également l'intérêt pour la stratégie de 2CRSi : concevoir des serveurs à faible consommation énergétique qui sont aussi produits localement. Des engagements forts qui permettent aujourd'hui à 2CRSi de se distinguer des principaux acteurs du marché.

Pour 2CRSi, le coût total du projet est estimé à 4,8 M€, financé à 50% par la Commission Européenne. Des financements additionnels sont en cours de discussion auprès d'autres organismes publics. Au 30 juin 2024, la société a perçu une avance de 1,2 M€ de l'Union Européenne, comptabilisée en avances au passif du bilan en « autres dettes ». Le produit de la subvention est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement de la réalisation du projet. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé un produit de 281 572 € à ce titre.

2.1.2 PRETS GARANTIS PAR L'ETAT

2CRSi SA bénéficie de plusieurs prêts pour un total de 11,7 M€ garanti par l'Etat français à hauteur de 90% (PGE), mis en place au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020-2021. Ce financement a été obtenu auprès de banques de premier plan, partenaires historiques du Groupe. 2CRSi a opté pour un remboursement qui s'étalera sur 5 ans jusqu'en 2028. Au 30 juin 2024 2CRSi a remboursé 4 M€ pour porter le solde de ces emprunts à 7,7 M€.

2.1.3 CESSION DE BOSTON LTD

Le Groupe 2CRSi a pris la décision de céder sa branche distribution et de recentrer son activité sur son cœur de métier, à savoir la fabrication de serveurs informatiques. L'acquisition de Boston Limited en novembre 2019 avait pour objet de créer d'importantes synergies et d'accroître le chiffre d'affaires du Groupe.

Cependant l'intégration de Boston Limited a été marquée par des obstacles opérationnels et logistiques inattendus liés d'une part à la pénurie de composants dû au Covid 19 et d'autre part au « Brexit ».

Le communiqué de presse du 30 août 2024 précise les informations permettant d'apprécier pleinement les impacts de cette cession :

<i>En millions d'Euros (EUR)</i>		
En Euros	2022/23	2023/24
	(12 mois) ***	(16 mois)
Boston Limited (actif cédé) - Chiffre d'affaires	153,8	45*
Groupe 2CRSi (dont Boston Limited) - Chiffre d'affaires	183,5	220**

<i>En millions d'Euros (EUR) au 28/02/2023</i>	Valeur nette des activités cédées	Total du bilan consolidé	Rapport en %
Valeur nette des actifs cédés rapporté au total de bilan consolidé	53,13	151,66	35%

<i>En millions d'Euros (EUR) – Exercice au 28/02/2023</i>	Résultat courant avant impôts généré par l'actif cédé	Résultat courant consolidé avant impôt
Résultat courant avant impôts généré par les actifs ou activités cédés rapporté au résultat courant consolidé avant impôt au 28/02/2023	6,40	-9,52

Au 30 juin 2023, 2CRSi a encaissé, pour le compte de sa filiale 2CRSi London Limited, 7,9 M€ (9,3 M€) au titre de cette cession après avoir remboursé la totalité de la dette bancaire liée à l'acquisition d'un montant de 9 millions. Les négociations finalisées en mars 2024, sur les garanties de passif, ont conduit à l'abandon d'une partie du compte-séquestre, détaillés dans la partie C.7.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL.

Une partie des sommes séquestrées reste encore à récupérer au plus tard au 30 juin 2025. Un dividende exceptionnel de 0,20€ par action ordinaire a par ailleurs été distribué suite à l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023 afin de partager les fruits de cette vente avec l'ensemble des actionnaires de 2CRSi.

2.1.4 REMBOURSEMENT COMPLET DU PRET D'ACQUISITION DE BOSTON

En conséquence de la cession de Boston Ltd, le crédit d'acquisition a été intégralement remboursé le 30 juin 2023. La banque ayant donné son accord pour un report de l'échéance de 3 000 000 € due en novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023, un second report a été effectué jusqu'au 20 avril 2023. Le solde de la dette restant due au titre de ce contrat d'emprunt s'élevait à 9 M€ et a fait l'objet d'un remboursement anticipé le 30 juin 2023 dans le cadre de la vente de Boston.

2.1.5 AUGMENTATION DE CAPITAL PAR UN FINANCEMENT OBLIGATAIRE

La société 2CRSi a confié à Vester Finance une mission pour mettre en place un financement nécessaire à son développement en 2023 en prenant la forme d'un emprunt obligataire pour un montant 2.6 millions d'euros soit 2.6 millions d'obligations convertibles à 1 euro de valeur nominale chacune. Les obligations convertibles avaient été souscrites à 92 % de leur valeur nominale et devaient arriver à échéance le 28 décembre 2024.

Le nombre d'actions créées par les obligations converties est de 1 065 927, portant le capital social de 2CRSi à 1,70 million d'euro divisé en 18 952 079 actions. Par ailleurs 2CRSi a remboursé 1,201 million d'euro afin de solder la totalité des obligations qui n'avaient pas été converties pour éviter de diluer son et amorcer sa politique de désendettement.

2.1.6 AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2CRSI SA

93 146 actions ont été distribuées suite au plan d'action gratuite du 13 décembre 2023 qui avait été confirmé par une délibération du conseil d'administration du 21/03/2022 ce qui a donné lieu à une augmentation du capital 8 383 euros. La société 2CRSi a également lancé une levée de fonds pour un montant global d'environ 12 millions d'euros par émission de 3 260 870 actions nouvelles réalisée pour 10,9 millions d'euros auprès d'investisseurs qualifiés et pour 1,1 million d'euros auprès d'investisseurs particuliers.

Conformément à son engagement, Alain Wilmouth, actionnaire, co-fondateur et PDG de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale pour un montant total de 927k€ dont 650k€ par compensation de créances via sa holding HAW (Holding Alain Wilmouth), et directement pour un montant de 277k€ en numéraire étant précisé que ce dernier engagement a été réduit du fait de la forte sursouscription. Michel Wilmouth, actionnaire et co-fondateur de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale, à titre personnel et par compensation de créances, un montant de 50k€.

Le nouveau capital social de la société après cette opération est fixé à la somme de 2 007 548,55 euros. Il était divisé à l'issue de cette opération en 22 306 095 actions de 0,09 euros de valeur nominale.

2.1.7 LEVEE DE L'OPTION DE RACHAT DES ACTIONS DE PREFERENCE AU PROFIT D'AUDACIA

La société HAW a exercé en date du 30 mars 2023 l'option d'achat portant sur 3 500 000 actions de préférence (ADP) 2CRSi gérées par Audacia et détenues par Audacia ISF Croissance à hauteur de 1.590.900 titres représentant 8,89% du capital de 2CRSi, et par Amundi PME ISF 2017 SA à hauteur de 1.909.100 titres représentant 10,67% du capital de 2CRSi.

2.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre de la préparation du présent rapport annuel le Groupe 2CRSi confirme qu'aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice fiscal au 30/06/2024 et jusqu'à la date de la publication de ce rapport, qui pourrait affecter de manière substantielle la situation financière, les résultats, ou les perspectives de la société.

L'examen de la période postérieure à la clôture n'a révélé aucun fait ou événement nécessitant une modification ou un ajustement des comptes présentés pour l'exercice clos au 30/06/2024.

3. ACTIVITE(S) ET PERIMETRE

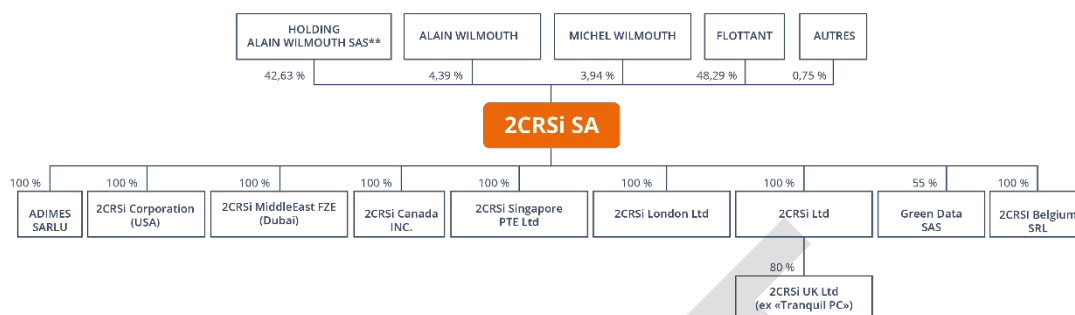
3.1 ACTIVITE(S)

L'activité du groupe s'articule autour de la conception, la production et la commercialisation de serveurs informatiques ultra haute performance, sur mesure et respectueux de l'environnement.

3.2 ORGANIGRAMME AU 30/06/2024

ORGANIGRAMME CAPITALISTIQUE GROUPE 2CRSi*

En date du 30 juin 2024



* Le Groupe possède des participations : Gamestream 14,71 % du capital soit 28 411 actions.
 ** Société détenue directement à 91,64% par Alain Wilmouth.

3.3 ENTITES CONSOLIDEES

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Entités	30/06/2024			28/02/2023		
		% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
2CRSi SA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
ADIMES	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSi CORP	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSi UK LTD	IG	100,00%	80,00%	IG	100,00%	80,00%
2CRSi MIDDLE EAST FZE	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
GREEN DATA SAS	IG	100,00%	55,00%	IG	100,00%	55,00%
2CRSi LTD	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
BOSTON LTD GROUP	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%
2CRSi LONDON LTD	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSi SINGAPORE PTE LTD	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSi BELGIUM	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSi CANADA INC	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
BOSTON SERVER & STORAGE SOLUTIONS GMBH	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%

ESCAPE TECHNOLOGY LTD	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%
ESCAPE TECHNOLOGY GMBH	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%
BOSTON IT SOLUTIONS AUSTRALIA PTY LTD	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%
BOSTON SARL (Ex Actualis)	NC	-	-	IG	100,00%	35,00%
BOSTON IT SOLUTIONS SOUTH AFRICA PTY LTD	NC	-	-	IG	100,00%	70,00%

La société Green Data est consolidée sur base des valeurs figées au 28 février 2023 contenu de la non-disponibilité des comptes annuels.

3.4 SORTIES DE PERIMETRE

Le groupe 2CRSi a pris la décision de céder sa branche distribution et de recentrer son activité sur son cœur de métier qu'est la fabrication de serveurs informatiques. Cette sortie a été traitée comptablement à l'ouverture de l'exercice social. De ce fait les entités suivantes ne font plus partie du groupe de consolidation :

- Boston Ltd
- Boston Server & Storage Gmbh
- Escape Technology Ltd
- Escape Technology Gmbh
- Boston IT Solutions Australia
- Boston SARL
- Boston IT Solutions South Africa (PTY) LTD

4. ETATS FINANCIERS COMPARATIFS SUR 12 MOIS

Les états financiers présentés ci-dessous ne comprennent pas le sous palier Boston ainsi que l'entité Green Data.

4.1 BILAN COMPARATIF

4.1.1 ACTIF

Montants en K€	Notes n°	28/02/2023	30/06/2024
Immobilisations incorporelle		5 374	5 932
- Dont écarts d'acquisition		1 999	2 071
Immobilisations corporelles		5 994	4 278
Immobilisations financières		21 572	1 063
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		32 939	11 273
Stocks et en-cours		22 829	22 536
Clients et comptes rattachés		15 771	18 127
Autres créances et comptes de régularisation		12 708	18 137
Disponibilités		432	1 028
TOTAL ACTIF CIRCULANT		51 740	59 828
TOTAL ACTIF		84 679	71 101

4.1.2 PASSIF

Montants en K€	Note n°	28/02/2023	30/06/2024
Capital		1 614	2 008
Primes liées au capital		42 260	39 046
Réserves		(8 317)	(16 849)
Réserves de conversion groupe		(1 056)	1 390
Résultat de l'exercice		(14 531)	2 412
Autres		325	(101)
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		20 423	27 906
Intérêts minoritaires		84	(133)
CAPITAUX PROPRES TOTAUX		20 507	27 773
PROVISIONS		398	402
Autres fonds propres		128	128
Emprunts et dettes financières		30 918	10 003
Fournisseurs et comptes rattachés		9 012	10 694
Autres dettes et comptes de régularisation		23 844	22 101
TOTAL DES DETTES		63 774	42 927
TOTAL PASSIF		84 679	71 101

4.2 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Montants en K€	Note n°	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Chiffre d'affaires	C 9.1.1	34 711	167 583
Autres produits d'exploitation	C 9.1.2	7 054	3 059
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		41 765	170 642
Achats consommés	C 9.1.3	(25 872)	(149 147)
Charges de personnel	C 9.1.6	(10 277)	(9 140)
Impôts et taxes		(276)	(337)
Autres charges d'exploitation	C 9.1.4	(3 123)	(431)
Charges externes	C 9.1.5	(8 353)	(5 183)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	C 9.1.7	(7 384)	(2 113)
Opérations d'exploitation Intra-Groupe		0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(55 284)	(166 351)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(13 519)	4 291
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(13 519)	4 291

Opérations financières Intra-Groupe		-	-
Charges et produits financiers	C 9.1.8	(812)	(1 947)
Charges et produits exceptionnels	C 9.1.9	(965)	35
Impôt sur les bénéfices		747	(161)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(14 548)	2 217
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(14 548)	2 217
Intérêts minoritaires		(17)	(195)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(14 531)	2 412

5. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. (Note : voir partie B 1.6.3.4 CHANGEMENT DE NORME COMPTABLE D'IFRS VERS « FRENCH GAAP »).

5.2 MODALITES DE CONSOLIDATION

5.2.1 METHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30/06/2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe 2CRSi assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note C 3.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

5.2.2 ÉLIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPES

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

5.2.3 DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30/06/2024, d'une durée de 16 mois. En l'absence d'information financière, les états financiers de Green Data ont été figés au 30/06/2024.

5.3 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	C 5.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	C 5.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

5.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.3.1.1 ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit : L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

5.3.1.2 EVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.3.1.3 DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les méthodes et durées d'amortissement retenues généralement sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de développement	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 7 ans
Clientèle	Linéaire	7 ans

5.3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	9 à 20 ans
Matériel et outillages industriels	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

5.3.3 CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILES

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

5.3.5 STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Ce changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice, les stocks ont été précédemment évalués au dernier coût connu.

5.3.6 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.3.7 TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

5.3.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés au 30/06/2024.

Le nouveau règlement ANC 2020.01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste autres dettes.

5.3.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

5.3.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

5.3.11 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat par actions pondérés correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre d'action ayant évolué tout au long de l'année de 17,935,535 à 22,306,095 actions suite aux émissions d'actions de plusieurs natures :

- 3,070,654 actions en numéraire,
- 190,216 actions par compensation des créances,
- 1,016,545 actions par conversion des obligations,
- 93,146 actions par incorporation des AGA

Le résultat par actions pondérés s'élève à -0,3367€ par action.

6. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Montants en K€	28/02/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Frais d'établissement	0	-	-	-	0	0	-
Frais de recherche	3 348	-	-	686	-	-	4 034
Frais de développement	53	-	-	(54)	1	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	264	-	-	(84)	1	(180)	1
Logiciels	539	8	-	376	-	(275)	648
Marque	9 938	-	-	-	(0)	(9 938)	-
Clientèle	3 845	-	-	-	-	(3 845)	-
Autres immobilisations incorporelles	13	-	-	152	-	(6)	159
Autres immobilisations incorporelles en CB/ Location	321	-	-	-	-	-	321
Immobilisations incorporelles en cours	2 417	1 088	(0)	(1 010)	-	-	2 495
Ecart d'acquisition	8 217	-	-	-	72	(6 019)	2 271
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 957	1 095	(0)	65	74	(20 263)	9 929
Amt/Dép. frais d'établissement	(0)	-	-	-	(0)	(0)	-
Amt/Dép. frais de rech.	(2 663)	(574)	-	-	-	-	(3 237)
Amt/Dép. frais développ.	(44)	-	-	44	(1)	-	-
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(245)	-	-	76	1	170	1
Amt/Dép. logiciels	(445)	(58)	-	(76)	-	206	(374)
Amt/Dép. marques	(0)	-	-	-	-	0	-
Amt/Dép. clientèle	(1 802)	-	-	-	-	1 802	-
Amt/Dép. autres immos incorp.	(13)	(3)	-	-	-	6	(10)
Amt/Dép. autres immos incorp. en CB/ Location	(74)	(86)	-	-	-	-	(160)
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(3 621)	-	-	-	-	3 421	(200)
AMT/DEP. IMMO. INCORPORELLES	(8 907)	(721)	-	44	0	5 604	(3 980)
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-

Frais de recherche	685	(574)	-	686	-	-	796
Frais de développement	10	-	-	(10)	0	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	19	-	-	(8)	2	(10)	2
Logiciels	95	(51)	-	300	-	(70)	274
Marque	9 938	-	-	-	(0)	(9 938)	-
Clientèle	2 043	-	-	-	-	(2 043)	-
Autres immobilisations incorporelles	-	(3)	-	152	-	-	149
Autres immobilisations incorporelles en CB/ Location	247	(86)	-	-	-	-	161
Immobilisations incorporelles en cours	2 417	1 088	(0)	(1 010)	-	-	2 495
Ecart d'acquisition	4 597	-	-	-	72	(2 598)	2 071
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - NET	20 050	374	(0)	110	75	(14 659)	5 949

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

6.1.1 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	28/02/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Autres variations	Méthode	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
2CRSI UK	1 999	-	-	-	-	-	72	-	2 071
BOSTON LTD GROUP	2 598	-	-	-	-	-	-	(2 598)	-
ESCAPE TECHNOLOGY LTD	3 421	-	-	-	-	-	-	(3 421)	-
GREEN DATA	200	-	-	-	-	-	-	-	200
Ecart d'acquisition	8 217	-	-	-	-	-	72	(6 019)	2 271
2CRSI UK	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOSTON LTD GROUP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESCAPE TECHNOLOGY LTD	(3 421)	-	-	-	-	-	-	3 421	-
GREEN DATA	(200)	-	-	-	-	-	-	-	(200)
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(3 621)	-	-	-	-	-	-	3 421	(200)
2CRSI UK	1 999	-	-	-	-	-	72	-	2 071
BOSTON LTD GROUP	2 598	-	-	-	-	-	-	(2 598)	-
ESCAPE TECHNOLOGY LTD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GREEN DATA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	4 597	-	-	-	-	-	72	(2 598)	2 071

Suite à la cession du palier Boston, seul l'écart d'acquisition de l'entité 2CRSI UK LTD réside dans les comptes consolidés. Pour rappel, l'écart d'acquisition de Green Data de 200 K€, correspond à un reclassement de fonds de commerce totalement amorti.

6.1.2 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les projets ayant de sérieuses chances de faisabilité technique et de réussite commerciale sont comptabilisés en immobilisation en cours durant la période de développement.

Les projets ne présentant pas ces caractéristiques sont comptabilisés en charges.

6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en K€	28/02/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Terrains	895	-	-	-	-	(895)	-
Agencements sur terrains	15	-	-	-	-	(15)	-
Constructions	1 402	13	-	81	(1)	(1 157)	338
Installations tech, matériel & outillage	7 963	304	(301)	86	40	(268)	7 824
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	290	-	-	-	4	-	294
Matériel de bureau	774	-	-	-	0	(774)	-
Matériel de transport	437	0	(0)	-	0	(122)	316
Matériel de transport en CB/Location	388	-	-	-	-	-	388
Matériel informatique	574	671	(1)	5 586	6	-	6 837
Matériel informatique en CB/Location	8 573	-	-	(5 586)	-	-	2 987
Autres immobilisations corporelles	2 617	9	-	350	(1)	(948)	2 027
Immobilisations corporelles en cours	1 148	-	-	(583)	-	-	565
Avances et acomptes s/immo. corp.	20	-	(20)	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 097	997	(321)	(65)	47	(4 179)	21 575
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. Agencements sur terrains	(11)	-	-	-	-	11	-
Amt/Dép. constructions	(445)	(115)	-	317	0	-	(243)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(3 690)	(1 073)	203	(44)	(7)	244	(4 367)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil. en CB/ Location	(132)	-	-	-	(4)	-	(136)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(634)	-	-	-	-	634	-
Amt/Dép. Matériel transport	(296)	(71)	0	-	-	63	(304)
Amt/Dép. Matériel transport en CB/Location	(388)	-	-	-	-	-	(388)
Amt/Dép. Matériel informatique	(531)	(21)	0	(5 586)	1	-	(6 137)
Amt/Dép. Matériel informatique en CB/Location	(6 974)	(1 070)	-	5 586	-	-	(2 458)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(1 721)	(173)	-	(317)	1	826	(1 384)
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Dép. avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-
AMT/DEP. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(14 823)	(2 524)	204	(44)	(9)	1 778	(15 418)
Terrains	895	-	-	-	-	(895)	-
Agencements sur terrains	4	-	-	-	-	(4)	-
Constructions	957	(102)	-	398	(1)	(1 157)	95
Installations tech, matériel & outillage	4 272	(769)	(97)	42	33	(24)	3 457
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	158	-	-	-	-	-	158
Matériel de bureau	141	-	-	-	0	(141)	-
Matériel de transport	141	(71)	-	-	0	(58)	12
Matériel de transport en CB/Location	(0)	-	-	-	-	-	(0)
Matériel informatique	44	650	(1)	-	7	-	700
Matériel informatique en CB/Location	1 598	(1 070)	-	-	-	-	529

Autres immobilisations corporelles	896	(164)	-	33	(0)	(122)	643
Immobilisations corporelles en cours	1 148	-	-	(583)	-	-	565
Avances et acomptes s/immo. corp.	20	-	(20)	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NET	10 274	(1 527)	(118)	(110)	39	(2 401)	6 157

6.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Montants en K€	28/02/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Titres de participation	3 629	-	0	-	0	(90)	3 539
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	540	17	(4)	(3)	(0)	(193)	357
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	527	-	-	-	(0)	(257)	270
Dépôts factor	603	320	-	-	-	(228)	695
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 299	337	(4)	(3)	(0)	(768)	4 861
Dépréciations des titres	(2 039)	(1 501)	1	(1)	-	-	(3 539)
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Dép. Dépôts factor	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - courant	-	-	-	-	-	-	-
DEP. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(2 039)	(1 501)	1	(1)	-	-	(3 539)
Titres de participation	1 590	(1 501)	1	(1)	0	(90)	(1)
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	540	17	(4)	(3)	(0)	(193)	357
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	527	-	-	-	(0)	(257)	270
Dépôts factor	603	320	-	-	-	(228)	695
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - NET	3 261	(1 163)	(3)	(4)	(0)	(768)	1 322

6.4 STOCKS ET EN-COURS

Montants en K€	28/02/2023	Variation	Dot.	(Rep.)	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	28 675	9 524	-	-	40	(27 632)	10 608
Stocks - en-cours de production	456	(320)	-	-	-	(136)	-
Stocks -pds finis et intermédiaires	5 428	(3 818)	-	-	-	(554)	1 055
Stocks de marchandises	20 298	(8 598)	-	-	0	(201)	11 499
STOCKS ET EN-COURS	54 856	(3 212)	-	-	40	(28 523)	23 162
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	(2 992)	-	-	-	-	2 992	-
Dép. des stocks - en-cours de production	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des stocks de marchandises	(3 488)	-	-	2 878	-	-	(610)
DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS	(6 480)	-	-	2 878	-	2 992	(610)
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	25 683	9 524	-	-	40	(24 640)	10 608
Stocks - en-cours de production	456	(320)	-	-	-	(136)	-
Stocks -pds finis et intermédiaires	5 428	(3 818)	-	-	-	(554)	1 055
Stocks de marchandises	16 810	(8 598)	-	2 878	0	(201)	10 889
STOCKS ET EN-COURS - NET	48 376	(3 212)	-	2 878	40	(25 531)	22 552

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP.

Ce changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice, les stocks ont été précédemment évalués au dernier coût connu.

6.5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Clients et comptes rattachés	34 587	17 933	19 684	19 684	-	(1 751)
Factures à établir	698	669	669	669	-	-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	35 285	18 602	20 352	20 352	-	(1 751)

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

6.6 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 1 an	Dép.
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	2 944	1 423	1 423	1 423	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	2 303	1 383	1 383	1 383	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	228	95	95	95	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	4 733	6 868	6 868	6 868	-	-	-
Impôts différés - actif	372	898	898	898	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	2 311	1 245	1 245	1 245	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	1 630	3 623	3 623	3 623	-	-	-
Autres créances - courant	128	278	278	278	-	-	-
Ecart de conversion sur dettes et créances commerciales - actif	29	65	65	65	-	-	-
Frais d'émission d'emprunt - non courant	183	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 413	1 621	1 621	1 621	-	-	-
AUT. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	16 274	17 498	17 498	17 498	-	-	-

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6.7 TRESORERIE ACTIVE

Montants en K€	28/02/2023	Variation	Dot.	(Rep.)	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Disponibilités	6 398	581	-	-	15	(5 899)	1 095
DISPONIBILITES ET VMP	6 398	581	-	-	15	(5 899)	1095

6.8 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30/06/2024, le capital social se composait de 22,306,095 actions d'une valeur nominale de 0,09 €uros.

6.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

6.9.1 RECAPITULATIF

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	28/02/2023	Dot.	(Rep.)	Δ périmètre	30/06/2024
Autres provisions pour risques	289	-	-	-	289
Provisions pour litiges	275	26	(75)	-	226
Provisions pour garanties	452	-	-	(352)	100
Provisions pour pertes de chg. sur cr. et dettes comm.	28	5	-	-	34
Provisions pour pensions et retraites	113	28	-	-	141
Autres provisions pour charges	141	20	-	(141)	20
PROVISIONS	1 298	78	(75)	(493)	808

6.9.2 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : cadre : 67 ans ; ETAM : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TGH 05 pour la population masculine et TGF 05 pour la population féminine
- Taux actualisation : 3,5 %
- Taux augmentation salaires : 3,6 %
- Convention collective : convention collective nationale des activités de marchés financiers

6.10 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

6.10.1 NATURE ET ECHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	2 270	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 536	7 998	3 268	4 731	-
Location	2 543	479	370	109	-
Intérêts courus sur emprunts	61	26	23	3	-
EMPRUNTS AUPRES DES ETS DE CREDITS ET LOC. FIN.	26 410	8 503	3 660	4 842	-
Autres emprunts	232	311	134	177	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	232	311	134	177	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 312	631	631	-	-
Concours bancaires (dettes)	5 724	924	924	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	12	39	39	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	10 047	1 595	1 595	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	36 690	10 408	5 018	5 389	-

6.10.2 VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Montants en K€	28/02/2023	Aug.	(Dim.)	Variation	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Emprunts obligataires	2 270	-	(2 270)	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 536	475	(13 493)	-	-	0	(520)	7 998
Location	2 543	-	(2 065)	-	-	-	-	479
Intérêts courus sur emprunts	61	23	(58)	-	-	-	-	26
EMPRUNTS AUPRES DES ETS DE CREDITS ET LOC. FIN.	26 410	498	(17 885)	-	-	0	(520)	8 503
Autres emprunts	232	78	-	-	-	1	-	311
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	232	78	-	-	-	1	-	311
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 312	-	-	(3 662)	-	(0)	(18)	631
Concours bancaires (dettes)	5 724	-	-	29	-	(0)	(4 829)	924
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	12	-	-	28	-	-	-	39
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	10 047	-	-	(3 606)	-	(0)	(4 847)	1 595
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	36 690	576	(17 885)	(3 606)	-	1	(5 367)	10 408

6.11 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	18 772	10 776	10 776	-
Factures non parvenues	2 450	972	972	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	21 222	11 747	11 747	-

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024	< 1 an	> 1 an
Dettes s/ acquis. d'immo	3 763	(0)	(0)	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	22 628	9 211	9 211	-
Dettes sociales et fiscales (hors IS)	9 913	9 931	9 931	-
Impôts différés - passif	651	473	473	-
Etat, impôts sur les bénéfices	2 499	0	0	-
Comptes courants créditeurs	1 877	1 162	1 162	-
Autres dettes	1 541	473	473	-
Ecart de conversion - passif	965	987	987	-
Produits constatés d'avance	2 134	1 567	1 567	-
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	45 970	23 804	23 804	-

Le montant de dettes sur acquisitions d'immobilisations au 28/02/2023 correspond à la dette de earn out. Cette dernière n'est plus présente sur l'exercice dû à la cession du sous-groupe Boston.

7. POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

7.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	%	30/06/2024 16 mois	%
Production vendue de biens	155 596	83%	99 491	56%
Production vendue de services	8 383	4%	4 509	3%
Ventes de marchandises	20 934	11%	72 776	41%
Management Fees	(514)	-0%	(651)	-0%
Autres refacturations avec marge	3 449	2%	2 751	2%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(712)	-0%	(0)	-0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	187 136	100%	178 876	100%

7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Production stockée	1 186	(4 138)
Production Immo - Achat m.p., fournis. & aut. appro.	189	-
Production immobilisée	1 127	1 701
Subventions d'exploitation	324	282
Gains de change sur dettes et créances commerciales - réalisés	12 581	683
Autres produits	620	6
Transferts de charges d'exploitation	722	101
Transferts de charg d'expl - Autres charges externes	11	-
Reprises sur prov. et dép. d'exp.	3 354	2 954
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 115	1 589

7.3 ACHATS CONSOMMES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(54 982)	(149 981)
Achats de marchandises	(86 100)	(6 988)
Variation de stocks	(2 847)	926
TOTAL ACHATS CONSOMMES	(143 929)	(156 043)

7.4 CHARGES EXTERNES

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Achat d'études	(108)	(478)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 138)	(884)
Autres achats	599	-
Sous-traitance générale	(216)	(9)
Redevances de crédit-bail	(96)	(15)
Locations et charges locatives	(4 377)	(2 806)
Entretiens et réparations	(704)	(230)
Primes d'assurance	(743)	(317)
Etudes et recherches	(1)	(2)
Divers	(30)	(16)
Personnel mis à disposition	(166)	(5)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 202)	(1 975)
Publicités	(1 253)	(288)

Transports	(770)	(307)
Déplacements, missions	(965)	(392)
Frais postaux	(395)	(159)
Services bancaires	(706)	(358)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(110)	(34)
Autres charges externes	(412)	(174)
Management Fees	(200)	-
TOTAL CHARGES EXTERNES	(14 994)	(8 450)

7.5 CHARGES DE PERSONNEL

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Rémunérations du personnel	(22 673)	(9 563)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(5 021)	(2 862)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(353)	(47)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(28 048)	(12 472)

7.6 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Le montant des dotations et reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Dotations aux amt. d'exp.	(5 416)	(3 050)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(5 323)	(1 098)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(10 739)	(4 147)

7.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Revenus des équivalents de trésorerie	3	-
Différences positives de change	95	157
Autres produits financiers	102	347
Reprises financières	6	1
PRODUITS FINANCIERS	206	505
Dotations financières	-	(1 520)
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Ajust Prod et charges intra-gpe financ.	33	(0)
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 145)	(790)

Pertes de change	(334)	(170)
Autres charges financières	(150)	(329)
CHARGES FINANCIERES	(1 596)	(2 808)
RESULTAT FINANCIER	(1 390)	(2 303)

Le montant des dotations financières correspond à la dotation sur les titres de participation de la Société Gamestream qui a été mise en redressement judiciaire en date du 18 juin 2024.

7.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	28/02/2023 12 mois	30/06/2024 16 mois
Produits except° sur op. de gestion	7	18 198
Produits except° sur op. en capital	1 538	411
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 545	18 609
Charges except° sur op. de gestion	(1 110)	(21 154)
Charges except° sur op. en capital	(1 582)	(380)
Dotations except° aux amort. & provisions	(118)	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(2 810)	(21 534)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 265)	(2 925)

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion se composent principalement du prix de cession des 70% des titres détenus par 2CRSi dans le Groupe Boston, pour 24,7 M€ diminués des paiements des earnout liés à l'acquisition pour 3,8M€ et d'une transaction, en date du 25 mars 2024, pour 2.3M€.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion se composent principalement à la valeur nette comptable de la sortie des titres liés à la cession de Boston.

8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

8.1 VENTILATION DE L'IMPOT

Montants en K€	28/02/2023	30/06/2024
Impôts différés	462	(107)
Impôt exigible	(418)	129
IMPOT SUR LES BENEFICES	45	21

8.2 VENTILATION DE L'IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE

Montant en K€	28/02/2023	Incidence résultat	Δ change	Impact réserves	30/06/2024
C3S (Organic)	9	-9			0
Provision perte de change	96	-81			15
Autres provisions	539	-503			36
Différence de conversion passif	234	7			241
Provision retraite - IDR	28	7			35
Lease-back	13	0			13
Impact fraude	55	0		-55	0
Stock Blade récupéré	246	-225			20
PMV cessions immobilisations (U0003 à U0001; PUIS U0001 à U0003)	128	602	6		737
Crédit-bail (CB)	2	0			2
Correction sociale (Prov. Hono, FNP Loyers) (IDA)	48	-15			33
Marge sur stock	0	138	1		138
Compensation IDA/IDP	-1 078	637			-441
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	319	559	7	-55	830
Différence de conversion actif	-96	81			-15
Crédit-bail	-524	-286			-810
Lease-back	-8	0			-8
Etalement frais d'émission d'emprunt	-46			46	0
Subventions d'investissements	-151			93	-58
Ecart évaluation clientèle	-388	0	-6	394	0
Annulation provision pour perte de change	-89	81			-8
Location financement (retraitement de la vente et sortie des actifs)	-110	95			-15
Compensation IDA/IDP	1 078	-637			441
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-334	-666	-6	533	-473
SOLDE NET D'IMPOTS DIFFERES	-14	-107	1	478	357

8.3 DEFICITS FISCAUX NON ACTIVES

Les déficits fiscaux du groupe 2CRSi n'ont pas été activés au 30/06/2024.

8.4 DETAIL DES POSTES D'IMPOTS DIFFERES

Montants en K€	28/02/2023	Incidence résultat	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	30/06/2024
Impôts différés - actif	372	531	(13)	9	(0)	898
Impôts différés - passif	(651)	(638)	106	(0)	710	(473)
SOLDE NET D'IMPOT DIFFERES	(279)	(107)	93	9	710	425

Au 28 février 2023, des impôts différés sociaux étaient constatés pour un solde net de -265k€. Au 30 juin 2024 des impôts différés actifs sociaux sont constatés chez 2CRSi UK pour un montant de 68k€ au 30 juin 2024.

8.5 PREUVE D'IMPOT

Rationalisation de l'impôt	30/06/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	-6 738
Résultat net des sociétés intégrées	-6 738
Impôts sur les résultats	21
Résultat net avant impôts	-6 759
Impôt théorique au taux en vigueur	1 647
Différence d'impôt (1) - (2)	-1 625

Rationalisation de l'impôt	Charges	Produits
Différences permanentes social		-600
Différences permanentes consolidation	1 331	
Résultat des sociétés étrangères		734
Résultats fiscaux déficitaires		-443
Divers		14
TOTAL	1 331	-294
Différence nette		-1 625

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS

9.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	%	30/06/2024 12 Mois	%
Production vendue de biens	10 651	31%	92 967	55%
Production vendue de services	6 715	19%	2 782	2%
Ventes de marchandises	17 420	50%	68 240	41%
Management Fees	(514)	-1%	(503)	-0%
Autres refacturations avec marge	440	1%	4 096	2%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(1)	-0%	0	0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	34 711	100%	167 583	100%

9.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Production stockée	1 343	(2 417)
Production immobilisée	1 127	1 701
Subventions d'exploitation	265	196
Gains de change sur dettes et créances commerciales - réalisés	683	604
Autres produits	95	5
Transferts de charges d'exploitation	722	86
Reprises sur prov. et dép. d'exp.	2 819	2 885
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 054	3 059

9.1.3 ACHATS CONSOMMES

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(1 519)	(148 807)
Achats de marchandises	(20 965)	(3 379)
Variation de stocks	(3 388)	3 039
TOTAL ACHATS CONSOMMES	(25 872)	(149 147)

9.1.4 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Perte de change sur dettes et créances commerciales	(507)	(420)
Autres charges	(2 616)	(12)
TOTAL DES AUTRES D'EXPLOITATIONS	(3 123)	(431)

La diminution provient de charges irrécupérables chez 2CRSi SA pour un montant de 2 193 K€ au 28 février 2023.

9.1.5 CHARGES EXTERNES

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Achat d'études	(1 592)	(453)
Achats non stockés de matières et fournitures	(377)	(796)
Sous-traitance générale	(110)	(4)
Redevances de crédit-bail	(1)	(1 019)
Locations et charges locatives	(1 977)	(923)
Entretiens et réparations	(415)	(142)
Primes d'assurance	(263)	(233)
Etudes et recherches	(1)	(0)
Divers	(13)	(5)
Personnel mis à disposition	(43)	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 931)	(502)
Publicités	(214)	(221)
Transports	(189)	(188)
Déplacements, missions	(343)	(198)
Frais postaux	(107)	(116)
Services bancaires	(349)	(298)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(110)	(26)
Autres charges externes	(118)	(60)
Management Fees	(200)	-
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(8 353)	(5 183)

9.1.6 CHARGES DE PERSONNEL

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Rémunérations du personnel	(7 816)	(6 965)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 425)	(2 134)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(36)	(41)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(10 277)	(9 140)

9.1.7 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Dotations aux amt. d'exp.	(3 707)	(2 160)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(3 677)	47
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	(7 384)	(2 113)

9.1.8 RESULTAT FINANCIER

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Différences positives de change	64	167
Autres produits financiers	87	304
Reprises financières	6	-
PRODUITS FINANCIERS	156	470
Dotations financières	-	(1 474)
Ajust Prod et charges intra-gpe financ.	4	(0)
Charges d'intérêts sur emprunt	(695)	(473)
Pertes de change	(307)	(158)
Autres charges financières	30	(312)
CHARGES FINANCIERES	(968)	(2 417)
RESULTAT FINANCIER	(812)	(1 947)

9.1.9 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Produits except° sur op. de gestion	7	31
Produits except° sur op. en capital	1 538	411
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNEL	1 545	441
Charges except° sur op. de gestion	(941)	(41)
Charges except° sur op. en capital	(1 568)	(366)
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(2 509)	(407)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(965)	35

9.2 COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA

9.2.1 VISION ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 16 Mois
Chiffre d'affaires	187 136	178 876
Autres produits d'exploitation	17 577	1 514
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	204 712	180 390
Achats consommés	(143 929)	(156 043)
Charges de personnel	(28 048)	(12 472)
Impôts et taxes	(734)	(412)
Autres charges d'exploitation	(20 232)	(471)
Charges externes	(14 994)	(8 450)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(207 937)	(177 847)
EBITDA	(3 225)	2 543
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	(5 053)	(4 072)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(200)	-
EBIT	(8 479)	(1 529)
Charges et produits financiers	(1 390)	(2 303)
Charges et produits exceptionnels	(1 265)	(2 925)
Impôt sur les bénéfices	45	21
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	(11 089)	(6 737)
Intérêts minoritaires	1 542	(221)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(12 630)	(6 516)

9.2.2 VISION ETATS FINANCIERS SUR 12 MOIS

Montants en K€	28/02/2023 12 Mois	30/06/2024 12 Mois
Chiffre d'affaires	34 711	167 583
Autres produits d'exploitation	5 051	3 053
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	39 762	170 636
Achats consommés	(25 872)	(149 147)
Charges de personnel	(10 277)	(9 140)
Impôts et taxes	(276)	(337)
Autres charges d'exploitation	(5 684)	(437)
Charges externes	(8 353)	(5 183)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(50 460)	(164 244)
EBITDA	(10 699)	6 392
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	(2 820)	(2 102)

Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-
EBIT	(13 519)	4 291
Charges et produits financiers	(812)	(1 947)
Charges et produits exceptionnels	(965)	35
Impôt sur les bénéfices	747	(161)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	(14 548)	2 217
Intérêts minoritaires	(17)	(195)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(14 531)	2 412

9.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.3.1 ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés	30/06/2024
Indemnités de fin de carrière	91 834
Nantissement Titres Green Data sur emprunt BNP	5 500
Engagement de crédit-bail (redevances restantes à courir)	195 617
TOTAL	292 251

9.3.2 ENGAGEMENTS RECUS

Engagements reçus	30/06/2024
Garantie de l'Etat sur PGE (90% prêt et intérêts)	6 913 221
TOTAL	6 913 221

9.3.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Contrat	Loyers	Date départ	Date fin	Reconduction/Dénonciation	Loyer restant à payer	30/06/2024
00006000 / 00006000 (Lot Terracota)	43 606,17	01/01/2019	31/12/2030	31/12/2024	263 787,44	Dénonciation
00006378 / 00006378 (Lot 2)	11 060,42	01/06/2019	30/06/2031	31/05/2025	121 816,10	Dénonciation

Contrat	Loyers	Date départ	Date fin	Reconduction/Dénonciation	Loyer restant à payer	30/06/2024
00003031 / 00003787 (Lot 11 & 12)	5 992,92	01/10/2011	30/09/2020	31/03/2027	197 815,51	Dénonciation
00005632 / 00005632 (Lot 9 & 10)	4 173,44	01/09/2017	30/06/2023	31/03/2027	137 757,93	Dénonciation

Contrat	Loyers	Date départ	Date fin	Reconduction/Dénonciation	Loyer restant à payer	30/06/2024
00006893 / 00006893 (Lot 6)	2 916,67	03/11/2020	31/10/2032		291 986,30	

Contrat	Loyers	Date départ	Date fin	Reconduction/Dénonciation	Loyer restant à payer	30/06/2024
SCI LES OLIVIERS	2 080,00	01/09/2019	31/08/2028	31/08/2025	29 199,78	Dénonciation
GREENDATA	14 398,00	01/07/2019	30/06/2031		1 209 905,36	

9.4 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Effectif moyen	28/02/2023	30/06/2024
Cadres	133	65
Agents de maîtrise et techniciens	72	13
Employés	189	39
TOTAL EFFECTIF MOYEN INTERNE	394	117

L'effectif moyen passe de 394 au 28/02/2023 à 117 au 30/06/2024 en raison de la cession du palier Boston au 30/06/2023 ainsi que de l'absence d'information sur les effectifs de Green Data.

9.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 123 K€ au titre de l'exercice clos au 30/06/2024, contre 309 K€ au 28/02/2023.

9.6 TABLEAUX DE PASSAGE

9.6.1 BILAN ANC – BILAN ANC HORS BOSTON

Bilan ANC vs Bilan ANC hors Boston						Analyse des écarts			
Postes	Valeurs nettes ANC FY23	Valeurs nettes ANC hors Boston FY23	Ecart ANC vs ANC hors Boston FY23	Etats financiers Boston et Green Data	Ecart résiduel	Lease-back Green Data	Intragroupes Boston	Frais d'émission d'emprunts	Ecart résiduel
Capital souscrit non appelé	-	-	-						-
Ecart d'acquisition	4 596 577,0	1 998 813,0	2 597 764,0	2 597 764,0	-				-
Immobilisations incorporelles	15 452 988,8	3 374 889,3	12 078 099,5	12 078 099,5	-				-
Immobilisations corporelles	10 273 750,8	5 994 059,2	4 279 691,6	4 122 066,6	157 625,0	157 625,0			0,0
Immobilisations financières	3 260 532,4	21 571 631,7	-18 311 099,3	-18 311 099,3	0,0				0,0
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-				-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 583 848,9	32 939 393,1	644 455,7	486 830,7	157 625,0	157 625,0	-	-	0,0
Stocks et en-cours	48 375 601,9	22 828 550,4	25 547 051,5	25 547 051,5	-				-
Clients et comptes rattachés	35 284 887,2	15 771 192,1	19 513 695,1	20 417 279,1	-903 584,0		-903 584,0		-
Autres créances et comptes de régularisation	16 273 995,0	12 708 081,2	3 565 913,8	7 496 729,2	-3 930 815,4	13 229,8	-4 127 384,2	183 339,0	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-				-
Disponibilités	6 397 853,7	432 203,9	5 965 649,8	5 965 649,8	-				-
TOTAL ACTIF	139 916 186,8	84 679 420,8	55 236 766,0	59 913 540,4	-4 676 774,4	170 854,8	-5 030 968,2	183 339,0	0,0
Capital	1 614 198,0	1 614 198,0	-	-	-				-
Primes liées au capital	42 260 492,0	42 260 492,0	-	-	-				-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-				-
Réserves accumulées (yc résultat)	-9 266 537,5	-23 496 065,0	14 229 527,5	14 131 712,8	97 814,8	-39 689,3		137 504,0	0,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 608 152,5	20 378 625,0	14 229 527,5	14 131 712,8	97 814,8	-39 689,3	-	137 504,0	0,0
Autres fonds propres	128 073,0	128 073,0	-	-	-				-
Provisions	1 298 221,0	398 293,0	899 928,0	899 928,0	-				-
Emprunts et dettes financières	36 689 541,6	30 917 939,8	5 771 601,8	5 594 475,8	177 126,0	177 126,0			-0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	21 221 951,0	9 012 155,8	12 209 795,2	14 061 577,2	-1 851 782,0		-1 851 782,0		-
Autres dettes et comptes de régularisation	45 970 247,7	23 844 334,2	22 125 913,5	25 225 846,7	-3 099 933,2	33 419,0	-3 179 187,2	45 835,0	-
TOTAL PASSIF	139 916 186,8	84 679 420,8	55 236 766,0	59 913 540,4	-4 676 774,4	170 855,8	-5 030 969,2	183 339,0	-0,0

9.6.2 COMPTE DE RESULTAT ANC – COMPTE DE RESULTAT ANC HORS BOSTON

P&L ANC vs P&L ANC hors Boston						Analyse des écarts			
Postes	Montant ANC FY23	Montant ANC hors Boston FY23	Ecart ANC vs ANC hors Boston FY23	Etats financiers hors Boston et Green Data	Ecart résiduel	Lease-back Green Data	Frais d'émission d'emprunts	Intragroupes Boston	Ecart résiduel
Chiffre d'affaires	187 135 614,9	34 710 769,3	152 424 845,6	155 424 543,1	-2 999 697,5	-210 544,0		-2 789 153,5	-
Autres produits d'exploitation	16 760 405,5	4 234 865,8	12 525 539,7	12 336 389,7	189 150,0	189 150,0			0,0
Achats consommés	-143 929 355,4	-25 871 652,5	-118 057 702,9	-119 807 545,4	1 749 842,5			1 749 842,5	-
Charges de personnel	-28 047 885,7	-10 276 739,6	-17 771 146,2	-17 771 146,2	-0,0				-0,0
Charges externes	-14 993 508,1	-8 352 713,7	-6 640 794,4	-8 687 679,4	2 046 885,0			2 046 885,0	-
Autres charges d'exploitation	-17 084 933,4	-3 123 081,6	-13 961 851,8	-13 939 931,2	-21 920,6			-21 921,0	0,4
Impôts et taxes	-734 216,6	-275 544,6	-458 672,0	-458 672,0	-				-
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-7 384 695,4	-4 564 877,3	-2 819 818,0	-2 696 624,0	-123 194,0	-31 525,0	-91 669,0		0,0
Opérations d'exploitation Intra-Groupe			-	985 653,4	-985 653,4			-985 653,4	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 278 574,2	-13 518 974,2	5 240 400,0	5 384 988,0	-144 588,0	-52 919,0	-91 669,0	-0,4	0,4
Charges et produits financiers	-1 389 662,1	-811 686,7	-577 975,4	-577 975,4	-0,0				-0,0
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	-9 668 236,3	-14 330 660,9	4 662 424,6	4 807 012,6	-144 588,0	-52 919,0	-91 669,0	-0,4	0,4
Charges et produits exceptionnels	-1 264 968,4	-964 560,0	-300 408,4	-300 408,4	-0,0				-0,0
Impôt sur les bénéfices	44 699,0	747 227,2	-702 528,1	-742 799,9	40 271,7	13 229,8	27 042,0		-0,0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-10 888 505,7	-14 547 993,7	3 659 488,0	3 763 804,3	-104 316,2	-39 689,3	-64 627,0	-0,4	0,4
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-		-				-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-200 000,0	-	-200 000,0	-200 000,0	-				-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-11 088 505,7	-14 547 993,7	3 459 488,0	3 563 804,3	-104 316,2	-39 689,3	-64 627,0	-0,4	0,4
Intérêts minoritaires	-1 541 699,8	16 789,3	-1 558 489,1	-1 558 489,1	-				-
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	-12 630 205,6	-14 531 204,4	1 900 998,9	2 005 315,1	-104 316,2	-39 689,3	-64 627,0	-0,4	0,4

9.6.3 BILAN ANC – BILAN IFRS

Bilan ANC vs Bilan IFRS (sous format ANC)				Analyse des écarts														
Postes	Valeurs nettes ANC FY23	Valeurs nettes IFRS FY23	Ecart ANC vs IFRS FY23	Dette de PUT	Complément GW Boston PUT	Earn Out	Instruments financiers : ADP & Juste Valeur	Location simple (IFRS 16)	Locations financières (crédit bailleur & crédit preneur)	Ecart de conversion	Sub. d'investissements et étalement CIR	Étalement des frais d'émission d'emprunt	ID sur déficit reportable	ID sur la marque (écart évaluation)	Autres ID	Retraitement des présentations	Divers	Ecart résiduel
Capital souscrit non appelé	-	-	-															-
Écarts d'acquisition	4 596 577,0	7 213 954,7	-2 617 377,7		-2 617 377,7													0,0
Immobilisations incorporelles	15 452 988,8	15 420 084,8	32 903,9						32 903,9									0,0
Immobilisations corporelles	10 273 750,8	16 300 087,5	-6 026 336,7					-10 518 238,7	4 491 902,0									0,0
Immobilisations financières	3 260 532,4	11 020 948,3	-7 760 416,0				-657 108,0		-7 103 308,0									-
Titres mis en équivalence	-	-	-															-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 583 848,9	49 955 075,4	-16 371 226,5	-	-2 617 377,7	-	-657 108,0	-10 518 238,7	-2 578 502,0	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Stocks et en-cours	48 375 601,9	53 145 974,9	-4 770 373,0						-4 770 373,0									-
Clients et comptes rattachés	35 284 887,2	23 524 194,8	11 760 692,4						6 709 855,4							5 050 837,0		0,0
Autres créances et comptes de régularisation	16 273 995,0	17 793 914,6	-1 519 919,5						475 954,0	29 329,0		183 339,0	3 200 435,8		-5 411 711,3	2 734,0		-0,0
Valeurs mobilières de placement	-	-	-															-
Disponibilités	6 397 853,7	6 397 853,7	-															-
TOTAL ACTIF	139 916 186,8	150 817 013,4	-10 900 826,6	-	-2 617 377,7	-	-657 108,0	-10 518 238,7	-163 065,6	29 329,0	-	183 339,0	3 200 435,8	-	-5 411 711,3	5 053 571,0	-	0,0
Capital	1 614 198,0	1 299 198,0	315 000,0				315 000,0											-
Primes liées au capital	42 260 492,0	39 767 198,0	2 493 294,0				2 493 294,0											-
Ecart de réévaluation	-	0,0	-0,0															-0,0

Réserves accumulées (yc résultat)	-9 266 537,5	-14 544 755,0	5 278 217,5	9 235 564,4	-2 617 377,7	-	324 870,0	1 537 574,6	-3 453 070,0	-964 276,0	1 331 625,0	99 769,0	3 200 435,8	1 887 427,6	-5 304 327,2	-	1,0	1,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 608 152,5	26 521 641,0	8 086 511,5	9 235 564,4	-2 617 377,7	-	3 133 164,0	1 537 574,6	-3 453 070,0	-964 276,0	1 331 625,0	99 769,0	3 200 435,8	1 887 427,6	-5 304 327,2	-	1,0	1,0
Autres fonds propres	128 073,0	128 073,0	-															-
Provisions	1 298 221,0	1 269 724,0	28 497,0							28 498,0							-1,0	-
Emprunts et dettes financières	36 689 541,6	66 953 856,2	-30 264 314,6	-9 235 564,4		-3 762 827,8	-3 790 272,0	-12 055 813,4	105 363,0			83 570,0				-1 608 770,0		-
Fournisseurs et comptes rattachés	21 221 951,0	21 221 951,0	-															-
Autres dettes et comptes de régularisation	45 970 247,7	34 721 768,2	11 248 479,5			3 762 827,8			3 184 641,4	965 107,0	-1 331 626,0			-1 887 427,6	-107 384,2	6 662 341,0		-
TOTAL PASSIF	139 916 186,8	150 817 013,4	-10 900 826,6	-	-2 617 377,7	-	-657 108,0	-10 518 238,7	-163 065,6	29 329,0	-1,0	183 339,0	3 200 435,8	0,0	-5 411 711,3	5 053 571,0	-	1,0

9.6.4 COMPTE DE RESULTAT ANC – COMPTE DE RESULTAT IFRS

P&L ANC vs P&L IFRS (sous format ANC)			Analyse des écarts														Ecart résiduel
Postes	Montant ANC FY23	Montant IFRS FY23	Ecart ANC vs IFRS FY23	Désactualisation dette de PUT et earn out	Instruments financiers : ADP & Juste Valeur	Location simple (IFRS 16)	Locations financières (crédit bailleur & crédit preneur)	Ecart de conversion	Sub. d'investis. et étalement CIR	Étalement des frais d'émission d'emprunt	Provisions pour indemnité de retraite (PIDR)	Actions gratuites	ID sur déficit reportable	Autres ID	Retraitement des présentation	Divers	
Chiffre d'affaires	187 135 614,9	183 480 386,9	3 655 228,0				3 655 228,0										-0,0
Autres produits d'exploitation	16 760 405,5	15 682 150,5	1 078 255,0				-32 497,8	-836 023,0	-178 341,0						2 125 116,8		0,0
Achats consommés	-143 929 355,4	-142 862 170,2	-1 067 185,3				-123 566,3								-897 965,0	-45 654,0	0,0
Charges de personnel	-28 047 885,7	-27 110 486,3	-937 399,4									106 787,6			-1 044 187,0		0,0
Charges externes	-14 993 508,1	-12 512 815,9	-2 480 692,2			-2 374 686,2	651,0								-106 657,0		0,0
Autres charges d'exploitation	-17 084 933,4	-14 562 148,4	-2 522 785,0				-213 670,9	-28 716,0							-2 280 398,1		-
Impôts et taxes	-734 216,6	-734 216,6	-														-
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-7 384 695,4	-9 750 147,9	2 365 452,5			2 165 547,5	-1 685 536,0	10 161,0		-91 669,0	1 848,0				1 965 101,0		-
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 278 574,2	-8 369 447,9	90 873,7	-	-	-209 138,7	1 600 608,0	-854 578,0	-178 341,0	-91 669,0	1 848,0	106 787,6	-	-	-238 989,3	-45 654,0	-0,0
Charges et produits financiers	-1 389 662,1	-2 596 057,8	1 206 395,7	407 461,9	-227 467,0	55 368,9	589 327,9	468 422,0		82 914,0	31 781,0				-201 413,0		-0,0
RESULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES	-9 668 236,3	-10 965 505,7	1 297 269,4	407 461,9	-227 467,0	-153 769,8	2 189 935,9	-386 156,0	-178 341,0	-8 755,0	33 629,0	106 787,6	-	-	-440 402,3	-45 654,0	-0,0
Charges et produits exceptionnels	-1 264 968,4	-979 267,3	-285 701,1			-18 332,4	-707 771,0								440 402,3		-0,0
Impôt sur les bénéfices	44 699,0	-701 941,2	746 640,2					-88 905,0	275 367,5				125 974,7	434 203,5			-0,5
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	-10 888 505,7	-12 646 714,2	1 758 208,5	407 461,9	-227 467,0	-172 102,2	1 482 164,9	-475 061,0	97 026,5	-8 755,0	33 629,0	106 787,6	125 974,7	434 203,5	-0,0	-45 654,0	-0,5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-														-

Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-200 000,0	-200 000,0	-														-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-11 088 505,7	-12 846 714,2	1 758 208,5	407 461,9	-227 467,0	-172 102,2	1 482 164,9	-475 061,0	97 026,5	-8 755,0	33 629,0	106 787,6	125 974,7	434 203,5	-0,0	-45 654,0	-0,5
Intérêts minoritaires	-1 541 699,8	501 273,3	-2 042 973,2													-1 390 644,2	-652 329,0
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	-12 630 205,6	-12 345 440,9	-284 764,7	407 461,9	-227 467,0	-172 102,2	1 482 164,9	-475 061,0	97 026,5	-8 755,0	33 629,0	106 787,6	125 974,7	434 203,5	-0,0	-1 436 298,2	-652 329,5

10. PARTIES LIEES

10.1 TRANSACTIONS

Les transactions avec les parties liées identifiées au 30 juin 2024 sont les suivantes :

	HOLDING ALAIN WILMOUTH (HAW)		ALISPALU		GAMESTREAM		BLADE	
Parties liées (Montants en €)	30/06/2024	28/02/2023	30/06/2024	28/02/2023	30/06/2024	28/02/2023	30/06/2024	28/02/2023
Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 962 858,23
Charges externes	0,00	0,00	-49 749,80	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 810 966,23
Chiffre d'affaires	59 991,33	1 600,00	110 049,13	1 006 402,14	0,00	1 545,00	0,00	-145 257,13
Achats consommés	0,00	0,00	-2 749,23	-48 453,98	0,00	0,00	0,00	
Charges et produits financiers	-12 967,04	1 292,46	0,00	0,00	-1 499 922,00	0,00	0,00	-6 634,97
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-22 109,77
TOTAL	47 024,29	2 892,46	57 550,10	957 948,17	-1 499 922,00	1 545,00	0,00	-22 109,87
Titre de participation Gamestream						99 990,00		
Dépréciation titre de participation Gamestream					1 499 922,00			

10.2 DIRIGEANTS

10.2.1 REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 256 000 euros pour l'exercice.

Le montant brut de la rémunération attribuée aux administrateurs au titre de l'exercice 2022-2023 et payé au cours de l'exercice 2023-2024 s'élève à 27 625 euros (dont 7 500 euros pour le censeur).

Au titre de l'exercice 2023-2024, une enveloppe de 60 000 euros a été attribuée pour la rémunération brute des administrateurs. Cette somme a été constatée en charge au cours de l'exercice. La charge totale sur l'exercice s'élève à 27 625 euros avec l'effet de la contre-passation des charges à payer de l'exercice précédent. Le montant de la rémunération définitive n'a pas encore été fixé à la clôture de l'exercice.

10.3 REMUNERATION DU PERSONNEL FONDEE SUR DES ACTIONS

- Stocks options accordées aux salariés :

La Société a attribué 178 179 actions gratuites à l'ensemble des salariés selon décision du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2018 et dont la période d'acquisition définitive est fixée le 13 décembre 2023.

En date du 13 décembre 2023 l'incorporation des 93 146 AGA a donné lieu de l'augmentation de capital de 8 383,14€

D. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA

1. BILAN DE 2CRSi SA

Les éléments présentés dans cette partie concernent la société 2CRSi SA, les données sont arrêtées sur une période de 16 mois, par décision de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023, du 01/03/2023 au 30/06/2024 et établies selon la norme ANC (French GAAP), norme adoptée du fait du passage d'Euronext à Euronext Growth en novembre 2023.

Afin de vous garantir la meilleure comparabilité possible, les comptes de 2CRSi SA de l'exercice 2022/2023 sont également présentés et ont été retraités selon la même norme.

PROJET

1.1 BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	DEPRECIATION	NET 30/06/2024	NET 28/02/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Frais d'établissement				
Frais de développement	3 725 092	2 928 740	796 353	684 983
Concessions, brevets et droits similaires	597 919	340 736	257 183	16 117
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 654 080	9 552	2 644 528	2 417 465
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 977 091	3 279 028	3 698 063	3 118 566
Terrains				
Constructions	209 295	170 152	39 143	162 286
Installations techniques, mat. et outillage industriels	4 239 954	1 509 768	2 730 186	3 157 829
Autres immobilisations corporelles	1 145 828	1 043 481	102 347	702 761
Immobilisations en cours	721 524		721 524	873 265
Avances et acomptes				20 000
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 316 601	2 723 401	3 593 200	4 916 141
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 393 145	4 384 463	8 681	1 508 603
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	458 526	711	457 815	352 409
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 851 670	4 385 174	466 496	1 861 012
ACTIF IMMOBILISE	18 145 363	10 387 604	7 757 759	9 895 719
Matières premières, approvisionnements	6 556 114		6 556 114	3 496
En cours de production de biens				319 565
En cours de production de services				
Produits finis et Marchandises	1 055 043	0	1 055 042	13 950 171
TOTAL DES STOCKS	7 611 156		7 611 156	14 273 231
Avances et acomptes versés sur commandes	429 912		429 912	102 984
Clients et comptes rattachés	23 314 134	1 038 695	22 275 440	8 111 569
Autres créances	33 042 211	59 639	32 982 572	48 999 797
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL DES CREANCES	56 786 258	1 098 333	55 687 924	57 214 350
Valeurs mobilières dont actions propres :	80		80	
Disponibilités	594 723		594 723	189 299
Charges constatées d'avance	784 303		784 303	1 219 865
ACTIF CIRCULANT	65 776 520	1 098 333	64 678 186	72 896 746
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				197 360
Ecart de conversion actif	59 462		59 462	384 118
TOTAL GENERAL	83 981 344	11 485 937	72 495 408	83 373 942

1.2 BILAN PASSIF

RUBRIQUES		NET 30/06/2024	NET 28/02/2023
Capital social ou individuel	2 007 549	2 007 549	1 614 198
Dont versé :			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		39 046 076	42 260 492
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		160 051	160 051
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			16 036
Autres réserves		7 653	
Report à nouveau			(1 867 066)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(136 461)	(9 673 896)
Total situation nette		41 084 867	32 509 815
Subventions d'investissement		230 998	603 474
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		41 315 865	33 113 289
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		128 073	128 073
AUTRES FONDS PROPRES		128 073	128 073
Provisions pour risques		204 462	589 118
Provisions pour charges		19 500	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		223 962	589 118
Emprunts obligataires convertibles			2 467 000
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 688 745	25 361 276
Emprunts et dettes financières divers		717 388	762
TOTAL DETTES FINANCIERES		9 406 133	27 829 038
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 515 931	469 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 469 403	8 562 813
Dettes fiscales et sociales		6 515 338	4 578 274
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION		16 500 671	13 611 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 401 862	6 003 257
TOTAL DETTES DIVERSES		2 401 862	6 003 257
Produits constatés d'avance		1 555 768	1 164 942
TOTAL DES DETTES		29 864 434	48 608 302
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		963 074	935 160
TOTAL GENERAL		72 495 408	83 373 942

2. COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSi SA

2.1 COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORT	30/06/2024 (16 MOIS)	28/02/2023 (12 MOIS)
Vente de marchandises	12 540 468	60 923 790	73 464 258	11 971 193
Production vendue de biens	10 319 388	6 728 890	17 048 278	10 336 948
Production vendue de services	4 434 025	2 674 242	7 108 267	5 762 706
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	27 293 880	70 326 922	97 620 802	28 070 848
Production stockée			(4 137 705)	1 444 141
Production immobilisée			1 701 489	1 127 473
Subventions d'exploitation			281 572	348 056
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 142 653	3 560 818
Autres produits			682 837	641 997
PRODUITS D'EXPLOITATION			98 291 648	35 193 331
Achat de marchandises, mat. premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			75 293 225	19 240 037
Variation de stock (marchandises, matières premières et autres approvisionnements)			4 475 306	1 214 423
Autres achats et charges externes			10 309 779	10 184 524
TOTAL CHARGES EXTERNES			90 078 310	30 638 984
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			375 871	226 071
Salaires et traitements			5 075 716	4 667 811
Charges sociales			2 116 014	1 887 259
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL			7 191 730	6 555 069
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 343 653	1 595 954
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 038 695	1 950 936
Dotations aux provisions pour risques et charges			73 662	119 140
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION			2 456 009	3 666 029
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			370 289	2 678 040
CHARGES D'EXPLOITATION			100 472 208	43 764 193
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 180 560)	(8 570 862)

2.2 COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

	30/06/2024 (16 MOIS)	28/02/2023 (12 MOIS)
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE		
Produits financiers de participations	1 491 449	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 081 935	505 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	355 978	683 677
Différences positives de change	31 616	63 599
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	3 960 978	1 252 618
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 549 587	1 261 823
Intérêts et charges assimilées	1 006 616	471 497
Différences négatives de change	163 693	100 110
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	2 719 897	1 833 431
RESULTAT FINANCIER	1 241 082	(580 812)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(939 478)	(9 151 674)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 205 589	1 649 537
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 205 589	1 649 537
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32	26 266
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 537 716	2 477 099
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 537 748	2 503 365
RESULTAT EXCEPTIONNEL	667 841	(853 828)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(135 176)	(331 606)
TOTAL DES PRODUITS	104 458 216	38 095 487
TOTAL DES CHARGES	104 594 677	47 769 383
BENEFICE ou PERTE	(136 461)	(9 673 896)

3. CHIFFRES CLES

- Exercice du 01/03/2023 au 30/06/2024
- Durée de l'exercice : 16 mois
- Devise : EURO
- Total du Bilan : 72 495 408
- Résultat avant répartition : (136 461)

4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA

4.1 FAITS CARACTERISTIQUES – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

MODIFICATION DE LA DUREE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Pour remédier aux problèmes de communication financière rencontrés, la direction de l'entreprise a proposé lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires une nouvelle date de clôture de l'exercice. En effet, en 2019, à la suite de l'acquisition du groupe Boston Ltd, la date de fin d'exercice avait été modifiée pour être fixée à la fin du mois de février, en alignement avec les filiales acquises. Après quatre années, il est devenu évident que cette date ne convient pas idéalement compte tenu des contraintes des prestataires de services financiers. Par conséquent l'exercice comptable 2023-2024 s'est terminé le 30 juin 2024, ce qui en fait un exercice d'une durée exceptionnelle de 16 mois.

IMPLEMENTATION D'UN NOUVEL ERP (Enterprise Resource Planning)

Après des mois de préparations, le Groupe 2CRSi a également profité de la cession de Boston pour opérer un changement d'ERP, en effet, l'ancien outil a souvent été identifié comme un frein à la qualité des échanges intra et extra Groupe. Au 1er juillet 2023, l'intégralité du Groupe a donc migré vers un nouvel outil qui dévoile depuis son efficacité et vient renforcer nos capacités à délivrer les bonnes informations dans les délais impartis. Au-delà des services classiques de ventes, productions et comptabilité, c'est l'intégralité des services du Groupe 2CRSi qui échangent désormais avec un outil commun puissant.

CONTROLE FISCAL

2CRSi fait l'objet d'une vérification de comptabilité depuis le 03/05/2023 qui porte sur la période du 01/01/2019 au 28/02/2022.

La période du 01/01/2019 au 28/02/2020 a fait l'objet d'une rectification non significative, d'environ 5000 €.

Le contrôle sur la période du 01/03/2020 au 28/02/2022 est toujours en cours.

PROJET EUROPEEN D'INDEPENDANCE NUMERIQUE

2CRSi a été sélectionné par la Commission Européenne pour contribuer à concevoir et fabriquer des systèmes de calcul haute performance (HPC) 100% européens.

Le projet PILOT (dont l'acronyme signifie pilote utilisant des technologies indépendantes, locales et ouvertes) européen sera la première réalisation de deux accélérateurs haute performance de calcul (HPC) et d'analyse de données (HPDA1), entièrement conçus, mis en œuvre et fabriqués en Europe et détenus par l'Europe. Dans le cadre de ce projet, 2CRSi fournira des solutions serveur basées sur sa plateforme OCToPus pour systèmes hôtes et solutions ouvertes d'accélérateurs de calcul, et travaillera également sur l'intégration de la solution dans des bacs à immersion et sur la communication entre les différents bacs du système.

La présence de 2CRSi au sein de ce consortium place le Groupe au premier rang des acteurs technologiques européens. Elle démontre également l'intérêt pour la stratégie de 2CRSi : concevoir des serveurs à faible consommation énergétique qui sont aussi produits localement. Des engagements forts qui permettent aujourd'hui à 2CRSi de se distinguer des principaux acteurs du marché.

Pour 2CRSi, le coût total du projet est estimé à 4,8 M€, financé à 50% par la Commission Européenne. Des financements additionnels sont en cours de discussion auprès d'autres organismes publics. Au 30 juin 2024, la société a perçu une avance de 1,2 M€ de l'Union Européenne, comptabilisée en avances au passif du bilan en « autres dettes ». Le produit de la subvention est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement de la réalisation du projet. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé un produit de 281 572 € à ce titre.

PRETS GARANTIS PAR L'ETAT

2CRSi SA bénéficie de plusieurs prêts pour un total de 11,7 M€ garanti par l'Etat français à hauteur de 90% (PGE), mis en place au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020-2021. Ce financement a été obtenu auprès de banques de premier plan, partenaires historiques du Groupe. 2CRSi a opté pour un remboursement qui s'étalera sur 5 ans jusqu'en 2028. Au 30 juin 2024 2CRSi a remboursé 4 M€ pour porter le solde de ces emprunts à 7,7 M€.

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR UN FINANCEMENT OBLIGATAIRE

La société 2CRSi avait confié à Vester Finance une mission pour mettre en place un financement nécessaire à son développement en 2023 en prenant la forme d'un emprunt obligataire pour un montant 2.6 millions d'euros soit 2.6 millions d'obligations convertibles à 1 euro de valeur nominale chacune. Les obligations convertibles avaient été souscrites à 92 % de leur valeur nominale et devaient arriver à échéance le 28 décembre 2024. Le nombre d'actions créées par les obligations converties est de 1 065 927, portant le capital social de 2CRSi à 1,70 million d'euro divisé en 18 952 079 actions. Par ailleurs 2CRSi remboursé est de 1,201 million d'euro afin de solder la totalité des obligations qui n'avaient pas été converties pour éviter de diluer son et amorcer sa politique de désendettement.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2CRSi SA

93 146 actions n'ont pas été distribuées suite au plan d'action gratuite du 13 décembre 2023 qui avait été confirmé par une délibération du conseil d'administration du 21/03/2022 ce qui a donné lieu à une augmentation du capital 8 383 euros.

La société 2CRSi a également lancé une levée de fonds pour un montant global d'environ 12 millions d'euros par émission de 3 260 870 actions nouvelles réalisée pour 10,9 millions d'euros auprès d'investisseurs qualifiés et pour 1,1 million d'euros auprès d'investisseurs particuliers.

Conformément à son engagement, Alain Wilmouth, actionnaire, co-fondateur et PDG de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale pour un montant total de 927 k€ dont 650 k€ par compensation de créances via sa holding HAW (Holding Alain Wilmouth), et directement pour un montant de 277 k€ en numéraire étant précisé que ce dernier engagement a été réduit du fait de la forte sursouscription.

Michel Wilmouth, actionnaire et co-fondateur de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale, à titre personnel et par compensation de créances, un montant de 50 k€. Le nouveau capital social de la société après cette opération est fixé à la somme de 2 007 548,55 euros. Il était divisé à l'issue de cette opération en 22 306 095 actions de 0,09 euros de valeur nominale.

LEVEE DE L'OPTION DE RACHAT DES ACTIONS DE PREFERENCE AU PROFIT D'AUDACIA

La société HAW a exercé en date du 30 mars 2023 l'option d'achat portant sur 3 500 000 actions de préférence (ADP) 2CRSi gérées par Audacia et détenues par Audacia ISF Croissance à hauteur de 1 590 900 titres représentant 8,89 % du capital de 2CRSi, et par Amundi PME ISF 2017 SA à hauteur de 1 909 100 titres représentant 10,67 % du capital de 2CRSi.

REMBOURSEMENT COMPLET DU PRET D'ACQUISITION DE BOSTON

En conséquence de la cession de Boston Limited, le crédit d'acquisition a été intégralement remboursé le 30 juin 2023. La banque ayant donné son accord pour un report de l'échéance de 3 000 000 € due en novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023, un second report a été effectué jusqu'au 20 avril 2023. Le solde de la dette restant due au titre de ce contrat d'emprunt s'élevait à 9 M€ et a fait l'objet d'un remboursement anticipé le 30 juin 2023 dans le cadre de la vente de Boston.

ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LE BAILLEUR DE LA FILIALE GREEN DATA

2CRSi s'était porté caution pour le compte de sa filiale Green Data pour le paiement des loyers de cette société. Dans le cadre d'un accord transactionnel signé le 14 mars 2023, 2CRSi s'est ainsi engagé à payer pour le compte de la filiale à hauteur de 1 882 k€, selon un échéancier établi. Au 30 juin 2024, le montant des paiements effectués dans le cadre de ce protocole est de 1 563 k€.

4.1.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre de la préparation du présent rapport annuel le Groupe 2CRSi confirme qu'aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice fiscal au 30/06/2024 et jusqu'à la date de la publication de ce rapport, qui pourrait affecter de manière substantielle la situation financière, les résultats, ou les perspectives de la société.

L'examen de la période postérieure à la clôture n'a révélé aucun fait ou événement nécessitant une modification ou un ajustement des comptes présentés pour l'exercice clos au 30/06/2024.

4.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au 31 octobre 2024, la trésorerie brute du de 2CRSi s'élève à (3,5) M€, auxquels s'ajoutent des lignes de financement mobilisables de 6,3 M€ (découvert bancaire, lignes de crédit à court terme non tirées, avance BPI non utilisée).

Les états financiers ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation notamment sur la base :

- de la trésorerie disponible à la date d'arrêt des comptes de l'exercice ;
- des prévisions d'encaissements sur les contrats en cours et les contrats en négociation. Ces prévisions d'encaissements sont par nature soumises à des aléas ;
- de la finalisation prochaine des discussions avec plusieurs clients intéressés à acquérir ou louer le reste du matériel en stock chez 2CRSi ou ses filiales, y compris le reliquat de matériel récupéré de Blade qui est immédiatement ou quasi immédiatement disponible dans la filiale ADIMES ;
- du renouvellement par les partenaires bancaires des lignes de financement et de découverts actuellement mobilisables

2CRSi reste confiant dans la solidité de son projet et dans sa capacité à recourir si besoin à des financements complémentaires à court, moyen ou long terme.

Les principales méthodes utilisées sont :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle ou prix de vente probable d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis :

- La société a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme;
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence d'une commande ou d'un contrat ;
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- La société a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	MODE	DUREE
Frais de développement	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 7 ans
Brevets	Linéaire	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-après :

TYPE D'IMMOBILISATION	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	4 à 6 ans
Installations techniques	Linéaire	9 à 20 ans
Outillage industriel	Linéaire	2 à 10 ans
Agencements installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Pour les serveurs loués, l'amortissement se fait sur la durée de la location.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées par des titres de participation dans des sociétés et des dépôts de garantie.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition. Leur valeur est examinée à la fin de chaque période par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est estimée sur la base de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, convertie au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères. Le cas échéant, ce montant est rectifié pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés déterminée sur la base de prévisions actualisées de flux de trésorerie.

Si la valeur d'utilité de ces titres devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence.

STOCK ET EN COURS

Les matières et marchandises sont dorénavant évaluées suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré alors que le stock était évalué par le passé au dernier coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, rabais ou remise déduit.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation peut être comptabilisée pour ramener le stock de marchandises et matières premières à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente. Une dépréciation des composants est constatée lorsque leur prix sur le marché est inférieur à leur coût d'acquisition. Le taux de rotation des stocks est utilisé pour identifier les éléments les plus à risques.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CONTRAT D'AVANCE BPI

Dans le cadre de son financement à court terme, la société a conclu un contrat « Avance+ » avec BPI. Dans le cadre de ce contrat :

- Les créances financées sont maintenues dans les comptes auxiliaires clients dans la mesure où le risque de recouvrement n'est pas transféré ;
- Les droits à tirage utilisés à la clôture de l'exercice figurent en autres dettes ;
- Les retenues de garantie sont présentées en autres créances ;
- Les intérêts inhérents à ces contrats sont classés en charges financières alors que les commissions sont classées en charges externes.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges visent à couvrir les risques identifiés à la date de clôture qui peuvent engendrer des charges quantifiables. Elles sont évaluées de façon individuelle.

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lors de leur paiement dans les comptes sociaux. Elles ne font pas l'objet de provisions.

SUBVENTIONS

1. Traitement comptable des subventions d'investissement ou d'équipement

Les subventions d'investissement dont bénéficie l'entreprise en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées sont comptabilisées dans les capitaux propres. Le montant est viré au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

2. Traitement comptable des subventions d'exploitation et des subventions d'équilibre

Les subventions d'exploitation sont celles dont bénéficie l'entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation. Les subventions d'équilibre sont octroyées afin de compenser, en tout ou partie, la perte globale qu'elle aurait constatée si cette subvention ne lui avait pas été accordée. Le traitement comptable de ces 2 types de subvention consiste à un enregistrement immédiat en produit.

La date d'enregistrement de la subvention est différente selon les clauses du contrat :

a. Absence de condition

Lorsqu'elle est accordée sans condition, la subvention est comptabilisée à la date de son octroi.

b. Condition résolutoire

Si la subvention accordée doit être restituée en cas de non-respect par l'entreprise de conditions fixées dans la convention, il y a condition résolutoire. Dans ce cas, elle est comptabilisée en produit dès la signature de l'accord.

c. Condition suspensive

Si la subvention n'est accordée que lorsque l'entreprise aura satisfait certaines conditions techniques (par exemple, la réalisation de dépenses de recherche), il y a condition suspensive. Dans ce cas, elle est comptabilisée en produit dès que les conditions sont remplies.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

4.3 NOTES SUR LE BILAN

4.3.1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES					
	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création Virements	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement	3 039 536		685 556	0	3 725 092
Immobilisations incorporelles en cours	2 417 465		1 109 097	1 031 247	2 495 315
Logiciels, concessions, brevets, licences, marques...	305 383		451 301	0	756 684
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 762 384		2 245 955	1 031 247	6 977 091
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol d'autrui	476 500		0	349 973	126 526
Constructions installations générales	71 672		11 097	0	82 769
Installations techniques et outillage industriel	4 798 185		701 006	1 259 236	4 239 954
Installations générales, agencements et divers	466 507		0	123 910	342 597
Matériel de transport	311 301		0	0	311 301
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 269 009		0	777 079	491 930
Immobilisations Corporelles en cours	873 265		0	151 742	721 524
Avances et acomptes Immobilisations Corporelles	20 000		0	20 000	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 286 440		712 102	2 681 941	6 316 601
TOTAL GENERAL	14 048 824		2 958 057	3 713 188	13 293 693

Concernant les immobilisations incorporelles :

- 3 projets de développement du service R&D, comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours sur les exercices précédent ont été activés et transférés en frais de développement. Il s'agit notamment des projets

Immersion, Octopus et DLC pour un montant total de 686 k€ ce qui a généré une sortie d'actifs pour un montant de 1 031 k€. 686 k€ correspondant aux projets susmentionnés ainsi que 345 k€ lié à l'activation de l'ERP et la mise en service de l'industrie 4.0 pour laquelle nous avons perçu une subvention. De nouveaux projets ont été mobilisés à hauteur de 1 109 k€ et seront activés dès leurs achèvements.

- Un total de 451 k€ correspond à l'activation de notre nouvel ERP Odoo qui a été mis en service le 1 juillet 2023.

Concernant les immobilisations corporelles :

- Le poste « Installations techniques et outillage industriel » comprend du matériel loué à des clients. La valeur nette comptable de ce matériel loué s'élève à 2 543 k€ au 30 juin 2024. La valeur de la production immobilisée à ce titre au cours de l'exercice 2023-2024 est de 648 k€. Le poste diminution correspond pour une partie à la valeur brute d'un matériel immobilisé qui a fait l'objet d'une cessation anticipée d'un contrat avec un client, dans le cadre d'un accord transactionnel pour un montant de 969 k€ et de 290 k€ suite à la levée d'option d'un matériel arrivé au terme de la location. Et pour une autre partie la valeur brute s'élève à 1 251 k€ correspondant à la cession du mobilier.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Dépréciation en fin d'exercice	Valeur nette fin d'exercice
Autres participations	4 394 145			1 000	4 393 145	4 384 463	8 681
Prêts et autres immobilisations financières	0			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 394 145			1 000	4 393 145	4 384 463	8 681
TOTAL GENERAL	4 394 145			1 000	4 393 145	4 384 463	8 681

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Dépréciation en fin d'exercice	Valeur nette fin d'exercice
Contrat de liquidité	75 024	2 079 736	1 987 009	167 751	711	167 040
Dépôts et cautionnement	277 385	16 258	2 868	290 775	0	290 775
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	352 409	2 095 994	1 989 878	458 526	711	457 815
TOTAL GENERAL	352 409	2 095 994	1 989 878	458 526	711	457 815

Au 30/06/2024, le solde est de 26 799 actions propres pour une valeur au cours de clôture de 88 034 euros. La société a comptabilisé en résultat exceptionnel une plus-value nette de 49 591 euros (bonis 91 520 euros – malis 41 928 euros) au cours de l'exercice.

4.3.2 AMORTISSEMENTS

	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	2 354 553	574 187	0	2 928 740
Autres immobilisations incorporelles	289 265	61 023	0	350 288
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 643 818	635 210	0	3 279 028
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol d'autrui	322 483	100 364	317 154	105 694
Constructions installations générales	63 403	1 055	0	64 458
Installations techniques et outillage industriel	1 640 357	1 033 487	1 164 076	1 509 768
Installations générales, agencements et divers	318 254	67 587	123 876	261 966
Matériel de transport	229 669	70 532	0	300 201
Matériel de bureau, informatique et mobilier	796 134	105 878	420 697	481 314
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 370 299	1 378 904	2 025 802	2 723 401
TOTAL GENERAL	6 014 117	2 014 114	2 025 802	6 002 429

4.3.3 VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

La totalité des dotations aux amortissements pratiqués au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 est de nature économique. L'ensemble des amortissements est calculé en suivant le mode linéaire.

	LINEAIRE	DEGRESSIF
Immobilisations incorporelles	635 210	
Immobilisations corporelles	1 378 904	
TOTAL	2 014 114	0

4.3.4 STOCKS

	SITUATION AU 30/06/2024			SITUATION AU 28/02/2023		
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Fournitures consommables	7 797		7 797	3 496		3 496
En-cours de production	0		0	319 565		319 565
Marchandises et produits finis	7 603 360	0	7 603 360	15 901 106	1 950 936	13 950 170
Stocks en voie d'acheminement	0		0	0		0
TOTAL	7 611 156	0	7 611 156	16 224 167	1 950 936	14 273 231

Les stocks sur l'exercice ont diminué de moitié par rapport à l'année précédente. Ils représentent un peu moins de 1 mois et demi de chiffre d'affaires. Cette diminution s'explique d'une part par la cession du stock liée à de nouveaux contrats et d'autre part par la reprise de la provision pour dépréciation des stocks pour un montant de 1 950 k€ suite à ces nouvelles ventes.

4.3.5 AVANCES CONDITIONNEES

L'avance liée aux deux subventions que sont European Pilot et ReNESENS dans le cadre développement de serveurs informatiques à haut niveau de performance et bas coûts pour un montant total 128 k€ sont cofinancés par la BPI France et doivent être intégralement remboursés.

4.3.6 PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	MONTANT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges	205 000	15 000	75 000	145 000
Provision pour pertes de change	384 118	59 462	384 118	59 462
Autres provisions	0	19 500	0	19 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	589 118	93 962	459 118	223 962
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Provisions sur titres de participation	2 885 541	1 499 922	1 000	4 384 463
Provisions sur autres immobilisations financières	0	711	0	711
Provisions sur stocks et en cours	1 950 936	0	1 950 936	0
Provisions sur comptes clients	0	1 038 695	0	1 038 695
Autres provisions pour dépréciation	59 639	0	0	59 639
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	4 896 116	2 539 328	1 951 936	5 483 508
TOTAL GENERAL	5 485 234	2 633 290	2 411 054	5 707 470

Il y a une baisse significative des provisions pour risques et charge qui s'expliquent notamment par la cession du groupe Boston qui a réduit de manière conséquente le solde du compte courant libellé en livre sterling de notre filiale 2CRSi London Limited qui détenait les parts de l'entité.

Une dépréciation à hauteur de 1,5 M€ a été constatée concernant les titres de participations Gamestream à la suite d'un jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour faire face une perte éventuelle.

Par ailleurs, la reprise de la provision pour dépréciation des stocks pour 1 950 k€ à la suite de la cession de la moitié du stock a également fortement contribué à cette baisse des provisions et ceux malgré la constatation de 1 038 k€ d'une dépréciation d'un compte client par suite de factures impayées.

4.3.7 INFORMATION SUR LES DETTES ET CREANCES

CREANCES			
LIBELLES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	458 526	167 751	290 775
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	458 526	167 751	290 775
Clients douteux ou litigieux	8 886	8 886	0
Autres créances clients	23 305 249	23 305 249	0
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	5 475	5 475	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 089	22 089	0
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 086 693	1 086 693	0

Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	3 763 840	3 763 840	0
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	105 570	105 570	0
Etat – Divers	204 572	1 500	203 072
Groupes et associés	26 896 019	26 896 019	0
Débiteurs divers ^(a)	1 387 866	1 087 866	300 000
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	56 786 258	56 283 186	503 072
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	784 303	748 705	35 598
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0	0	0
ECARTS CONVERSION ACTIF	59 462	59 462	0
TOTAL	58 088 548	57 259 104	829 445

(a) Détail Débiteurs divers : Avoirs à recevoir et Acomptes Fournisseurs : 642 k€ ; Fournisseurs débiteurs : 2 k€ ; Fonds de garantie Factor : 508 k€ ; Mobilisation CIR : 228 k€ ; Rémunération des administrateurs (jetons de présences) : 4 k€ ; Indemnité : 3 k€

Le montant des créances figurant en rubrique « Groupe et associés » est considéré comme étant intégralement à court terme car la convention de compte courant signée avec les filiales prévoit un remboursement à tout moment.

DETTES			
LIBELLES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
Emprunts obligataires convertibles	0	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :			
- à 1 an maximum à l'origine ⁽¹⁾	667 819	667 819	
- à plus de 1 an à l'origine	8 020 926	3 290 318	4 730 607
Fournisseurs et comptes rattachés	7 469 403	7 469 403	
Personnel et comptes rattachés	610 086	610 086	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	585 920	585 920	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 214 211	5 214 211	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	105 121	105 121	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	
Groupe et associés	717 388	717 388	
Autres dettes ^(b)	4 917 793	3 446 364	1 471 429
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 555 768	1 555 768	0
ECARTS CONVERSIONS PASSIF	963 074	963 074	
TOTAL	30 827 508	24 625 472	6 202 036

(b) Détail Autres dettes : Avance subvention : 1 471 k€ ; Avoirs à établir et acomptes Clients : 3 094 k€ ; dette associée à la Caution Greendata dans le cadre du protocole transactionnel du 13 mars 2023 : 293 k€ ; Autres charges à payer : 54 k€ (jetons de présence) ; Clients créditeurs : 5 k€

(1) Dont découverts bancaires : 629 726,59 €

La dette financière garanties par des suretés réelles liée à l'acquisition du groupe Boston pour 9 M€ a été entièrement remboursé à la suite de sa cession. Le montant des dettes figurant en rubrique « Groupe et associés » est considéré comme étant intégralement à court terme car la convention de compte courant signée avec les filiales prévoit un remboursement à tout moment.

4.3.8 ECARTS DE CONVERSION

	ACTIF	PASSIF
Fournisseurs hors groupe	26 056	234 270
Fournisseurs groupe	0	0
Clients hors groupe	10 316	766
Clients groupe	82	26 490
Autres créances hors groupe	2 600	444
Autres créances groupe	20 409	701 105
TOTAL	59 462	963 074

4.3.9 COMPTES DE REGULARISATIONS

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Marchandises facturées non livrées	178 126
Loyer Crédit-Bail	91 720
Loyer immobilier et charges locatives	270 279
Assurances	96 124
Divers frais généraux	148 054
TOTAL	784 303

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Vente de marchandises	780 091
Prestation de services	47 640
Loyers équipements	728 037
TOTAL	1 555 768

CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts, intérêts à payer	22 625
Dettes fournisseurs	942 198
Dettes fiscales et sociales	872 928
Avoir à établir	2 188 371
Autres charges à payer (jetons de présence inclus)	54 163
Comptes courants	5 131
Intérêts courus (Banque)	38 093
TOTAL	4 123 508

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Créances clients	133 346
Indemnité journalière prévoyance salarié	17 157

Crédit Impôt Recherche	67 500
Avoir à recevoir	212 506
Comptes courants	2 170 866
Indemnités assurances	0
Intérêts courus (Banque)	0
TOTAL	2 601 375

4.3.10 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2024, le capital est composé de 22 306 095 actions ordinaires de 0,09 euro de nominal. De plus, l'intégralité des 3 500 000 actions de préférence dites « ADP 2017 » ont été converties en actions ordinaires en novembre 2023.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Capital	Prime émission	Réserves légales	Reserve indisponible	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Subvention	Total capitaux propres
Situation nette au 01/03/2023	1 614 198	42 260 492	160 051	16 036	0	(1 867 066)	(9 673 896)	603 474	33 113 289
Report à nouveau (solde débiteur)	0	(1 867 066)	0	0	0	1 867 066	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	(9 673 896)	0	0	0	0	9 673 896	0	0
Augmentation de capital	393 350	8 326 546	0	(16 036)	7 653	0	0	0	8 711 513
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 01/03/2023 au 30/06/2024	0	0	0	0	0	0	(136 461)	0	(136 461)
Subventions								(372 476)	(372 476)
Situation nette au 30/06/2024	2 007 549	39 046 076	160 051	0	7 653	0	(136 461)	230 998	41 315 865

	NOMBRE D' ACTIONS
Capital au 01/03/2023	17 935 535
Augmentation par incorporation des AGA non distribués	93 146
Augmentation par conversion des obligations en actions	1 016 544
Augmentation par compensation des dettes	190 216
Augmentation numéraire	3 070 654
Capital au 30/06/2024	22 306 095

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES (AGA)

Les Assemblées Générales Mixtes du 24 mai 2018 et du 13 juin 2019 ont conféré au Conseil d'administration une délégation de compétence lui permettant de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Dans le cadre de cette délégation le conseil d'administration de la Société a décidé les attributions suivantes :

Lors de la séance du 12 décembre 2018, le Conseil d'Administration a décidé l'attribution gratuite de 178 179 actions à un total de 58 bénéficiaires. L'acquisition des actions est fixée au 13 décembre 2023 sous condition de présence. 57 772 actions sont devenues caducs depuis l'attribution.

Pour le second plan, lors de la séance du 18 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé l'attribution gratuite de 142 722 actions à un total de 34 bénéficiaires. L'acquisition des actions a été fixée au 19 mars 2022 sans condition de présence ou de performance. Le Conseil d'Administration du 21 mars 2022 a décidé d'attribuer définitivement, aux bénéficiaires du plan d'AGA n°01-2020, un nombre total de 142 722 actions ordinaires nouvelles.

Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2023 de 2CRSi a approuvé l'attribution effective d'actions gratuites au bénéfice de salariés conformément au plan n°1 2018 autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 et ayant donné lieu à

une attribution par le Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2018. Par rapport aux 178 179 actions initialement attribuées, 93 146 actions seront effectivement émises, ces attributions étant conditionnées à la présence des bénéficiaires dans l'entreprise en date du 13 décembre 2023.

PLAN D'ATTRIBUTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE (BSPCE)

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2019 a conféré au Conseil d'administration une délégation de compétence lui permettant de procéder à l'attribution de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). Dans le cadre de cette délégation le conseil d'administration de la Société a décidé les attributions suivantes lors de la séance du 18 septembre 2020.

Le plan n°1 « 2020-2024 » attribue 570 500 BSPCE à 89 bénéficiaires. La date d'acquisition est fixée au 19 septembre 2024. Il est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : progression du cours de bourse, performances financières du Groupe (CA et EBITDA) et niveau de satisfaction client.

Le plan n°2 « 2020-2025 » attribue 786 500 BSPCE à 89 bénéficiaires. La date d'acquisition est fixée à la date d'arrêté des comptes 2024/25. Il est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : niveau de satisfaction des collaborateurs, progression du cours de bourse, performance financière du Groupe (EBITDA) et niveau de satisfaction client. Depuis l'attribution de ces plans, respectivement 260 000 et 338 000 bons sont devenus caducs. Conformément à la réglementation comptable, aucune écriture n'est passée tant que le bon n'est pas exercé.

4.3.11 DETTES FINANCIERES

MATURITE DES EMPRUNTS					
	SOLDE EN FIN D'EXERCICE	EXERCICE 2024/2025	EXERCICE 2025/2026	EXERCICE 2026/2027	EXERCICE 2027/2028
PGE	7 681 356	2 950 749	2 969 544	1 339 303	421 760,16
Autres emprunts	316 944	316 944			
Avances conditionnées	128 073	114 349	13 724		
TOTAL GENERAL	8 126 373	3 382 042	2 983 268	1 339 303	421 760,16

La quasi-totalité de la dette correspond au PGE pour un montant de 7,7 M€ dont le dernier remboursement est prévu sur l'exercice 2027/2028. 2CRSi a amorcé sa politique de désendettement tout d'abord en remboursant 3,3 M€ correspondant aux échéanciers du PGE. Puis en remboursant l'intégralité du solde de 9 M€ lié au contrat de crédit sénior du 05/12/2019 qui avait été contracté lors de l'acquisition du groupe Boston. Enfin en anticipant le remboursement du solde de l'emprunt obligataire convertible pour un montant de 1,2 M€ souscrit en décembre 2022.

4.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 2CRSi SA est réalisé en France et à l'export. Sa ventilation est la suivante :

	30/06/2024	28/02/2023
Ventes France	22 859 856	16 767 345
Ventes UE	1 763 218	802 822
Ventes Hors UE	65 889 462	4 737 974
Prestations services location France	2 029 068	2 334 809
Prestations services location UE	0	138 552
Prestations services location Hors UE	958 370	2 294 761
Prestations services autres France	2 404 957	562 594
Prestations services autres UE	59 126	17 200
Prestations services autres Hors UE	1 656 745	414 792
TOTAL	97 620 802	28 070 848

Au 30 juin 2024 le chiffre d'affaires de 2CRSi a bondi en augmentant de près de 70 M€. Ceci s'explique essentiellement par l'engouement suscité par le développement de l'intelligence artificielle intégré à nos serveurs qui appliquent des techniques avancées d'analyse et de logique afin d'interpréter des événements, automatiser des décisions, et prendre des mesures grâce à des capacités de calcul à haute performance. Ainsi les exportations ont été multiplié par 13 pour atteindre la barre des 65 M€ de ventes.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison pour les ventes de matériel et au fur et à mesure de la réalisation des obligations contractuelles pour les prestations de services.

4.4.2 IMPOT SUR LES BENEFICES

Bien que la société soit bénéficiaire, elle n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2023-2024 grâce à son déficit reportable qui est de 19 108 916 € au 30 juin 2024.

Notre société a réalisé au cours de l'exercice des dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche relatif à 3 projets de recherche. Au titre de l'année civile 2023, le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 120 271 euros et est comptabilisé en diminution du montant de l'impôt.

4.4.3 AUTRES CHARGES ET PRODUITS

NATURE DES AUTRES CHARGES	30/06/2024	28/02/2023
Droit de reproduction	720	720
Jetons de présence	5 625	37 375
Pertes sur créances irrécouvrables	0	2 153 794
Pertes de change	358 685	485 250
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0	0
Charges diverses	5 258	901
TOTAL	370 289	2 678 040

Pas NATURE DES AUTRES PRODUITS	30/06/2024	28/02/2023
Gains de change	680 001	641 614
Produits des cessions d'éléments d'actif cédés	0	0
Produits divers	2 836	382
TOTAL	682 837	641 997

Les différences de changes sont restées peu ou prou les mêmes. A noté une baisse sensible des pertes de change d'un peu moins de 130 k€ qui permet d'accroître le résultat d'exploitation. Nous pouvons également constater que les pertes liées à la créance client Blade qui s'élevait à 2,1 M€ lors de l'exercice précédent a été totalement apurée.

4.4.4 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 1 241 082 euros. Il se décompose de la façon suivante :

NATURE DES CHARGES	30/06/2024	28/02/2023
Intérêts sur emprunts	295 976	385 590
Intérêts de compte courant bancaires	267 554	83 027
Intérêts des dettes commerciales	43 158	0
Intérêts factor	153 897	2 499
Pertes sur créances liées à des participations	122 592	0
Escompte accordés	0	0

Pertes de change	163 693	100 110
Autres charges financières	96 080	382
Intérêts comptes courants	27 359	0
Dotations amortis. primes de rbsmt obligations	28 454	515
Dotation prov. pour dépr. Immob. financières	1 500 633	846 691
Dotation prov. pour dépr. Eléments financiers	20 500	414 617
TOTAL	2 719 897	1 833 431

Le montant des dotations financières de 1.5M€ correspond à la dotation sur les titres de participation de la Société Gamestream qui a été mise en redressement judiciaire en date du 18 juin 2024.

NATURE DES PRODUITS	30/06/2024	28/02/2023
Produits de participations	1 491 449	0
Revenus des créances commerciales	0	(6 635)
Revenus des valeurs mobilières de placement	2 497	0
Gains de change	31 616	63 599
Reprises prov. pour dépr. Immob. financières	1 000	677 831
Reprises prov. pour dépr. Eléments financiers	354 978	5 846
Autres produits financiers (Placement financiers)	2 177	0
Autres produits financiers (Intérêts courus groupe)	2 077 261	511 977
TOTAL	3 960 978	1 252 618

Ce résultat financier positif de 2CRSi s'explique d'une part par la remontée des Dividendes pour un montant de 1.5 M€ suite à la cession du groupe Boston par sa filiale 2CRSi London Limited et d'autre part par la constatation d'intérêts courus à l'attention des filiales pour un montant de 2M€ suite aux avances qui leurs ont été octroyées.

4.4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à 667 841 euros. Il se décompose de la façon suivante :

NATURE DES CHARGES	30/06/2024	28/02/2023
Pénalités et amendes	32	2 500
Rappel d'impôts	0	1 656
Charges exceptionnelles sur exercices antérieures	0	22 110
Valeurs comptables des immobilisation incorporelles cédés	379	39 405
Valeurs comptables des immobilisation corporelles cédés	1 154 859	874 498
Valeurs comptables des immobilisation financières cédés	2 618	0
Mali sur rachat actions	41 929	42 539
Autres charges exceptionnels	337 931	1 520 657
Dotations amortissements exceptionnels	0	0
TOTAL	1 537 748	2 503 365

NATURE DES PRODUITS	30/06/2024	28/02/2023
Produits des cessions des immobilisation corporelles cédés	1 794 695	111 984
Produits des cessions immobilisation financières cédés	0	0
Boni provenant d'achat d'actions	91 521	11 571
Autres produits exceptionnels	319 374	1 525 982
Reprises amortissements exceptionnels	0	0
TOTAL	2 205 589	1 649 537

Ce résultat exceptionnel positif de 2CRSi s'explique d'une part par la cession du mobilier et d'autres part par la cession d'une créance client dont le matériel avait été immobilisé.

Les autres charges et produits exceptionnels se compensent. Elles correspondent pour les charges à l'engagement de loyers pris par 2CRSi dans le cadre du protocole portant sur le paiement des loyers dus de Green Data (voir plus haut) et pour les charges à la refacturation de la charge à la société Green Data.

4.4.6 TRANSFERT DE CHARGES

NATURE DES PRODUITS	30/06/2024	28/02/2023
Remboursement assurances	46 266	658 860
Contrat apprentissage	6 333	62 422
Avantages en nature	34 979	29 815
TOTAL	87 578	751 098

Il y a une nette baisse du montant des transferts des charges. En effet lors de l'exercice précédent des intempéries avaient causé des dommages sur le bâtiment de production de Strasbourg qui avaient fait l'objet d'indemnisation de la part des assurances pour un montant de 575,4 k€.

Par ailleurs, le règlement ANC 2022-06 relatif au plan comptable général (PCG) prévoit la disparition des transferts de charges en 2025.

4.4.7 SUBVENTIONS

NATURE DES AUTRES PRODUITS (SUBVENTIONS)	30/06/2024	28/02/2023
Subvention d'exploitation (Industrie 4.0)	36 002	176 954
Subvention d'exploitation (European Pilot)	242 831	171 102
Subvention d'exploitation (ReNESENS)	2 237	0
Subvention d'exploitation (OdyssAI)	502	0
TOTAL	281 572	348 056

La subvention Industrie 4.0 a été octroyée dans son intégralité et l'ensemble du produit alloué à cette subvention a été comptabilisé. Les produits liés aux subventions European Pilot et ReNeSENS sont constatés aux rythmes des dépenses engagés et seront très certainement constatés dans leurs intégralités lors du prochain exercice. Quant au projet OdyssAI, un acompte a déjà été versé et donc les produits seront constatés lors des 2 prochains exercices à hauteur des dépenses encourues.

4.4.8 EFFECTIF MOYEN

	30/06/2024	28/02/2023
Personnel cadre	43	55
Personnel non-cadre	5	36
TOTAL	48	91

L'effectif de 2CRSi a diminué d'un peu moins de la moitié, ce qui s'explique par le transfert du personnel lié à la production et à la logistique vers sa filiale Adimes.

4.4.9 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Sociétés	Créances Clients et comptes rattachés	Créances rattachées à des participations	Compte courant débiteur	Compte courant créditeur	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Charges financières	Produits financiers
ADIMES	9 478 760		6 481 867	0	0	0	599 226
ALISPALU	1 554 520		0	0	(315 165)	0	0
HOLDING ALAIN WILMOUTH (HAW)	70 070		0	367 318	0	16 831	3 864
2CRSi CORPORATION	2 523 105		6 922 661	0	0	0	412 390
2CRSi CANADA INC.	0		296 013	0	3 548	0	16 355
2CRSi MIDDLE EAST FZE	587 046		2 797 662	0	18 683	0	160 167
2CRSi LIMITED	0		4 213 608	0	0	0	164 545
2CRSi LONDON LIMITED	0		0	26 392	0	10 528	1 829 866
2CRSi UK LTD	0		0	0	0	0	50 554
2CRSi BV	0		0	0	0	0	0
2CRSi BELGIUM SRL	0		222 749	0	264 133	0	15 482
2CRSi Singapore PTE LTD	0		103 613	0	0	0	5 026
BOSTON LIMITED	25 574		31 569	0	192 213	0	19 541
BOSTON SERVER & STORAGE SOLUTION GMBH	170 825		0	0	247 436	0	0
GREEN DATA	381 292		5 824 553	0	44 781	0	291 694
GAMESTREAM	0		1 725	0	0	0	0
TOTAL	14 791 191	0	26 896 019	393 710	455 629	27 359	3 568 710

2CRSi SA, Adimes (anciennement Boston France), 2CRSi CORP, HAW et ALISPALU ont comme dirigeant commun Alain Wilmouth.

Adimes, 2CRSi Ltd, 2CRSi London Limited, 2CRSi Middle East FZE, 2CRSi CORP, 2CRSi Singapore, 2CRSi Belgium SRL et 2CRSi Canada sont filiales à 100% de 2CRSi SA. 2CRSi BV a fait l'objet d'une liquidation en début d'exercice 2023-2024. Alispalu ne fait pas parti du Groupe 2CRSi.

4.4.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En vertu de la législation sociale française (règlement ANC n° 2013-02), les salariés de la société auront droit à une indemnité de départ à la retraite s'ils figurent parmi les effectifs au moment de leur départ à la retraite.

L'engagement de la société à ce titre est estimé à 91 834 euros au 30 juin 2024. Au 28 février 2023, cet engagement était de 72 626 euros. L'évolution de la dette est essentiellement liée à l'évolution du taux d'actualisation, tel que défini plus bas et à la baisse des effectifs lié au transfert d'une partie du personnel vers la société Adimes dans le cadre de la réorganisation du Groupe.

Cet engagement est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou en conséquence de changements d'hypothèses actuarielles.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur (SYNTEC) ;
- Âge de départ supposé 65 ans pour les ETAM et 67 ans pour les cadres ;
- Taux d'actualisation 3,50 % correspondant au taux des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturité de l'engagement (2,04 % sur l'exercice 2023-2024) ;
- Taux de charge 45 % ;
- Turnover : en fonction de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- Mortalité : par table par génération TGH 05 pour la population masculine et TGF 05 pour la population féminine.

4.4.11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

TYPE	ENGAGEMENT DONNÉ	ENGAGEMENT REÇU
Indemnités de fin de carrière	91 834	
Engagement de crédit-bail (redevances restantes à courir)	283 335	
Garantie de l'Etat sur PGE (90 % prêt et intérêts)		6 913 221

La société bénéficie de plusieurs lignes d'autorisation de découvert pour un montant global de 894 792 euros auprès de l'ensemble des établissements bancaires.

La valeur de l'engagement estimé à 13 M€ au titre du paiement du complément de prix d'acquisition potentiel couvrant 2 exercices ainsi que de l'achat de 30 % complémentaires dans le cadre de l'acquisition du Groupe Boston ainsi que le nantissement des titres de la société Boston Ltd vis-à-vis de la BNP à hauteur de 9M€ sont devenu caduque suite à la vente du groupe Boston annoncée le 16/06/2023.

Les engagements correspondants aux baux commerciaux s'élèvent 2 252 k€. Ils portent sur la valorisation de la totalité des loyers HT sans actualisation jusqu'au terme maximal des baux (2032) sachant que des clauses de désengagements ont été activé et qu'elles seront effective au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, les engagements suivants ont également été donnés :

- La cession à titre de garantie de la créance au titre du CIR : 1 144 K€
- Les créances cédées au titre de l'affacturage : 532 K€

4.4.12 CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de nouveaux contrats de financement signés.

4.4.13 TABLEAU D'INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Type de matériel	Valeur des biens pris en crédit-bail	Redevances payées		Dotation aux amortissements		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
		de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées	à 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Matériel et équipements	2 672 626	903 744	2 731 085	835 682	2 426 501	219 537	0	0	14 574
Matériel et équipements (contrats échus au 30/06/2024)	31 630 346	860 355	33 562 349	922 585	31 193 896	0	0	0	129 004
Licence informatique	320 905	170 128	276 240	142 624	267 421	63 798	0	0	0
Matériel de Transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel et équipements (contrats échus au 30/06/2024)	154 275	0	167 008	0	154 728	0	0	0	50 571
TOTAL	34 778 152	1 934 227	36 736 683	1 900 891	34 042 545	283 335	0	0	194 149

4.4.14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

HONORAIRES (Montants en k€)	AU 30/06/2024		AU 28/02/2023	
	EY	SFR	EY	SFR
Commissariat aux comptes, certification, examen limite des comptes individuels et consolidés	12	100	195	110
Société mère		100	186	110
Filiales intégrées globalement	12		9	
Services autres que le commissariat aux comptes	5	6	4	0
Société mère	5	6	4	
Filiales intégrées globalement				
TOTAL	17	106	199	110

4.4.15 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 256 000 euros pour l'exercice.

Le montant brut de la rémunération attribuée aux administrateurs au titre de l'exercice 2022-2023 et payée au cours de l'exercice 2023-2024 s'élève à 27 625 euros (dont 7 500 euros pour le censeur).

Au titre de l'exercice 2023-2024, une enveloppe de 60 000 euros a été attribuée pour la rémunération brute des administrateurs. Cette somme a été constatée en charge au cours de l'exercice. La charge totale sur l'exercice s'élève à 27 625 euros avec l'effet de la contre-passation des charges à payer de l'exercice précédent. Le montant de la rémunération définitive n'a pas encore été fixé à la clôture de l'exercice.

4.4.16 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres (y compris Capital social, avant résultat de l'exercice)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
FILIALES											
Française											
Adimes (ex Boston France)	75 000 EUR	-1 618 965 EUR	100,00%	812 701 EUR	0 EUR	6 481 867 EUR		9 284 420 EUR	-450 453 EUR		
Etrangères											
2CRSi Corporation	1 000 USD	-8 864 381 USD	100,00%	839 EUR	839 EUR	6 922 661 EUR		98 409 209 USD	808 348 USD		
2CRSi Middle East FZE	10 000 AED	-10 343 144 AED	100,00%	2 340 EUR	2 340 EUR	2 797 662 EUR		16 433 148 AED	-1 575 742 AED		
2CRSi Ltd	1 GBP	-145 621 GBP	100,00%	1 EUR	1 EUR	4 213 608 EUR		0 GBP	-108 740 GBP		
2CRSi London Ltd	1 GBP	-1 872 008 GBP	100,00%	1 EUR	1 EUR	-26 392 EUR		2 148 089 GBP	1 892 346 GBP		
2CRSi Singapore PTE LTD	50 000 SGD	-139 382 SGD	100,00%	31 990 EUR	0 EUR	103 613 EUR		0 SGD	-35 434 SGD		
2CRSi Belgium SRL	1 000 EUR	2 696 EUR	100,00%	1 000 EUR	0 EUR	222 749 EUR		264 133 EUR	89 EUR		
2CRSi Canada	1 CAD	1 CAD	100,00%	0 EUR	0 EUR	296 013 EUR		148 392 CAD	-154 407 CAD		
Participations											
Gamestream	169 171 EUR	3 347 262 EUR	14,17%	1 499 922 EUR	0 EUR	1 725 EUR		1 547 160 EUR	-667 998 EUR		Chiffres du 31/12/2022
Blade	N/A		N/A	2 038 851 EUR	0 EUR	0 EUR		0 EUR	0 EUR		Société en cours de liquidation
RECAPITULATIF											
Filiales françaises				812 701 EUR	0 EUR	6 481 867 EUR	0 EUR				
Filiales étrangères				36 171 EUR	3 181 EUR	14 529 913 EUR	0 EUR				
Participations française				3 538 773 EUR	0 EUR	1 725 EUR	0 EUR				
Participations étrangères				0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR				

Le total des prêts et avances consentis aux filiales ont baissé de moitié par rapport à l'exercice précédent suite à la cession du groupe Boston et s'élève au 30 juin 2024 à 21 M€. Sur ce montant, 6.9 M€ correspondent d'une part à l'avance faite à 2CRSi Corporation dans le cadre de son développement et de son implantation sur le territoire américain qui porte ses fruits grâce à l'intérêt suscité autour de l'intelligence artificielle.

D'autre part, 6.4 M€ ont été octroyés à Adimes pour développer son activité en tant que distributeur. Compte-tenu des perspectives commerciales de ces 2 filiales, 2CRSi n'a pas de crainte sur le non- recouvrement de ces sommes.

De la même manière, les perspectives commerciales autour de l'intelligence artificielle concernant 2CRSi Middle East FZE sont suffisamment bonnes pour justifier de l'irrecouvrabilité des avances consenties. Par ailleurs, 2CRSi Limited a doublé le montant de son compte courant pour le porter à hauteur de 4.2 M€.

Ceci s'explique principalement par le transfert d'actifs de la part de 2CRSi UK vers la Holding. En revanche, concernant Green Data, un administrateur provisoire a été nommé pour représenter la société Green Data à l'égard des tiers, et exercer de ce fait les pouvoirs dévolus au Président de cette société et organiser notamment une reconstitution de comptabilité depuis l'exercice 2021/2022 clos le 28 février 2022. Ainsi, l'absence d'approbation des comptes annuels et de convocation d'assemblées générales justifie la non prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

Enfin, les créances des sociétés en Belgique et aux Pays-Bas, qui ont fait l'objet d'une liquidation en date du 24 février 2023 et qui ont soldé leurs comptes au cours de l'exercice 2023-2024, sont couvertes par des dettes commerciales de 2CRSi SA vis-à-vis de ces deux sociétés.

5. AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiements pour les clients et fournisseurs de la société (exprimé en euros) :

- Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;
- Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

6. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4

	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A) TRANCHE DE RETARD DE PAIEMENT												
Nombres de factures concernées	286					290	158					453
Montant total des factures concernées TTC	2 556 599	133 693	4 016 248	98 313	(709 330)	3 538 924	12 796 734	549 516	432 915	2 489 960	8 024 412	11 496 803
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	2,99%	0,16%	4,69%	0,11%	-0,83%	4,13%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							13,11%	0,56%	0,44%	2,55%	8,22%	11,78%
B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours						30 jours					

7. RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice clos le :				
	29/02/2020	28/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	30/06/2024
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 596 909	1 596 909	1 596 909	1 614 198	2 007 549
Nombre des actions ordinaires existantes	14 243 430	14 243 430	14 243 430	14 435 534	22 306 095
Nombre des actions de préférence	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	54 716 648	35 005 493	35 250 264	28 070 848	97 620 802
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	685 259	(4 895 490)	62 927	(8 571 047)	1 322 905
Impôts sur les bénéfices	(645 708)	(369 500)	(341 790)	(331 606)	(135 176)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	178 756	(11 597 782)	(1 867 066)	(9 673 896)	(136 461)
Résultat distribué	175 000	175 000	175 000	175 000	0
III. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,08	(0,26)	0,02	(0,46)	0,07
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	(0,65)	(0,11)	(0,54)	(0,01)
Dividende attribué à chaque action ^(a)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,00
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	79	103	101	91	48
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 126 112	5 173 937	5 124 624	4 667 811	5 072 284
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	2 082 976	2 015 483	1 988 610	1 887 259	2 119 446

(a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

E. RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Monsieur Alain Wilmouth
Président et Directeur Général

